

## **Portrait des signalements pour abus sexuels faits aux Directeurs et Directrices de la Protection de la jeunesse du Québec**

---

**Rapport présenté par :**

**Marc Tourigny**  
Université de Sherbrooke

**Isabelle Daigneault**  
Université du Québec à Montréal

**Martine Hébert**  
Université du Québec à Montréal

et

**John Wright**  
Université de Montréal

MARS 2005

---

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention de l'Association des Centres Jeunesse du Québec (ACJQ) et du Ministère de la Justice.

Les propos tenus dans ce rapport n'engagent aucunement l'ACJQ ou le Ministère de la Justice.

## **Remerciements**

Les auteurs tiennent à remercier Mme Odette Ouellet (Association des Centres jeunesse du Québec), Mme Margaret Douek (Centre jeunesse de Laval), Mme Claudette Leblanc et M. Jean-Marc Potvin (Centre jeunesse de Montréal) et M. Jean Turmel (ministère de la Justice) pour leurs commentaires judicieux tout au long des analyses et de la rédaction de ce rapport. Nous remercions également Mme Judith Hamelin (Université de Sherbrooke) pour le travail de mise en page et d'édition du rapport.

## Table des matières

Remerciements .....	2
Table des matières .....	3
Liste des tableaux .....	5
Liste des sigles .....	7
Résumé .....	9
Introduction .....	13
<b>Chapitre 1</b>	
<b>Méthodologie générale .....</b>	<b>15</b>
1.1 Contexte de l'étude .....	15
1.2 Définition des abus sexuels .....	15
1.3 Mesures .....	16
1.3.1 Variables indépendantes .....	17
1.3.2 Variables dépendantes .....	17
1.4 Échantillon .....	20
1.5 Stratégies d'analyse .....	20
1.6 Forces et limites méthodologiques .....	20
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Facteurs associés à la décision de retenir ou non un signalement impliquant une situation d'abus sexuel .....</b>	<b>23</b>
2.1 Introduction .....	23
2.2 Résultats .....	24
2.2.1 Analyses univariées .....	25
2.2.2 Facteurs associés à la décision de retenir ou non le signalement – analyse de régression .....	27
2.3 Discussion .....	29
2.3.1 Caractéristiques du signalement .....	30
2.3.2 Caractéristiques de l'enfant et de la famille .....	32
<b>Chapitre 3</b>	
<b>Principales caractéristiques distinguant les abus sexuels fondés intra et extra-familiaux et selon le sexe de la victime .....</b>	<b>35</b>
3.1 Introduction à la problématique .....	35
3.2 Résultats .....	35
3.2.1 Principales caractéristiques des enfants abusés sexuellement (EAS) .....	35
3.2.2 Distinction entre les abus sexuels intra-familiaux (ASI) et extra-familiaux (ASE) .....	38
3.2.3 Caractéristiques qui distinguent les situations d'abus sexuel selon que les victimes sont des filles ou des garçons .....	39
3.3 Discussion .....	40
3.3.1 Portrait général des abus sexuels jugés fondés et signalés à la DPJ .....	40
3.3.2 Distinctions entre les ASI et ASE .....	41
3.3.3 Distinctions selon le sexe de la victime .....	43

**Chapitre 4**  
**Principales caractéristiques distinguant les enfants abusés sexuellement selon**  
**que leur sécurité et leur développement ont été jugés compromis ou non ..... 47**

4.1 Introduction à la problématique..... 47

4.2 Résultats..... 47

    4.2.1 Analyses univariées ..... 47

    4.2.2 Facteurs associés à la décision relative à la sécurité et au développement –  
        analyse de régression ..... 49

4.3 Discussion..... 51

    4.3.1 La présence d’une atteinte à la santé mentale ..... 52

    4.3.2 Les problèmes vécus par les membres de la famille et l’absence de facteurs de  
        protection ..... 53

    4.3.3 Un historique d’interventions DPJ..... 53

    4.3.4 La plainte policière..... 53

Conclusion ..... 55

Références ..... 57

ANNEXE :  
TABLEAUX..... 63

## Liste des tableaux

Tableau 1.1	
Variables utilisées pour l'analyse univariée concernant la décision de retenir ou non le signalement .....	18
Tableau 1.2	
Variables utilisées pour l'analyse univariée concernant la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant .....	19
Tableau 2.7	
Caractéristiques des enfants, des signalements et des services en fonction de la décision de retenir ou non le signalement.....	28
Tableau 2.8	
Facteurs associés à la décision de rétention du signalement : modèle final de la régression logistique <i>stepwise</i> en trois blocs hiérarchiques (N = 839).....	30
Tableau 4.7	
Description des variables et tests comparatifs entre sécurité et développement non compromis (SDNC) et compromis (SDC).....	50
Tableau 4.8	
Facteurs significativement associés à la décision sur la compromission de la sécurité et du développement de l'enfant : Modèle final de régression logistique <i>stepwise</i> par blocs hiérarchiques (n = 289) .....	51

### ANNEXE

Tableau 2.1	
Caractéristiques des enfants selon la décision de retenir ou non le signalement .....	65
Tableau 2.2	
Caractéristiques des figures parentales selon la décision de retenir ou non le signalement .....	66
Tableau 2.3	
Caractéristiques des familles selon la décision de retenir ou non le signalement.....	67
Tableau 2.4	
Caractéristiques des signalements selon la décision de retenir ou non le signalement .....	68
Tableau 2.5	
Caractéristiques des problématiques selon la décision de retenir ou non le signalement .....	70
Tableau 2.6	
Caractéristiques des références personnalisées selon la décision de retenir ou non le signalement .....	72
Tableau 3.1	
Caractéristiques des enfants selon le type d'abus sexuel .....	73
Tableau 3.2a	
Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales selon le type d'abus sexuel .....	75
Tableau 3.2b	
Caractéristiques de chaque figure parentale selon le type d'abus sexuel .....	77
Tableau 3.3	
Caractéristiques des familles selon le type d'abus sexuel .....	81

---

## Liste des tableaux

---

Tableau 3.4	
Caractéristiques des signalements selon le type d'abus sexuel .....	82
Tableau 3.5	
Caractéristiques des problématiques selon le type d'abus sexuel .....	84
Tableau 3.6	
Services et facteurs de protection selon le type d'abus sexuel .....	87
Tableau 3.7	
Caractéristiques des enfants selon leur sexe.....	89
Tableau 3.8a	
Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales selon le sexe de l'enfant .....	91
Tableau 3.8b	
Caractéristiques de chaque figure parentale selon le sexe de l'enfant .....	93
Tableau 3.9	
Caractéristiques des familles selon le sexe de l'enfant.....	97
Tableau 3.10	
Caractéristiques des signalements selon le sexe de l'enfant .....	98
Tableau 3.11	
Caractéristiques des problématiques selon le sexe de l'enfant .....	100
Tableau 3.12	
Services et facteurs de protection selon le sexe .....	103
Tableau 4.1	
Caractéristiques des enfants selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant.....	105
Tableau 4.2a	
Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant.....	107
Tableau 4.2b	
Caractéristiques de chaque figure parentale selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant .....	109
Tableau 4.3	
Caractéristiques des familles selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant.....	113
Tableau 4.4	
Caractéristiques des signalements selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant.....	114
Tableau 4.5	
Caractéristiques des problématiques selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant .....	116
Tableau 4.6	
Services et facteurs de protection selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant.....	119

## Liste des sigles

AS :	Abus sexuel ou agression sexuelle
ASE :	Abus sexuels extra-familiaux
ASI :	Abus sexuels intra-familiaux
CJ :	Centres jeunesse
DPJ :	Direction de la protection de la jeunesse
EAS :	Enfant abusé sexuellement
ÉCI :	Étude canadienne d'incidence
ÉIQ :	Étude d'incidence québécoise
É/O :	Évaluation/Orientation
ICBE :	Inventaire concernant le bien-être de l'enfant
LPJ :	Loi sur la protection de la jeunesse
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OIS :	<i>Ontario Incidence Study</i>
PEC :	Prise en charge
RTS :	Réception et traitement du signalement
SDC :	Sécurité/développement compromis
SDNC :	Sécurité/développement non compromis
US :	Urgence sociale



## Résumé

L'objectif de ce rapport est de dresser un portrait des enfants abusés sexuellement qui sont signalés aux Directeurs et Directrices de la Protection de la jeunesse. De plus, quatre questions spécifiques sont abordées : 1) Quels sont les facteurs associés à la décision de retenir ou non le signalement impliquant une situation d'abus sexuel?; 2) Qu'est-ce qui distingue les abus sexuels intra-familiaux des abus sexuels extra-familiaux?; 3) Qu'est-ce qui distingue les abus sexuels commis envers des filles et ceux commis envers des garçons?; 4) Quels sont les facteurs associés au jugement de compromission de la sécurité et du développement de l'enfant?

Les analyses ont été réalisées à partir de 849 signalements pour abus sexuels et de la situation de 297 enfants pour lesquels l'évaluation DPJ a jugé que les abus sexuels étaient fondés. Ces données proviennent de l'ÉIQ, une enquête ayant documenté près de 10 000 signalements faits dans 16 Centres jeunesse du Québec à l'automne 1998.

### Portrait général des enfants abusés sexuellement

- 1) Le personnel scolaire, le personnel des Centres jeunesse et la mère représentent les principales sources de signalement, soit 54 % de tous les signalements.
- 2) Un enfant sur cinq a déjà été pris en charge dans les cinq dernières années avant l'étude.
- 3) Les victimes sont principalement des filles (76 %) et des adolescents (42 %).
- 4) Les familles des enfants souvent vivent d'aide sociale (41 %), sont recomposées (30 %) ou monoparentales (33 %).
- 5) Plus de 70 % des parents coopèrent de façon adéquate avec l'intervenant DPJ.
- 6) Les principaux problèmes vécus par les parents sont une séparation/un divorce, des problèmes économiques, de la violence conjugale, une consommation d'alcool/drogue et de l'isolement social.
- 7) Les enfants ont vécu des abus sexuels graves puisque 24 % d'entre eux ont subi une relation sexuelle complète ou une tentative de relation sexuelle complète, 41 % avaient été abusés sexuellement durant plus de six mois au moment du signalement, et la santé mentale de 58 % d'entre eux avait été affectée.
- 8) Le père (16 %) ou le conjoint de la mère (16 %) sont les principaux agresseurs sexuels.

- 9) Lors de l'évaluation, 27 % des enfants ont été placés, seulement la moitié (50 %) ont été pris en charge et le dossier de 40 % des enfants pris en charge comportait une recommandation de placement, principalement dans une famille d'accueil non spécifique. Enfin, 52 % des cas pris en charge sont également portés devant le Tribunal de la jeunesse.

### **Caractéristiques des cas intra-familiaux**

Les situations impliquant des abus sexuels intra-familiaux (ASI) se distinguent peu de celles impliquant des abus sexuels extra-familiaux. Comparativement aux abus sexuels extra-familiaux, les abus sexuels intra-familiaux se caractérisent par :

- 1) Le fait que l'on retrouve plus de problèmes chez les parents, dont de la violence conjugale et de la criminalité.
- 2) Il y a davantage de conflits de garde concernant la victime.
- 3) Les interventions DPJ sont importantes avec une plus grande priorité d'intervention, davantage de mesures d'urgence et de placement en cours d'évaluation.
- 4) Les abus sexuels ont duré plus longtemps, ils ont entraîné davantage de blessures physiques et ils impliquent plus souvent des mauvais traitements psychologiques et des troubles de comportement.
- 5) Les enfants sont moins souvent crus par une figure parentale.

### **Caractéristiques des signalements d'abus sexuel commis envers une fille**

Les situations d'abus sexuel diffèrent peu selon le sexe des victimes. Comparativement aux garçons, les situations concernant des filles se caractérisent cependant par le fait que celles-ci :

- 1) présentent moins de problèmes d'attention/hyperactivité et ont moins besoin de services en éducation spécialisée;
- 2) vivent moins souvent avec une figure parentale ayant un problème de retard mental et n'ayant pas complété son secondaire V;
- 3) sont plus nombreuses à vivre dans une famille pauvre.
- 4) Les abus sexuels qu'elles vivent sont plus graves, impliquent plus souvent une relation sexuelle complète et s'étendent sur une plus longue durée.
- 5) En ce qui concerne la détérioration de la santé mentale qui fait suite aux agressions sexuelles, elles manifestent moins souvent des retards cognitifs et de langage et plus souvent des problèmes de dépression.
- 6) Elles sont moins souvent agressées par une tierce personne en situation d'autorité.

### **Facteurs associés à la rétention du signalement**

Au total, 849 signalements faits à la Protection de la jeunesse et impliquant une situation d'abus sexuel ont été traités à l'étape RTS. De ce nombre, 53 % ont été retenus. Les signalements concernant une situation d'abus sexuels sont davantage susceptibles d'être retenus dans les cas où ils comportent les éléments suivants :

- 1) un enfant de sexe féminin;
- 2) plus d'un enfant d'une même famille;
- 3) la présence de troubles de comportement;
- 4) ce sont les services RTS réguliers qui ont reçu le signalement;
- 5) plus d'un signalant est impliqué dans le signalement.

À l'inverse, le signalement est moins souvent retenu lorsque :

- 1) la source du signalement est anonyme;
- 2) la source du signalement est le père;
- 3) la source du signalement est un policier;
- 4) la source du signalement est une source « autre »;
- 5) il y a une référence personnalisée au CJ.

### **Facteurs associés à la compromission de la sécurité ou du développement**

L'échantillon final comprend 297 enfants dont le signalement a été retenu et jugé fondé à la suite de l'évaluation. Les intervenants ont évalué que 148 d'entre eux (soit 50 %) ne vivaient pas une situation compromettant leur sécurité et leur développement. L'analyse montre que les variables suivantes augmentent la probabilité que la sécurité ou le développement de l'enfant soient jugés compromis :

- 1) le fait que l'enfant habitait avec le présumé agresseur lors de l'évaluation DPJ ou qu'il ait déjà habité avec le présumé agresseur avant l'évaluation;
- 2) le fait que l'intervenant ne sache pas si une plainte policière a été effectuée;
- 3) le fait que des mesures d'urgence aient été prises;
- 4) le fait qu'aucun des adultes ne croie l'enfant;
- 5) le fait que la santé mentale de l'enfant manifeste une détérioration résultant de l'agression sexuelle sur un plan ou un autre;
- 6) le fait que l'enfant signalé ait déjà été pris en charge au cours des cinq dernières années;
- 7) et un plus grand nombre de problèmes chez les parents.



## Introduction

### La pertinence du projet

Au Québec, à l'exception de la banque de données de l'Étude d'incidence québécoise (ÉIQ) décrite dans la section suivante, il n'existe pas de données nous permettant de brosser un portrait des caractéristiques des signalements pour abus sexuels faits à la Direction de la protection de la jeunesse. Les travaux réalisés dans le cadre du Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel et du Comité consultatif chargé d'élaborer des orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle ont mis en évidence le manque important d'informations sur la situation des enfants agressés sexuellement, celle des familles dans lesquelles ces enfants vivent et les différents services qui leur sont offerts par les différents acteurs impliqués dans cette problématique, principalement les Centres jeunesse (Groupe de travail sur les agressions sexuelles, 1995; Tourigny et Guillot, 1999).

### Mandat

Le présent projet de recherche vise donc à combler ce manque d'informations en procédant à l'analyse des signalements pour abus sexuels provenant de l'Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) au Québec (ÉIQ – Tourigny, Mayer, Wright, Lavergne, Trocmé, Hélie, Bouchard, Chamberland, Cloutier, Jacob, Boucher et Larrivée, 2002). Initialement quatre volets d'analyse étaient prévus dans le cadre de ce projet.

Le premier volet portait sur la description de l'ampleur des signalements d'abus sexuel et d'abus physique en fonction des 16 régions administratives ayant participé à l'ÉIQ. Un document concernant ce volet a déjà été déposé au mois de juin 2001 dans le cadre d'une rencontre portant sur les orientations en matière d'abus sexuels qui s'est tenue au Mont Ste-Anne (voir le rapport Tourigny, Wright, Mayer, Larrivée et Bouchard, 2001). Il a permis de décrire les différents taux d'incidence se rapportant aux abus sexuels/abus physiques en fonction des régions administratives. Les taux présentés étaient : 1) le taux d'enfants pour lesquels le signalement d'abus sexuels/abus physiques n'a pas été retenu; 2) le taux d'enfants pour lesquels le signalement d'abus sexuels/abus physiques a été retenu; 3) le taux d'enfants pour lesquels le signalement d'abus sexuels/abus physiques a été jugé fondé ou soupçonné; 4) les taux étudiés aux points 1, 2 et 3 présentés en fonction du sexe et du groupe d'âge des enfants signalés. Enfin, un ensemble de données concernant les signalements a été présenté également en fonction de chaque région et pour chaque problématique séparée (abus sexuel et abus physique). Outre leur présentation dans le document mentionné, ces données ont fait l'objet d'une présentation orale dans le cadre du colloque du Mont Ste-Anne en juin 2001.

L'objectif du volet 2 était d'examiner ce qui peut distinguer les signalements d'abus sexuel retenus de ceux non retenus. Le volet 3 avait pour but de déterminer ce qui distingue les situations d'abus sexuels intra-familiaux des situations d'abus sexuels extra-familiaux. Nous avons ajouté à ce volet une analyse comparative des situations d'abus sexuels en fonction du sexe de l'enfant. Et finalement, le volet 4 porte sur les facteurs pouvant être associés au

jugement de la situation de l'enfant comme compromettant ou non son développement et sa sécurité.

Le rapport se divise en quatre sections distinctes dont la première présente la méthodologie générale et les trois autres sont directement liées aux trois derniers volets d'analyse.

Enfin, soulignons que les résultats présentés dans ce rapport dressent un portrait de la situation à l'automne 1998. Ce portrait serait probablement différent en 2004 entre autres parce que plusieurs changements sont survenus dans les pratiques d'intervention relatives aux abus sexuels au Québec. De plus, comme il s'agit uniquement de brosser un portrait des cas connus de la DPJ, aucune comparaison des résultats n'est faite avec la population générale québécoise.

# Chapitre 1

## Méthodologie générale

### 1.1 Contexte de l'étude

Dans cette section nous présentons la méthodologie générale de l'étude. Les analyses réalisées dans ce rapport ont été faites à partir d'une banque de données provenant de l'Étude d'incidence québécoise sur les signalements d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux (ÉIQ). L'ÉIQ visait à documenter tous les signalements faits à la Protection de la jeunesse pour l'ensemble des problématiques, incluant les abus sexuels, entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 1998 (voir Tourigny *et al.*, 2002, pour une description détaillée de la méthodologie). Dans le cadre de ce rapport, les analyses ont porté uniquement sur les signalements concernant des situations d'abus sexuels identifiées soit à l'étape « Réception et traitement du signalement (RTS) » ou à l'étape « Évaluation/Orientation (É/O) ».

Les signalements proviennent de 16 des 18 régions administratives du Québec. Deux régions ont été exclues de l'enquête en raison de leur faible population et des difficultés d'accessibilité résultant de leur éloignement : le Nunavik, dont la population est de 8 000 habitants et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, dont la population est de 9 000 habitants. Les 16 régions administratives considérées sont desservies par 16 directions de la Protection de la jeunesse qui sont toutes incluses dans l'étude.

L'ÉIQ a donc permis de documenter 9 790 signalements faits à la DPJ entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 1998. Pour l'ensemble des signalements (incluant les abus sexuels), l'ÉIQ a permis de documenter pour les 16 Centres jeunesse (CJ) : 91 %<sup>1</sup> de tous les signalements non retenus faits à la DPJ durant cette période (le pourcentage variant de 70 à 100 % selon le CJ); et 86 % de tous les signalements retenus (le pourcentage variant de 64 à 99 % selon le CJ – Tourigny *et al.*, 2002).

### 1.2 Définition des abus sexuels

Dans le cadre du rapport, seuls les signalements impliquant une situation d'abus sexuel ont été retenus pour analyses. Les situations d'abus sexuel pouvaient avoir été identifiées soit au moment du signalement (étape RTS), soit au moment de l'évaluation (étape É/O). Dans le cadre de la Protection de la jeunesse, l'abus sexuel est défini par l'alinéa 38 g(s) de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) comme un :

« Geste posé par une personne donnant ou recherchant une stimulation sexuelle non appropriée quant à l'âge et au niveau de développement de l'enfant ou de l'adolescent, portant ainsi atteinte à son intégrité corporelle ou

---

<sup>1</sup> Le taux de signalements documentés a été calculé en comparant le nombre de cas documentés durant l'étude au nombre de cas enregistrés par chaque Direction de la Protection de la jeunesse au cours de la même période.

psychique, alors que l'abuseur a un lien de consanguinité avec la victime ou qu'il est en position de responsabilité, d'autorité ou de domination avec elle » (MSSS, 1998).

Dans le formulaire É/O, la définition de la problématique d'abus sexuel précise davantage la nature des activités sexuelles en cause en distinguant sept types d'abus sexuels, soit :

- 1) Relation sexuelle complète impliquant une pénétration orale, anale, ou génitale (ICBE, échelle 33, point 6 : Vézina et Bradet, 1990).
- 2) Tentative de relation sexuelle. Il y a eu tentative d'avoir une relation sexuelle avec l'enfant mais sans succès.
- 3) Attouchement ou caresse aux parties génitales. On a caressé la poitrine ou les parties génitales de l'enfant mais il n'y a eu aucune relation sexuelle entre l'adulte et l'enfant (ICBE, échelle 33, point 5 : Vézina et Bradet, 1990).
- 4) Exhibitionnisme/voyeurisme. Une personne s'est exhibée devant l'enfant (exposition des parties génitales, masturbation, etc.) ou l'enfant s'est exhibé. Les tentatives d'exhibition/voyeurisme sont également considérées ici (ICBE, échelle 33, point 4 : Vézina et Bradet, 1990).
- 5) Harcèlement sexuel. L'enfant est incité ou encouragé à poser des gestes d'ordre sexuel. Toutefois aucun acte sexuel n'a réellement eu lieu (ICBE, échelle 33, point 3 : Vézina et Bradet, 1990).
- 6) Exploitation sexuelle. On force l'enfant à s'adonner à des activités à caractère sexuel afin d'obtenir des gains financiers ou on lui permet de le faire (par exemple la prostitution, les films pornographiques, etc. - CIS : Trocmé, MacLaurin, Fallon, Deciuk, Billingsley, Tourigny, Mayer, Wright, Barter, Burford, Hornick, Sullivan et McKenzie, 2001).
- 7) Autres formes d'abus sexuels : ici les répondants devaient préciser.

### 1.3 Mesures

Les formulaires d'enquête ont été élaborés pour l'ÉIQ en tenant compte : 1) du processus de traitement des signalements propre au système de protection de la jeunesse du Québec; 2) des attentes exprimées par les intervenants des Centres jeunesse participants (CJ) et les chercheurs directement engagés dans l'étude; 3) d'instruments de mesure provenant d'enquêtes similaires dont l'*Ontario Incidence Study* (OIS - Trocmé, McPhee, Tam et Hay, 1994) et la *National Incidence Study* (Sedlack et Broadhurst, 1996); 4) de la nécessité de recueillir les mêmes informations que dans l'Étude canadienne d'incidence (ÉCI - Trocmé et al., 2001); et 5) de l'Inventaire concernant le bien-être de l'enfant en relation avec l'exercice des responsabilités parentales - ICBE, d'où plusieurs définitions ont été tirées (Vézina et Bradet, 1990; Vézina, Pelletier, Trano, Lapointe et Boudreau, 1995).

Étant donné que dans le système de protection québécois, la réception et le traitement des signalements (Étape RTS/US) est une étape distincte de celle du processus d'évaluation et d'orientation des signalements (Étape É/O), et qu'elle peut conduire à la fermeture d'un dossier, les données recueillies dans le cadre de la présente étude proviennent de l'utilisation de deux formulaires d'enquête distincts. Un premier formulaire (le formulaire RTS/US) a été élaboré pour documenter les signalements **non retenus** à des fins d'évaluation et un second

formulaire (le formulaire É/O) a été élaboré afin de documenter les signalements **retenus**. Le formulaire RTS/US a été rempli dans les jours suivant la réception d'un signalement non retenu par l'intervenant l'ayant reçu et le formulaire É/O a été rempli par l'intervenant qui a évalué le signalement retenu à la fin de l'étape É/O. Pour l'ensemble des signalements de l'étude la collecte de données s'est terminée au mois de juin 1999, soit six mois après le dernier signalement documenté dans l'étude (au 31 décembre 1998). Les informations recueillies dans l'ÉIQ concernant les signalements retenus sont donc celles connues à la fin de l'étape É/O ou qui étaient connues au 30 juin 1999.

### 1.3.1 Variables indépendantes

Un ensemble de variables a été utilisé dans le cadre des analyses statistiques de chacun des volets de ce rapport. Ces variables portaient sur les caractéristiques de la situation signalée et des services; de l'enfant et de son milieu de vie; des adultes jouant le rôle de parents auprès de l'enfant; des mauvais traitements et de troubles de comportement sérieux identifiés au moment du signalement et lors de l'évaluation; ainsi que des références personnalisées faites à la suite du signalement. Les Tableaux 1.1 et 1.2 présentent les variables utilisées dans le cadre des analyses univariées concernant respectivement la décision de retenir ou non le signalement et la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement.

### 1.3.2 Variables dépendantes

*Décision de retenir le signalement ou non* : La première variable dépendante correspond à la décision de retenir ou non le signalement (chapitre 2). Un signalement est défini comme « Toute situation d'un enfant de 0-17 ans, rapportée au directeur de la protection de la jeunesse par une personne qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement de cet enfant est ou peut être compromis » (MSSS, 1998 : 5). Le signalement est d'abord reçu par un intervenant qui agit à titre de représentant du directeur ou de la directrice de la DPJ. L'intervenant appartient à un service de réception et traitement des signalements (RTS) si le signalement lui parvient le jour, ou à un service d'urgence sociale (US) si celui-ci lui parvient le soir, les fins de semaine ou les jours fériés. C'est donc à cette étape que la décision de retenir ou non le signalement est prise. Dans sa décision, l'intervenant tient compte de la précision et de la gravité des faits rapportés, de la vulnérabilité de l'enfant, des capacités des parents et du milieu et de la crédibilité ou de l'objectivité de l'individu responsable du signalement. Au besoin, des vérifications supplémentaires peuvent être faites pour statuer sur la décision de retenir ou non le signalement à des fins d'évaluation.

*Abus sexuel intra ou extra-familial* : Dans le contexte du rapport, les abus intra-familiaux sont définis comme ceux mettant en cause au moins un des deux parents biologiques ou adoptifs alors que les abus extra-familiaux mettent en cause toute autre personne. Cette définition est celle adoptée dans le *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* (MSSS, 1998) et le *Guide d'intervention lors d'allégation d'abus sexuel envers les enfants* (ACJQ, 2000). Il s'agit donc d'une définition plus restreinte que celle généralement retrouvée dans la littérature concernant les abus sexuels intra-familiaux.

*Sexe de la victime* : Ici il s'agit du sexe de l'enfant à l'endroit duquel a eu lieu l'abus sexuel jugé fondé, à l'étape É/O, par l'intervenant de la DPJ.

**Tableau 1.1**  
**Variables utilisées pour l'analyse univariée concernant**  
**la décision de retenir ou non le signalement**

<b>Variables liées à l'enfant signalé</b>	
1)	Sexe de l'enfant
2)	Âge de l'enfant
3)	Nombre de signalements pour un même enfant
4)	Besoins de services
5)	Types de besoins de services
<b>Variables liées à la famille de l'enfant signalé</b>	
6)	Milieu de vie de l'enfant
7)	Nombre d'enfants signalés dans la même famille
8)	Existence d'un conflit de garde
9)	Présence d'une autre personne significative
<b>Variables liées à la problématique décrite dans le signalement</b>	
10)	Présence d'un abus physique
11)	Présence de négligence
12)	Présence de troubles de comportement
13)	Nombre de problématiques dans le signalement
14)	Personne mise en cause
15)	Nombre de personnes mises en cause
<b>Variables liées aux services, aux signalements et à leur source</b>	
16)	Type de réception
17)	Nombre de signalements pour un même enfant
18)	Signalement antérieur retenu (12 mois)
19)	Prise en charge antérieure (5 ans)
20)	Source de signalement
21)	Plus d'un signalant pour un même signalement
22)	Présence d'une référence personnalisée
23)	Types de références personnalisées
NB	Les variables dans la zone grise ont été testées lors d'analyses univariées mais elles n'ont pas été utilisées dans le modèle de régression. Les principales raisons sont d'ordre théorique.

*Le jugement de compromission du développement ou de la sécurité* : Lorsqu'un signalement est retenu pour une évaluation, celle-ci implique la vérification des faits, l'analyse de la situation en fonction des effets sur l'enfant, des capacités des parents, des conditions de vie. Pour ce faire, la loi attribue à la directrice ou au directeur de la Protection de la jeunesse un pouvoir d'enquête. Une fois l'enquête terminée, l'intervenant doit, dans un premier temps, décider si les faits signalés sont fondés et, dans un second temps, décider si cette situation compromet ou non la sécurité ou le développement de l'enfant (SDC : Sécurité/Développement compromis) (MSSS, 1998).

Si, suite à l'évaluation, l'intervenant considère que les faits sont fondés, mais sans que la situation ne compromette la sécurité ou le développement de l'enfant, le dossier est fermé. Par ailleurs, si l'on considère que les faits sont fondés et qu'un jugement de compromission est posé, l'intervenant peut proposer des mesures volontaires ou saisir le tribunal de la situation. Il peut notamment recommander le placement de l'enfant afin de remédier à la situation de compromission.

**Tableau 1.2**  
**Variables utilisées pour l'analyse univariée concernant**  
**la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du**  
**développement de l'enfant**

**Variables liées à l'enfant signalé**

- 1) Sexe de l'enfant
- 2) Âge de l'enfant
- 3) Nombre de problèmes cliniques chez l'enfant

**Variables liées aux adultes vivant avec l'enfant signalé**

- 4) Niveau de scolarité (secondaire complété)
- 5) Antécédents de mauvais traitements dans l'enfance
- 6) Au moins un adulte vit de l'aide sociale
- 7) Présence d'un autre adulte significatif pour l'enfant
- 8) Au moins un adulte autochtone
- 9) Nombre de problèmes cliniques chez les figures parentales

**Variables liées à la famille de l'enfant signalé**

- 10) Milieu de vie de l'enfant
- 11) Revenu familial
- 12) Nombre d'enfants dans la même famille
- 13) Nombre d'enfants signalés dans la même famille
- 14) Nombre de déménagements dans les 12 derniers mois

**Facteurs de protection**

- 15) Plaintes policières
- 16) Accusations criminelles
- 17) Soutenir l'enfant
- 18) Croire l'enfant
- 19) Gestes concrets pour protéger l'enfant
- 20) L'enfant habite avec la personne mise en cause

**Variables liées à la problématique décrite dans le signalement**

- 21) Nombre de problématiques jugées corroborées
- 22) Personne mise en cause
- 23) Nature des abus sexuels (problématique corroborée)
- 24) Durée des sévices (problématique corroborée)
- 25) Blessures identifiées (problématique corroborée)
- 26) Traitement médical requis (problématique corroborée)
- 27) Atteintes à la santé mentale
- 28) Traitement psychosocial requis

**Variables liées aux services, aux signalements et à leur source**

- 29) Type de réception
- 30) Signalement antérieur retenu (12 mois)
- 31) Prise en charge antérieure (5 ans)
- 32) Source de signalement
- 33) Priorité d'intervention accordée
- 34) Mesures d'urgence
- 35) Placement en cours d'évaluation

## 1.4 Échantillon

Deux échantillons distincts ont été utilisés dans le contexte du rapport. L'échantillon utilisé pour déterminer les variables associées à la décision de retenir ou non le signalement comprend 849 signalements impliquant une situation d'abus sexuel, dont 401 signalements qui n'ont pas été retenus et 448 signalements qui ont été retenus à des fins d'évaluation (chapitre 2). Le second échantillon utilisé pour les autres questions de recherche comprend 297 enfants dont le signalement a été retenu et jugé fondé à la suite de l'évaluation (chapitres 3 et 4). En somme, lorsqu'il sera question des différences entre les abus sexuels intra et extra-familiaux, des différences selon le sexe des victimes et des facteurs concernant la décision statuant sur la compromission, il sera exclusivement question d'enfants dont les abus sexuels ont été jugés fondés.

## 1.5 Stratégies d'analyse

Pour l'ensemble des questions de recherche du rapport (chapitres 2, 3 et 4), des analyses univariées (tests de Chi-carré ou test t) ont été effectuées afin d'identifier des différences entre chacune des variables indépendantes et la variable dépendante à l'étude. Dans le cas des deux décisions charnières, soit celle de retenir ou non le signalement (chapitre 2) et celle concernant la compromission ou non du développement et de la sécurité (chapitre 4), une seconde étape d'analyse a consisté à utiliser les variables s'étant avérées significatives à la première étape dans une analyse de régression logistique par blocs hiérarchiques (Tabachnick et Fidell, 2001). Ce type d'analyse statistique permet d'identifier les variables qui contribuent significativement à prédire une décision donnée.

## 1.6 Forces et limites méthodologiques

Les résultats présentés dans ce rapport doivent être interprétés à la lumière des forces et limites de l'ÉIQ. Parmi les principaux avantages présentés par l'étude, retenons les suivants : une couverture de l'ensemble des signalements retenus et non retenus dans 16 des 18 régions sociosanitaires du Québec durant une période de trois mois; une profondeur et une qualité de l'information recueillie concernant les enfants et les situations portées à l'attention des CJ; un recours à des définitions cliniques des mauvais traitements et des troubles de comportement plutôt qu'à des définitions légales; et une utilisation de définitions uniformes facilitant les comparaisons interrégionales. Ainsi, par rapport aux *données opérationnelles* publiées annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur les signalements reçus par les DPJ, les données de l'ÉIQ offrent la possibilité de mener des analyses plus complètes et plus approfondies sur la nature des mauvais traitements et des troubles de comportement signalés, la juxtaposition des problèmes, les facteurs associés et les pratiques des services de protection.

Les limites de l'étude tiennent d'abord au fait qu'elle ne porte, bien sûr, que sur les enfants signalés aux services de protection. Ce ne sont donc pas tous les enfants ayant été victimes de mauvais traitements ou ayant manifesté des troubles de comportement durant la période que couvre l'étude qui sont pris en compte par la recherche. L'étude ne tient pas compte des enfants maltraités, connus ou non des autres professionnels-les et des membres de la communauté en général, qui n'ont pas été signalés à la DPJ durant l'automne 1998. L'étude exclut en outre les enfants dont la sécurité ou le développement a été jugé compromis et qui étaient, au moment de l'enquête, suivis par les DPJ, à moins, bien entendu, que leur situation n'ait fait l'objet d'une nouvelle évaluation ou d'une révision anticipée.

Une autre réserve méthodologique qu'il convient de mentionner est que la représentativité des signalements documentés pendant les trois mois de l'étude par rapport à l'ensemble des signalements reçus par la DPJ au cours de l'année 1998-1999 n'a pas été vérifiée. Il est donc possible que certains types de signalements soient sur-représentés ou au contraire sous-représentés durant cette période de l'automne. Par exemple, les incidents signalés par le milieu scolaire sont certainement plus nombreux durant les semestres de l'année scolaire que durant les vacances de Noël ou la période estivale. Il en va de même de certaines problématiques comme l'absentéisme ou les comportements problématiques des jeunes en milieu scolaire. Enfin, la représentativité de l'échantillon peut également être affectée par le taux de réponses obtenu dans chaque DPJ. Ainsi, plus le taux de réponses est faible pour une région donnée, moins l'échantillon a de chances d'être représentatif pour cette région.

Enfin, une dernière limite, qui concerne principalement les analyses visant à prédire la décision de retenir le signalement et le jugement de compromission, est le fait que les données proviennent d'une seule source d'information, soit les intervenants. Dans une telle situation, les études montrent qu'il y a une tendance à ce que les données fournies par une source unique soient corrélées. Dans cette étude, ceci implique que comme ce sont aussi les intervenants qui prennent les décisions, ces derniers pourraient avoir inconsciemment tendance à augmenter la gravité des situations et des caractéristiques documentées dans le questionnaire afin d'être cohérents avec leurs décisions. Comme plusieurs informations sont basées sur leur jugement, ce type de biais est donc possible à tout le moins pour certaines variables où leur jugement est requis.



## **Chapitre 2**

### **Facteurs associés à la décision de retenir ou non le signalement impliquant une situation d'abus sexuel**

#### **2.1 Introduction**

Au Québec, depuis une dizaine d'années, la proportion des signalements retenus par rapport à l'ensemble des signalements traités par la Protection de la jeunesse (plus de 50 000 signalements par année) est restée particulièrement stable et elle se situe à près de 50 % (Lessard, 2001). Selon les Centres jeunesse, ce taux varie toutefois de 35 % à 64 %, la majorité des Centres jeunesse se situant entre 40 % et 60 %. La décision de retenir ou non le signalement représente la première étape du système de protection de la jeunesse. Cette décision revêt une importance particulière puisqu'elle peut avoir des répercussions considérables sur la vie des enfants signalés et de leur famille. Si les conséquences de la décision de ne pas retenir un signalement peuvent s'avérer dramatiques pour un enfant qui court un danger grave, à l'inverse, dans les situations à plus faible risque ou lorsque l'enfant ou les parents peuvent recevoir des services de la part d'autres ressources de la communauté, une telle décision permet aux familles d'éviter un processus d'enquête souvent difficile et une intervention beaucoup plus intrusive dans leur vie.

Dans un contexte où les ressources humaines et matérielles disponibles sont limitées, cette décision comporte également des conséquences importantes pour les intervenants qui se situent aux autres étapes du processus d'intervention, en particulier pour les intervenants chargés de l'évaluation des signalements retenus. Le problème des listes d'attente à l'étape de l'évaluation (« Rapport Lebon » : Lebon, Dumais, Poudrier, Tessier et Théorêt, 1998) ou encore l'évaluation de signalements qui s'avèrent en définitive non fondés soulèvent en effet les questions de l'efficacité et des coûts du système de protection ainsi que celle, plus fondamentale encore, de la protection des enfants qui en ont véritablement besoin. Dans le cas des signalements pour abus sexuels, la situation semble d'ailleurs préoccupante puisque 36 % d'entre eux seront jugés non fondés à la suite de l'évaluation, alors que moins de 25 % seront jugés fondés avec compromission (Lessard, 2003). Comparativement aux autres problématiques, les abus sexuels et les abus physiques sont les problématiques pour lesquelles la proportion de cas jugés fondés est la moins élevée.

Il importe également de relever les répercussions de cette décision sur les autres ressources impliquées auprès des enfants et de leur famille avant ou après un signalement. Rappelons ici que, selon les données de l'ÉIQ, plus de la moitié des signalements proviennent de sources publiques (Tourigny *et al.*, 2002). En outre, près du tiers des signalements non retenus donnent lieu à une référence personnalisée. Les questions de la complémentarité et de la concertation entre les ressources se posent donc de façon très marquée à l'étape de la réception et du traitement des signalements (RTS).

Pour diverses raisons, la décision de retenir ou non le signalement impliquant une situation d'abus sexuel apparaît comme particulièrement complexe. Dans un premier temps, l'abus sexuel est relativement difficile à dépister et à déterminer lors d'une enquête puisqu'il se

produit généralement sans la présence de témoin et que les séquelles potentielles sont souvent moins apparentes que dans les cas d'abus physique et de négligence. Dans un deuxième temps, plus l'enfant est jeune et plus la preuve est difficile à faire étant donné la capacité limitée des jeunes enfants à dévoiler une agression sexuelle. Enfin, étant donné que les abus sexuels considérés par le *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* (MSSS, 1998) et le *Guide d'intervention lors d'allégation d'abus sexuel envers les enfants* (ACJQ, 2000) ne recouvrent pas uniquement ceux commis par un parent, le risque de fausses allégations peut s'avérer plus grand puisque l'on considère tous les types d'agresseurs potentiels. Ces différents éléments mettent en évidence la nécessité d'examiner plus attentivement ce qui préside à la décision de retenir ou non le signalement impliquant une situation d'abus sexuel, afin de tenter de déterminer ce qui distingue les situations qui seront retenues des situations qui ne le seront pas.

Bien qu'au cours des dernières années les études sur le processus décisionnel et sur les différents facteurs qui interviennent dans la prise de décision en contexte de protection se soient considérablement développées, celles qui portent spécifiquement sur la décision de retenir le signalement demeurent peu nombreuses. Encore moins nombreuses sont celles qui examinent plus spécifiquement la rétention des signalements pour abus sexuels. Cette situation s'explique notamment par la difficulté qu'il y a à recueillir de l'information sur les signalements faisant l'objet d'un premier triage avant l'étape de l'évaluation. Par exemple, Trocmé *et al.* (2001) rapportent qu'il existe au Canada une très grande diversité des pratiques de triage dans les différents services de protection de l'enfance et que ces procédures ne sont pas toutes formalisées.

Afin de pallier ce manque d'études, le présent chapitre explore la question des facteurs associés à la décision de retenir ou non le signalement impliquant une situation d'abus sexuel envers un enfant. Le fait d'utiliser, comme nous le faisons, des analyses statistiques pour déterminer quels sont ces facteurs, implique qu'il existe un lien mathématique entre les variables, mais cela ne veut pas dire que les intervenants de la Protection de la jeunesse ont nécessairement utilisé ces variables pour prendre leur décision au moment de valider les faits signalés.

## 2.2 Résultats

Les analyses ont été réalisées à partir d'un échantillon de 849 signalements impliquant une situation d'abus sexuel, dont 401 signalements qui n'ont pas été retenus et 448 signalements qui ont été retenus à des fins d'évaluation. À l'étape suivante, soit celle de l'É/O, nous constatons que 36 % des signalements retenus pour abus sexuels se sont avérés non fondés, que 33 % ont été jugés fondés **avec** sécurité/développement compromis (SDC) et 30 % jugés fondés **sans** sécurité/développement compromis (sécurité/développement non compromis : SDNC). Comme la décision est prise à l'étape RTS, le nombre de variables qui ont pu être explorées est beaucoup moins important que dans les autres chapitres puisqu'à l'étape RTS les possibilités de documenter de façon détaillée la situation de l'enfant sont beaucoup moins grandes. De même, il faut également noter que les situations d'abus sexuels traitées dans ce chapitre sont uniquement celles identifiées au moment du signalement (et non à l'étape É/O).

Les Tableaux 2.1 à 2.6 (en annexe) présentent les résultats concernant l'ensemble des variables qui ont été examinées. Le lecteur peut donc s'y référer pour avoir une description détaillée des 849 signalements. Dans cette section, nous présenterons, dans un premier temps, les variables identifiées comme significatives lors des analyses univariées. Dans un deuxième temps, nous présenterons les variables qui ont été retenues dans le modèle de régression logistique final, c'est-à-dire celles qui sont liées à la décision de retenir ou non le

signalement lorsque la variance expliquée par toutes les autres variables considérées dans l'analyse est prise en considération (Tableau 2.8).

### 2.2.1 Analyses univariées

#### *Caractéristiques des enfants signalés*

Le Tableau 2.1 présente certaines caractéristiques des enfants concernés par les 849 signalements reçus ayant pour objet une situation d'abus sexuel. Nous pouvons constater que les signalements retenus comportaient une proportion de filles plus importante que les signalements non retenus (74 % versus 66 %), alors que l'inverse se produit pour les garçons dont la proportion est plus importante dans le cas des signalements non retenus que dans celui des signalements retenus (34 % versus 26 %).

En ce qui concerne les services dont l'enfant a besoin selon l'intervenant RTS/US, nous constatons que de tels besoins sont notés davantage dans le cas des signalements retenus que dans celui des signalements non retenus, soit pour 74 % et 68 % des signalements respectivement. Cette différence se constate pour pratiquement tous les types de services. Seuls les besoins de services suivants sont notés en proportion similaire que le signalement soit retenu ou non : le besoin de services internes offerts par le CJ et le besoin de services de santé/services médicaux. Cette plus forte proportion de besoins de services dans le cas des signalements retenus est très probablement directement liée au fait que pour les signalements retenus, les besoins de services étaient identifiés uniquement à la fin de l'étape É/O, ce qui fait que l'intervenant avait un meilleur portrait de la situation de l'enfant. De plus, ces résultats refléteraient également de plus grands besoins réels lorsque le signalement est retenu. Considérant que dans ce chapitre nous nous intéressons principalement à la question de savoir ce qui influence la décision de retenir ou non le signalement, décision qui se prend à l'étape RTS, nous ne considérerons pas les besoins de services dans les analyses multivariées puisque ces besoins ont été identifiés **après** la décision de retenir le signalement.

#### *Caractéristiques des figures parentales vivant avec l'enfant signalé*

Le Tableau 2.2 présente les caractéristiques des figures parentales vivant avec l'enfant. Ces données sont présentées à des fins descriptives seulement et, à l'exception de la variable « Présence d'un autre adulte significatif dans la vie de l'enfant », aucune analyse statistique n'a été réalisée pour ces variables. La raison tient au fait que le choix de la figure parentale #1 ou #2 dans les questionnaires était fait par l'intervenant, et ce sans critère spécifique. Ce qui implique que si nous trouvons sur ce plan des différences significatives entre les signalements retenus et non retenus, cela pourrait simplement être lié au fait que les intervenants RTS et É/O auraient utilisé des logiques différentes pour choisir la figure parentale #1 et #2. De plus, pour plusieurs caractéristiques de la figure parentale, nous retrouvons une proportion importante d'informations manquantes dans le cas des signalements non retenus. C'est le cas pour la variable « Présence d'un autre adulte significatif » où, pour 73 % des signalements non retenus, l'intervenant RTS ne connaissait pas l'information. Ce qui explique la différence significative entre les signalements retenus et non retenus.

Le Tableau 2.2 nous permet toutefois de constater que la figure parentale #1 est presque toujours un parent biologique (93 % des cas) alors que la figure parentale #2 est dans la moitié des cas un parent biologique (51 %) ou un conjoint du parent biologique (près de 39 % des cas). Notons qu'environ 3 % des figures parentales #1 et #2 sont d'origine autochtone. Enfin, les variables concernant l'âge des figures parentales et la présence d'un

autre adulte significatif dans la vie de l'enfant sont difficilement interprétables étant donné la proportion importante de « Ne sait pas » dans le cas des signalements non retenus.

### *Caractéristiques des familles*

Au niveau familial, les variables explorées présentent toutes des différences significatives entre les signalements retenus et non retenus (Tableau 2.3). Dans un premier temps, nous constatons que 34 % des signalements retenus concernaient plus d'un enfant comparativement à 24 % des signalements non retenus. Deuxièmement, la proportion de familles recomposées est plus élevée dans le cas des signalements retenus que dans celui des signalements non retenus (27 % versus 15 %). Enfin, malgré une différence significative quant à l'existence d'un conflit de garde concernant l'enfant signalé, la proportion importante (24 %) de « Ne sait pas » dans le cas des signalements non retenus en rend difficile l'interprétation. Notons toutefois la présence d'un conflit de garde concernant l'enfant signalé dans 13 % des signalements non retenus et 12 % des signalements retenus.

### *Caractéristiques des signalements*

Le Tableau 2.4 montre que la majorité des signalements ont été reçus par les services réguliers de jour (88 %) et que seuls 12 % des signalements ont été reçus par les services d'urgence sociale (soir, fin de semaine et jours fériés). Les signalements retenus et non retenus diffèrent toutefois sur ce point. En effet, du côté des signalements retenus, la proportion de signalements reçus par les services réguliers est un peu plus importante que du côté des signalements non retenus (91 % versus 85 % respectivement) alors que c'est l'inverse pour les signalements reçus par l'urgence sociale.

Plusieurs différences significatives apparaissent sur le point de la source de signalement selon que celui-ci est retenu ou non (Tableau 2.4). Dans un premier temps, on peut noter que les sources publiques sont davantage présentes dans le cas des signalements retenus que dans celui des non retenus (63 % versus 56 %) et qu'à l'inverse les sources « anonymes » et « autres » sont davantage présentes dans les signalements non retenus (3 % versus 0 % et 7 % versus 3 % respectivement). Comparativement aux signalements non retenus, les signalements retenus présentent des proportions plus importantes des sources de signalement suivantes : l'enfant lui-même (5 % des signalements retenus versus 2 % des signalements non retenus), une personne de l'entourage de l'enfant (7 % versus 2 %), un membre du personnel du Centre jeunesse (14 % versus 7 %) ou d'un autre CJ (5 % versus 2 %) ou une personne du milieu scolaire (16 % versus 10 %). **À l'inverse**, les signalements non retenus présentent des proportions plus importantes pour les sources suivantes : le père de l'enfant (5 % des signalements non retenus versus 3 % des signalements retenus), une personne anonyme (3 % versus 0,4 %), une « autre source » (7 % versus 3 %) et le personnel du corps policier (15 % versus 6 %). Enfin, la présence de plus d'un signalant pour le même signalement augmente les probabilités que le signalement soit retenu plutôt que non retenu (11 % versus 4 %).

Notons enfin que le fait que l'enfant ait déjà fait l'objet d'un signalement retenu dans les 12 mois précédant l'étude ou le fait qu'il ait déjà été pris en charge au cours des cinq dernières années ne sont pas davantage représentés du côté des signalements retenus ou non retenus.

### *Caractéristiques des problématiques*

La vaste majorité des signalements pour abus sexuel concernaient cette seule forme de victimisation (83 %), tandis que 15 % impliquaient aussi une autre forme de victimisation et 2 % deux formes de victimisation additionnelles (Tableau 2.5). Les signalements retenus impliquent une autre problématique que l'abus sexuel dans une plus grande proportion que les signalements non retenus (20 % versus 14 %). La présence d'une problématique de négligence ou de troubles de comportement est plus importante dans le cas des signalements retenus (négligence : 15 % des signalements retenus versus 9 % des signalements non retenus; troubles de comportement : 6 % versus 2 %). Aucun lien significatif n'a cependant été trouvé entre l'abus physique et l'abandon d'une part, et la décision de rétention d'autre part.

Le Tableau 2.5 présente également les personnes mises en cause<sup>2</sup> dans la situation signalée, et ce, uniquement à titre descriptif. En effet, ces résultats sont difficiles à interpréter pour deux raisons : dans le cas des signalements non retenus, le questionnaire de collecte de données identifiait les personnes mises en cause sans les relier à une problématique spécifique, ce qui fait que lorsque la situation impliquait une autre problématique en plus des abus sexuels, nous ne pouvions déterminer la problématique pour laquelle la personne était mise en cause. Ce qui n'est pas le cas des signalements retenus. De plus, comme il y a davantage de problématiques dans le cas des signalements retenus, il y a également plus de personnes mises en cause, ce qui fait que la proportion des cas comportant plusieurs catégories de personnes mises en cause (mère biologique, père biologique, conjoint de la mère et un membre de la famille élargie) est plus élevée dans le cas des signalements retenus que de ceux non retenus.

### *Caractéristiques des références personnalisées*

À la suite du signalement, aucune référence personnalisée n'a été effectuée dans la majorité des cas (72 % – Tableau 2.6). Pour un peu plus du quart des signalements (28 %), au moins une référence personnalisée a été effectuée. Les intervenants ont le plus souvent référé directement à un CLSC (9 %). Deux liens significatifs ont été trouvés entre les types de références personnalisées et la décision de rétention du signalement. Lorsque le signalement n'était pas retenu, une référence personnalisée était plus souvent faite au Centre jeunesse ayant reçu le signalement (8 % versus 3 % pour les signalements retenus) ou à un autre Centre jeunesse (2 % versus 0 %).

## **2.2.2 Facteurs associés à la décision de retenir ou non le signalement – analyse de régression**

Le Tableau 2.7 présente les variables qui se sont avérées significatives lors des analyses univariées et qui ont été utilisées dans le cadre de l'analyse de régression. Les 18 variables significatives des analyses univariées ont été entrées de façon séquentielle en trois blocs qui sont composés de : 1) cinq variables caractérisant l'enfant et la famille signalée, 2) 11 variables caractérisant les signalements et 3) deux variables caractérisant les services personnalisés. Elles sont entrées dans l'analyse de régression dans cet ordre.

---

<sup>2</sup> Par « personne mise en cause » nous entendons l'agresseur dans le cas des problématiques de mauvais traitements et les personnes concernées par la problématique « troubles de comportement » (généralement l'enfant lui-même et parfois une figure parentale).

**Tableau 2.7**  
**Caractéristiques des enfants, des signalements et des services**  
**en fonction de la décision de retenir ou non le signalement**

Variables	Décision de retenir ou non le signalement			Chi <sup>2</sup> (dl)
	Total	Non retenus (N = 401)	Retenus (N = 448)	
<b>1) Caractéristiques des enfants et des situations signalées</b>				
Sexe de l'enfant signalé (variable #1)				
Garçon	30 %	34 %	26 %	6,14* (1)
Fille	70 %	66 %	74 %	
Milieu de vie (var. #2)				
Famille d'origine ou adoptive	70 %	76 %	64 %	36,21*** (4)
Famille recomposée	21 %	15 %	27 %	
Famille d'accueil ou CRJDA	6 %	6 %	5 %	
Autre	2 %	0,5 %	4 %	
Ne sait pas	0,8 %	2 %	0 %	
Fratrie signalée (var. #3)				
Aucune	70 %	76 %	66 %	14,10** (4)
Un enfant	20 %	18 %	21 %	
Deux enfants	7 %	6 %	9 %	
Trois enfants et plus	3 %	1 %	4 %	
Négligence présente (var. #4)	12 %	9 %	15 %	7,96** (1)
Troubles de comportement présents (var. #5)	4 %	2 %	6 %	6,78** (1)
<b>2) Caractéristiques du signalement</b>				
Type de réception (N = 844) (var. #6)				
Services réguliers	88 %	85 %	91 %	9,01** (1)
Urgence sociale	12 %	15 %	9 %	
Enfant lui-même se signale (var. #7)	3 %	2 %	5 %	7,74** (1)
Père signale (var. #8)	4 %	5 %	3 %	3,86* (1)
Connaissance/voisin signale (var. #9)	4 %	2 %	7 %	12,44* (1)
Personnel autre CJ signale (var. #10)	3 %	2 %	5 %	5,74* (1)
Personnel scolaire signale (var. #11)	13 %	10 %	16 %	6,71** (1)
Corps policier signale (var. #12)	11 %	15 %	6 %	18,11*** (1)
Personnel du CJ signale (var. #13)	10 %	7 %	14 %	12,32*** (1)
Autre source signale (var. #14)	5 %	7 %	3 %	6,50** (1)
Source anonyme signale (var. #15)	1 %	0 %	0,4 %	6,37** (1)
Plus d'un signalant (var. #16)	7 %	4 %	11 %	15,55*** (1)
<b>3) Caractéristiques des services</b>				
Référence personnalisée au CJ (var. #17)	5 %	8 %	3 %	7,20** (1)
Réf. personnalisée à un autre CJ (var. #18)	1 %	2 %	0,4 %	4,36* (1)
<i>Note.</i> N = 849; certaines variables incluent des données manquantes. * p<0,05 ** p<0,01 *** p<0,001.				

Le modèle de régression logistique final a retenu 10 variables (Tableau 2.8). Ce modèle permet de classer correctement 51 % des signalements non retenus et 75 % des signalements retenus.

Les signalements faits à la Protection de la jeunesse à propos d'une situation d'abus sexuel sont davantage susceptibles d'être retenus dans les cas où le signalement implique :

- 1) un enfant de sexe féminin,
- 2) plus d'un enfant d'une même famille,
- 3) la présence de troubles de comportement,
- 4) sa réception par les services RTS réguliers,
- 5) plus d'un signalant.

De plus, le signalement est moins souvent retenu lorsque :

- 1) la source du signalement est anonyme,
- 2) la source du signalement est une source « autre »,
- 3) la source du signalement est le père,
- 4) la source du signalement est un policier,
- 5) il y a une référence personnalisée au CJ.

La statistique  $\text{Exp}(b)$ , présentée au Tableau 2.8, permet d'identifier la force de la relation unissant les facteurs à la décision de rétention. Plus la valeur de cette statistique est élevée, et plus la probabilité qu'un signalement soit retenu est augmentée comparativement à la valeur de référence de la variable étudiée. Ici, par exemple, la variable qui semble la plus influente concerne l'anonymat du signalant. La valeur de la statistique nous indique que les signalements ont une probabilité 10 fois plus élevée d'être retenus lorsque le signalant est connu comparativement aux cas où il est anonyme, valeur de référence pour cette variable. En ordre décroissant, les quatre facteurs les plus importants sont le fait que la source de signalement soit anonyme, le fait que d'autres enfants de la fratrie soient signalés, le fait qu'il y ait plus d'un signalant, et le fait que la source de signalement soit un policier.

### 2.3 Discussion

Dans le cadre de l'intervention en protection de la jeunesse, l'étape de la réception et du traitement d'un signalement se subdivise en différentes étapes dont la réception du signalement, son traitement, la prise de décision relative à la rétention et la décision sur le degré d'urgence lorsque le signalement est retenu (ACJQ, 2000). Lors de la réception d'un signalement, l'intervenant doit recueillir le plus d'informations possible sur les faits signalés, la vulnérabilité de l'enfant et les capacités de protection des parents et du milieu. Une fois l'information recueillie, l'intervenant traite alors celle-ci afin de décider s'il faut retenir ou non le signalement. Nous tenterons dans les prochaines lignes d'interpréter les résultats de l'étude dans ce contexte clinique et dans le contexte des connaissances scientifiques. Il faut noter que toutes les études avec lesquelles nos résultats sont comparés sont des études portant sur des signalements à la Protection de la jeunesse impliquant toutes formes de mauvais traitements et qui ne concernent pas spécifiquement des abus sexuels.

**Tableau 2.8**  
**Facteurs associés à la décision de rétention du signalement :**  
**modèle final de la régression logistique *stepwise* en trois blocs**  
**hiérarchiques (N = 839\*)**

Variabiles	Wald	Sig.	Exp(b)	IC** (bas - haut)
<b>Bloc 1</b>				
Sexe de l'enfant signalé				
Garçon	Référence			
Fille	7.8	.005	1.6	1.1 - 2.2
Fratrie signalée				
Aucune	Référence			
Un enfant	7.1	.008	1.7	1.1 - 2.4
Deux enfants	4.5	.034	1.9	1.0 - 3.4
Trois enfants et plus	9.0	.003	6.1	1.9 - 19.6
Troubles de comportement				
Non	Référence			
Oui	6.2	.013	2.9	1.3 - 6.6
<b>Bloc 2</b>				
Type de réception				
Urgence sociale	Référence			
Services réguliers	10.2	.001	2.1	1.3 - 3.4
Source du signalement :				
Père				
Oui	Référence			
Non	4.9	.027	2.5	1.1 - 5.6
Policier				
Oui	Référence			
Non	21.3	.000	3.3	2.0 - 5.4
Anonyme				
Oui	Référence			
Non	8.3	.004	10.1	2.1 - 48.7
Autre				
Oui	Référence			
Non	6.5	.011	2.5	1.2 - 5.1
Nombre de signalants				
Un seul	Référence			
Deux ou plus	18.9	.000	4.5	2.3 - 8.1
<b>Bloc 3</b>				
Référence faite au CJ				
Oui	Référence			
Non	7.7	.006	2.8	1.3 - 5.7
* Dix signalements ont été éliminés des analyses de régression à cause de données manquantes pour au moins une des 18 variables utilisées pour l'analyse.				
** IC = intervalle de confiance de 95 % pour Exp(b).				

### 2.3.1 Caractéristiques du signalement

Les résultats montrent, dans un premier temps, que la source du signalement est un facteur fortement corrélé à la décision de ne pas retenir. Les signalements provenant des policiers, des pères, des signalants anonymes et des « autres signalants » sont plus souvent **non** retenus. Dans le cas des signalements faits par les pères, les signalants anonymes et les autres types de signalants, il est probable que ces signalements ne soient pas retenus en raison d'une faible crédibilité des faits rapportés. Ces sources de signalement ont possiblement une moins bonne compréhension du rôle de la DPJ et elles utiliseraient le

signalement pour des motifs autres que ceux auxquels souscrit la LPJ (à savoir la question de la compromission de la sécurité et du développement de l'enfant).

Certaines études portant sur les signalements à la Protection de la jeunesse (toutes problématiques confondues) ont en effet montré une relation entre la décision de retenir le signalement et la source du signalement (Downing, Wells et Fluke, 1990; Giovannoni, 1991; Jacob et Laberge 1997; Wells, Stein, Fluke et Dowing, 1989; Wells, Dowing et Fluke, 1991). Par exemple, les signalements de sources privées sont généralement moins souvent retenus que ceux des sources publiques. Cela s'expliquerait en partie par une meilleure qualité de l'information fournie lors du signalement et également par une meilleure compréhension du rôle de la Protection de la jeunesse de la part des sources publiques.

Concernant les signalements faits par les policiers, le fait que leurs signalements soient moins souvent retenus ne serait pas lié à une moins bonne qualité de l'information mais plutôt au fait que les policiers signaleraient de façon systématique toutes les situations d'abus sexuels venant à leur connaissance et impliquant un enfant, comme le veut d'ailleurs la loi. Comme les abus sexuels représentent un crime au Québec, les policiers reçoivent donc une certaine proportion des dévoilements. De plus, les études tendent à montrer que les victimes d'abus sexuels (mineures ou majeures) seraient plus susceptibles de dévoiler un abus commis par une personne inconnue ou avec qui elles n'ont pas de lien de parenté (Tourigny et Lavergne, 1995). Les policiers recevraient donc davantage de plaintes d'abus sexuels commis par des tiers (définition du *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* et du *Guide d'intervention lors d'allégation d'abus sexuel envers les enfants*) qui sont moins susceptibles d'être retenues par les Directions de la protection de la jeunesse. Cette façon de faire pourrait être une façon de s'assurer que les enfants ne sont pas en besoin de protection (via une décision prise par les intervenants de la Protection de la jeunesse) et ainsi de minimiser les risques d'erreurs. Nos discussions avec certains intervenants de différents Centres jeunesse nous confirment que certains corps policiers ont un tel type de pratique de signalements systématiques.

La plus grande proportion de signalements comportant plus d'un signalant parmi les signalements retenus s'explique probablement en grande partie par le fait que la crédibilité et la précision des faits signalés s'avèrent plus grandes lorsque deux personnes signalent la situation d'un enfant. À notre connaissance, aucune autre étude n'a exploré cet aspect.

Finalement, les signalements reçus par les services réguliers des équipes RTS sont plus souvent retenus que ceux reçus en dehors des heures de travail régulières (services d'urgence sociale). Ce résultat est plus difficile à interpréter car on pourrait penser que les signalements reçus par le service d'Urgence sociale présentent justement un certain caractère d'urgence ou de crise qui devrait augmenter la probabilité qu'ils soient retenus. Il est toutefois possible que cela reflète simplement le fait que la décision concernant ces signalements serait déléguée à l'équipe régulière (services réguliers) afin que celle-ci complète auparavant certaines informations, auquel cas c'est à ce niveau que se prendrait éventuellement la décision de retenir le signalement et non au niveau du service d'urgence. À l'inverse, l'équipe d'Urgence sociale pourrait prendre sur-le-champ la décision de ne pas retenir un signalement sans en référer à l'équipe régulière. Une autre hypothèse concernant la plus grande rétention de signalements par les services réguliers pourrait être qu'une partie des signalants de sources publiques (par exemple, le milieu scolaire, les organismes communautaires, les CLSC), dont les signalements sont plus souvent retenus, effectuent leurs signalements dans le cadre de leur travail, donc durant les heures d'ouverture du service régulier. Une interaction possible entre ces deux variables pourrait ainsi expliquer le plus fort taux de rétention affiché par les services réguliers.

### 2.3.2 Caractéristiques de l'enfant et de la famille

En ce qui a trait aux caractéristiques de l'enfant, les signalements concernant des filles sont plus souvent retenus que ceux concernant des garçons. Deux hypothèses pourraient expliquer ce résultat. La première hypothèse est qu'il est possible que cela tienne à certaines caractéristiques des abus sexuels vécus par les garçons. Par exemple, plusieurs recherches ont démontré que les filles étaient davantage à risque d'abus sexuels intra-familiaux que les garçons, lesquels étaient davantage à risque d'abus sexuels extra-familiaux (Holmes et Slap, 1998; Tourigny, 1991). Dans notre étude, nous constatons d'ailleurs que les garçons victimes d'abus sexuels sont plus souvent agressés par un tiers en situation d'autorité que les filles, soit 24 % des garçons comparativement à 7 % des filles (Tableau 3.11). Dans ce contexte, les signalements concernant des garçons seraient moins souvent retenus en raison du moindre lien entre la victime et l'agresseur.

Une autre hypothèse serait la présence d'un préjugé qui favoriserait la non-rétention lorsqu'il s'agit d'un signalement qui concerne un garçon. Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question et ont démontré que le phénomène des abus sexuels envers les garçons est apparu dans la littérature scientifique plus tardivement et que cet intérêt tardif serait lié aux stéréotypes sexuels en vigueur qui ont pour conséquence que les garçons et les hommes sont difficilement perçus comme pouvant être victimes d'abus sexuels. Cela aurait pour effet, entre autres, de rendre le dévoilement d'un abus sexuel moins probable tant de la part de l'entourage de la victime que de la part de la victime elle-même (Dorais, 1997; Mendel, 1995), et cela pourrait également faire en sorte que lorsqu'il y a dévoilement/signalement, le signalement est moins souvent retenu.

La présence de troubles de comportement dans les faits signalés augmente également la probabilité que le signalement soit retenu; cette situation pourrait être interprétée par l'intervenant responsable du signalement comme une vulnérabilité particulière de l'enfant qui découlerait directement de l'abus sexuel.

La présence d'autres enfants de la fratrie dans le même signalement représente un facteur associé à une plus grande probabilité que le signalement soit retenu. Cela pourrait simplement illustrer le fait que dans une situation impliquant plusieurs enfants, l'intervenant juge qu'il n'y a pas de risque à prendre et qu'il est préférable de procéder à une évaluation plus approfondie. De plus, un grand nombre d'enfants/personnes dans une famille a été identifié comme un facteur de risque de mauvais traitements dans plusieurs études (Black, Heyman et Slep Smith, 2001a, 2001b; Schumacher, Slep Smith et Heyman, 2001). Ce qui indiquerait une moins grande capacité de protection de la part des parents. Il faut toutefois noter que les autres études ayant exploré cette variable n'ont pas trouvé de lien entre la décision de retenir ou non le signalement, d'une part, et le nombre d'enfants signalés dans la même famille (Hutchison, 1989; Jacob et Laberge, 1997; Wells, Fluke et Brown, 1995) ou le nombre d'enfants dans la famille, d'autre part (Karski, 1999).

La dernière variable associée à la décision de ne pas retenir le signalement est la référence personnalisée au Centre jeunesse. Dans ce cas, il est fort possible que des signalements ne soient pas retenus justement parce que les cas sont connus du Centre jeunesse (il peut s'agir de signalements en cours d'évaluation ou bien d'enfants qui sont déjà pris en charge par le Centre jeunesse); la référence personnalisée sert alors à informer l'intervenant du Centre jeunesse et fait en sorte qu'il n'y a pas nécessité de retenir le signalement. Le meilleur exemple serait une situation où l'enfant fait déjà l'objet d'une évaluation par l'équipe É/O et où les faits signalés sont déjà connus de la DPJ.

En somme, comme plusieurs études l'ont montré, la source du signalement représente une variable importante à considérer dans la prédiction de la décision de retenir ou non le signalement. Dans notre étude, ce sont principalement les sources de signalements qui ne sont pas retenus qui sont mises en évidence. Les résultats suggèrent également certaines pratiques présentes lors des signalements, à savoir que les signalements reçus par les services réguliers et ceux ne comportant pas de référence personnalisée sont plus souvent retenus.

Il est important de noter en terminant que le modèle de régression considéré prédit beaucoup mieux la décision de retenir le signalement (75 % des cas) que la décision de ne pas le retenir (51 % des cas). Ce résultat suggère qu'il est possible que certaines variables/informations utilisées par les intervenants n'aient pas été documentées dans le cadre de l'étude alors qu'elles peuvent s'avérer importantes dans le processus menant à la décision de ne pas retenir un signalement. Parmi ces informations, les caractéristiques de la situation signalée et des preuves disponibles lors du signalement sont probablement parmi les plus importantes. Par exemple, est-ce que le signalant a été témoin des faits? Est-ce que l'identité de l'agresseur est connue? Est-ce que l'enfant a dévoilé les abus sexuels subis? À quand remontent les faits signalés? Ces informations fourniraient probablement une meilleure idée des éléments pouvant intervenir dans le processus décisionnel.

Enfin, les données suggèrent également que malgré le fait que le modèle puisse bien prédire la décision de retenir le signalement, plus d'un signalement pour abus sexuel sur trois (36 %) s'avérera non fondé à l'étape É/O. Cette proportion de signalements non fondés est la plus élevée parmi toutes les problématiques signalées à la DPJ (négligence, abus physique, situations à risque élevé, troubles de comportement) et elle est sensiblement plus faible que celle rapportée par les données de la banque de données commune CJ-LPJ (Lessard, 2003). Ces données démontrent la difficulté particulière que pose la validation des faits signalés impliquant une situation d'abus sexuels envers un enfant.



## **Chapitre 3**

### **Principales caractéristiques distinguant les abus sexuels fondés intra et extra-familiaux et selon le sexe de la victime**

#### **3.1 Introduction à la problématique**

Deux questions de recherche sont abordées dans ce chapitre. La première concerne ce qui distingue les situations impliquant des abus sexuels intra-familiaux (ASI) et celles impliquant des abus sexuels extra-familiaux (ASE). La seconde question vise à distinguer les situations d'abus sexuels affectant des filles comparativement à celles affectant des garçons. L'échantillon final comprend 297 enfants dont 18,2 % (54 enfants) ont vécu des abus sexuels intra-familiaux, et 81,2 % (243 enfants) des abus sexuels extra-familiaux. Les abus intra-familiaux mettent en cause au moins un des deux parents biologiques ou adoptifs alors que les abus extra-familiaux mettent en cause toute autre personne. Cette définition est celle utilisée dans le *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* (MSSS, 1998) et le *Guide d'intervention lors d'allégation d'abus sexuel envers les enfants* (ACJQ, 2000). Notons également que l'échantillon se compose de 75,8 % de filles et de 24,2 % de garçons.

Il est important de souligner que les abus sexuels fondés peuvent avoir été identifiés au moment du signalement ou lors de l'étape d'évaluation du signalement; cette situation fait en sorte que certaines caractéristiques des signalements peuvent ne pas être liées directement à l'abus sexuel vécu par l'enfant si l'abus a été découvert lors de l'étape É/O. Par exemple, si nous examinons la priorité d'intervention donnée au signalement, nous ne pouvons pas affirmer que celle-ci était directement en lien avec l'abus sexuel, qui pourrait ne pas avoir été connu au moment du signalement.

#### **3.2 Résultats**

Cette section se divise en trois. Dans un premier temps, nous présentons un portrait global des enfants abusés sexuellement (EAS) qui sont connus des DPJ du Québec. Par la suite, nous répondrons aux deux questions abordées dans ce chapitre. L'ensemble des résultats des analyses relatives au chapitre trois est rapporté dans les Tableaux 3.1 à 3.12 (en annexe).

##### **3.2.1 Principales caractéristiques des enfants abusés sexuellement (EAS)**

###### *Caractéristiques des enfants*

Les situations des 297 enfants abusés sexuellement (EAS) se caractérisent par une proportion importante de victimes féminines (76 %) et une proportion d'adolescents plus grande (42 %) que celle des autres groupes d'âge. L'intervenant responsable de l'évaluation rapporte que près de la moitié (46 %) des EAS présentaient un problème connu ou soupçonné au moment de l'évaluation. Les principaux problèmes manifestés par ces enfants

sont des difficultés d'apprentissage (43 %), de la dépression/anxiété (34 %), des problèmes d'attention/hyperactivité (23 %) et un retard de développement (18 %) (Tableau 3.1). En termes de besoins de services, les intervenants ont identifié que 85 % des enfants ont besoin d'au moins un type de services, les principaux besoins étant : un suivi psychosocial (60 % des enfants), un suivi psychiatrique/psychologique (52 %), un programme de loisirs (25 %) ou un soutien académique (18 %). Les autres besoins étant identifiés chez moins de 10 % des enfants.

### *Caractéristiques des figures parentales*

Le Tableau 3.2a montre que les 297 EAS vivent avec des figures parentales aux prises avec de nombreux problèmes : 1) 41 % vivent avec au moins une figure parentale dont la source de revenu est l'aide sociale, 2) 36 % vivent avec au moins un adulte ayant été maltraité dans son enfance et 3) 19 % vivent avec au moins une figure parentale n'ayant pas complété son secondaire V. De plus, les intervenants rapportent que près de la moitié des enfants (49 %) vivent avec au moins une figure parentale présentant un problème identifié au moment de l'évaluation. Les principaux problèmes sont : une séparation/divorce (28 % des enfants vivent avec une figure parentale ayant ce problème), des problèmes d'ordre économique (26 % des enfants), des problèmes de violence conjugale (21 %), de consommation d'alcool/drogue (21 %) et un manque de soutien social (20 %). Dans l'ensemble, le niveau de coopération des figures parentales au moment de l'évaluation est adéquat puisque l'intervenant DPJ rapporte que 75 % des figures parentales #1 et 66 % des figures parentales #2 coopèrent adéquatement (Tableau 3.2b).

Le Tableau 3.2b présente différentes caractéristiques des figures parentales vivant avec l'enfant, le lecteur peut s'y référer pour avoir un portrait détaillé des figures parentales, toutefois aucune analyse statistique n'a été réalisée pour ces variables<sup>3</sup>.

### *Caractéristiques des familles*

Le portrait familial montre que 35 % des enfants vivent avec leurs deux parents biologiques, 30 % vivent dans une famille recomposée et 33 % dans une famille monoparentale (Tableau 3.3). Les EAS vivent dans des logements sécuritaires (86 % d'entre eux) alors que 38 % d'entre eux vivent dans une famille où le revenu familial est inférieur à 25 000 \$, ce qui les situe sous le seuil de pauvreté. Les enfants vivent dans des familles avec plusieurs enfants : 30 % d'entre eux étaient dans une famille ayant trois enfants et plus, et le signalement de 16 % des EAS concerne également deux autres enfants de la famille. Notons enfin que seulement 4 % des enfants faisaient l'objet d'un conflit de garde au moment de l'évaluation.

### *Caractéristiques des signalements*

Une proportion non négligeable des enfants étaient déjà connus des services de protection puisque 5 % d'entre eux ont fait l'objet de plus d'un signalement<sup>4</sup> au cours de l'étude (ÉIQ),

---

<sup>3</sup> La raison tient au fait que le choix de la figure parentale #1 ou #2 dans le questionnaire était fait par l'intervenant, et ce sans critère spécifique, ce qui implique que si nous trouvions des différences significatives entre les cas intra et extra-familiaux cela pourrait simplement être lié au fait que les intervenants É/O auraient utilisé des logiques différentes pour choisir les figures parentales #1 et #2.

<sup>4</sup> Il est important de noter que lorsqu'il est question de certaines caractéristiques du signalement, nous ne pouvons pas dire si la caractéristique en question est liée ou non au fait que l'enfant ait été abusé sexuellement puisqu'il est possible que l'enfant soit impliqué dans une autre situation de compromission et que ce soit plutôt cette situation qui soit liée à la caractéristique. Nous verrons au Tableau 3.5 que 44 % des enfants ont également vécu une autre forme de mauvais traitements ou troubles de comportement. Par exemple, pour les mesures d'urgence ou le placement en cours d'évaluation, nous ne pouvons pas affirmer que ces mesures sont directement ou uniquement liées aux abus sexuels vécus par l'enfant. Ces mesures pourraient être liées à une autre problématique.

soit sur une période de 3 mois, 19 % ont fait l'objet d'un signalement retenu dans les 12 mois qui précédaient l'étude et 20 % ont été pris en charge dans les cinq années précédant l'étude. Lors des signalements examinés par notre étude, 19 % des enfants ont été l'objet de mesures d'urgence et 27 % ont été placés en cours d'évaluation. Enfin, notons que les quatre principales sources de signalements sont : le personnel scolaire (19 %), le personnel des Centres jeunesse (18 %), la mère de l'enfant (17 %) et le personnel des CLSC (13 % - Tableau 3.4).

#### *Caractéristiques des problématiques*

Les enfants ont vécu des abus sexuels graves puisque 24 % d'entre eux ont subi une relation sexuelle complète ou une tentative de relation, 41 % avaient été abusés sexuellement plus de six mois au moment du signalement, 8 % des enfants ont subi des blessures physiques et 58 % des atteintes à leur santé mentale. Les principales atteintes à la santé mentale des enfants sont le retrait social (30 % des EAS), l'impulsivité (28 %), l'humeur dépressive (25 %) et les comportements à risque pour la sécurité de l'enfant (25 % - Tableau 3.5). Les enfants ont principalement été agressés sexuellement par un membre de la famille élargie (32 % d'entre eux), leur père biologique (16 %) ou le conjoint de leur mère (16 %). Notons enfin que 44 % des EAS ont également vécu au moins une autre problématique familiale, les principales formes étant la négligence (23 % des EAS) et les troubles de comportement (18 %).

#### *Caractéristiques des services et des facteurs de protection présents*

Le Tableau 3.6 présente les différents services dans lesquels l'enfant est impliqué au moment de l'évaluation et les facteurs de protection<sup>5</sup> présents lors de l'évaluation. Pour la moitié des EAS (52 %) il y a eu une plainte policière concernant un abus sexuel et pour la moitié (51 %) d'entre eux des accusations criminelles ont été portées contre l'agresseur présumé. Concernant l'orientation des cas à la suite de l'évaluation du signalement, on note que la situation de 52 % des EAS dont le développement et la sécurité ont été jugés compromis est prise en charge et judiciairisée à la DPJ alors que 48 % sont pris en charge sous des mesures volontaires, incluant l'intervention terminale de l'évaluation/orientation. Dans les cas pris en charge, le dossier de 40 % des enfants comporte une recommandation de placement; la moitié de ces recommandations concerne une famille d'accueil non spécifique et 21 % une famille d'accueil spécifique. Enfin, on note que pour 51 % des cas non pris en charge, une référence personnalisée a été faite.

Dans l'ensemble, l'enfant bénéficie d'un certain soutien de la part d'au moins une figure parentale puisque 75 % des EAS sont crus par le parent, 71 % ont une figure parentale qui a posé un geste pour les protéger et 70 % reçoivent du soutien émotif. La moitié (51 %) des EAS avaient déjà vécu avec leur agresseur et 12 % vivaient toujours avec l'agresseur au moment de l'évaluation. Il faut noter ici qu'une proportion non négligeable de données manquantes (Ne sait pas) est présente pour ces cinq variables, soit dans près d'un cas sur cinq.

---

<sup>5</sup> Les facteurs de protection dont il est ici question ne concernent pas nécessairement ou spécifiquement l'abus sexuel. En effet, dans les cas où l'enfant avait également vécu des abus ou de la négligence (fondés ou soupçonnés), l'intervenant était appelé à répondre à ces questions en fonction de l'ensemble de la situation vécue par l'enfant.

### **3.2.2 Distinction entre les abus sexuels intra-familiaux (ASI) et extra-familiaux (ASE)**

L'examen des Tableaux 3.1 à 3.6 (en annexe) démontre que dans l'ensemble, les situations impliquant des abus sexuels intra-familiaux (ASI) se distinguent de celles impliquant des abus sexuels extra-familiaux (ASE) sur une quinzaine de variables.

Sur le plan des caractéristiques de l'enfant, aucune différence significative ne distingue les enfants ayant vécu des ASI de ceux ayant vécu des ASE (Tableau 3.1).

De même, en ce qui a trait aux caractéristiques des figures parentales avec lesquelles vit l'enfant, les situations d'ASI diffèrent peu de celles impliquant un ASE (Tableau 3.2a). Les situations d'ASI se distinguent par le fait : 1) qu'au moment du signalement l'enfant vit plus souvent en présence d'au moins une figure parentale présentant un problème personnel (67 % des enfants comparativement à 45 % pour les cas extra-familiaux), 2) que les figures parentales avec lesquelles vit l'enfant sont davantage confrontées à des problèmes de violence conjugale (37 % versus 18 %) et 3) qu'elles sont davantage impliquées dans des activités criminelles (19 % des enfants versus 5 %).

Les caractéristiques familiales diffèrent également peu selon que la situation concerne un ASI ou un ASE (Tableau 3.3). La seule différence concerne le fait que dans les situations d'ASI, on note que 17 % des enfants sont l'objet d'un conflit de garde comparativement à 2 % dans les cas extra-familiaux.

Le Tableau 3.4 permet de constater trois différences significatives importantes entre les deux groupes quant aux caractéristiques du signalement. Ces caractéristiques sont liées directement à l'étape d'évaluation du signalement. En effet, les situations d'abus sexuels intra-familiaux comparativement aux situations d'abus sexuels extra-familiaux se caractérisent par une priorité d'intervention plus importante marquée par une intervention dans les 24 heures (39 % versus 21 %), une proportion plus grande de mesures d'urgence (42 % versus 15 %) et de placement de l'enfant au cours de l'évaluation du signalement (43 % versus 23 %). Les analyses n'ont révélé aucune différence quant aux autres variables liées aux signalements, soit le type de réception, le nombre de signalements durant l'étude, les services antérieurs et la source du signalement.

Un examen du Tableau 3.5 montre que les cas intra et extra-familiaux diffèrent passablement quant aux caractéristiques des problématiques vécues par les enfants. Les situations d'abus sexuels intra-familiaux se caractérisent par : 1) des abus sexuels sur une durée plus importante, avec 59 % des enfants dont l'abus sexuel a duré plus de six mois comparativement à 37 % pour les enfants ayant vécu des abus sexuels extra-familiaux; 2) une proportion moins importante d'abus sexuels qui ne sont survenus qu'une seule fois (24 % comparativement à 35 %); 3) des abus sexuels ayant entraîné plus souvent des blessures physiques à l'enfant, soit dans 17 % des cas comparativement à 7 % pour les cas extra-familiaux; 4) le fait qu'aucun enfant victime d'abus sexuels intra-familiaux et blessé physiquement n'a pas eu besoin d'un traitement médical pour ces blessures (comparativement à 46 % des enfants victimes d'ASE); et 5) la présence plus fréquente d'abus psychologiques vécus par l'enfant (19 % comparativement à 5 % dans les cas d'ASE). Enfin, soulignons qu'une seule différence apparaît pour ce qui est de la nature des atteintes à la santé mentale des enfants : les intervenants ont identifié davantage de comportements à risque pour la sécurité de l'enfant dans le cas des situations d'ASE, où 29 % des enfants présentaient ces comportements comparativement à 9 % pour les enfants ayant vécu des ASI. Aucune autre différence significative n'a été constatée.

En ce qui concerne les facteurs de protection, les seules différences significatives entre les situations d'abus intra et extra-familiaux concernent deux facteurs de protection, soit le fait que l'enfant soit cru et le fait d'avoir déjà vécu avec l'agresseur (Tableau 3.6). En effet, les enfants victimes d'une situation d'ASI sont moins crus par une figure parentale (15 % d'entre eux comparativement à 5 % pour les enfants victimes d'un ASE) et ils sont également plus nombreux à avoir vécu avec l'agresseur (82 % versus 44 %). Une dernière différence est que les cas d'abus intra-familiaux sont davantage associés à une recommandation de judiciairiser la prise en charge en protection de la jeunesse, soit dans 68 % des cas comparativement à 46 % pour les enfants ayant vécu un abus extra-familial.

### **3.2.3 Caractéristiques qui distinguent les situations d'abus sexuel selon que les victimes sont des filles ou des garçons**

L'examen des Tableaux 3.7 à 3.12 (en annexe) démontre que les situations vécues par des filles et celles vécues par des garçons diffèrent sur seulement une dizaine de variables. Sur le plan des caractéristiques des enfants, les deux seules différences significatives concernent le fait que les filles présentent moins de problèmes d'attention/hyperactivité que les garçons (16 % versus 40 %) et qu'elles ont moins besoin de services en éducation spécialisée (4 % versus 16 % – Tableau 3.7).

Deux différences apparaissent quant aux caractéristiques des figures parentales qui vivent avec l'enfant. Il y a d'abord le fait qu'une plus grande proportion des garçons vit avec au moins un adulte présentant un problème de retard mental (10 % des garçons versus 4 % des filles). Ensuite, les garçons vivent plus souvent avec au moins un parent n'ayant pas complété son secondaire V (28 % versus 23 % – Tableau 3.8). Toutefois cette dernière différence pourrait être liée à une plus grande proportion d'informations manquantes pour cette variable dans le cas des filles.

Sur le plan familial, les filles sont plus nombreuses que les garçons à vivre dans une famille dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ (42 % versus 26 % – Tableau 3.9). Aucune autre différence ne ressort pour les autres caractéristiques familiales.

Alors qu'aucune différence significative n'est constatée en ce qui a trait aux caractéristiques des signalements (Tableau 3.10), le Tableau 3.11 permet de constater que plusieurs différences existent quant aux caractéristiques des problématiques vécues par les enfants. En effet, les abus sexuels vécus par les filles se caractérisent par une proportion plus importante de relations sexuelles complètes (16 % comparativement à 6 % pour les garçons) et d'attouchements sexuels (67 % versus 57 %), une proportion plus importante d'incidents uniques (35 % versus 25 %) ou qui ont duré plus de six mois (44 % versus 31 %). Une seule différence quant à l'agresseur sexuel est identifiée : les garçons sont davantage agressés par une tierce personne en situation d'autorité que les filles (24 % versus 7 %). Enfin, pour ce qui est des atteintes à la santé mentale liées à l'ensemble des problématiques vécues par les enfants, les filles présentent moins souvent de retards cognitifs (7 % versus 21 %) et de langage (2 % versus 16 %) alors qu'elles ont davantage de problèmes d'humeur dépressive (30 % versus 11 %).

Le Tableau 3.12 présente les caractéristiques des services et les facteurs de protection présents ou non au moment de l'évaluation et permet de constater qu'aucune différence significative ne ressort lorsque nous comparons les filles et les garçons sur l'ensemble des variables présentées.

### 3.3 Discussion

La discussion se divise en trois sections distinctes. La première section traite du portrait général des abus sexuels jugés fondés. La seconde section discute des principales différences entre les signalements impliquant un ASI et ceux impliquant un ASE. Enfin, la dernière section aborde les principales différences observées sur le plan des caractéristiques des signalements et des abus sexuels vécus par les garçons et les filles.

#### 3.3.1 Portrait général des abus sexuels jugés fondés et signalés à la DPJ

Lorsqu'on compare le portrait québécois général des abus sexuels jugés fondés et signalés à la DPJ à ceux que tracent des études ontariennes et canadiennes similaires, nous constatons que le portrait québécois des caractéristiques des abus sexuels est assez semblable (*Ontario Incidence Study* – OIS : Trocmé *et al.*, 1994; *Canadian Incidence Study* – CIS : Trocmé *et al.*, 2001), et ce, principalement concernant les caractéristiques suivantes :

1. la proportion d'AS commises par un parent biologique/adoptif (18 % versus 27 % pour l'étude OIS et 20 % pour l'étude CIS);
2. la proportion d'AS représentant un incident unique (33 % versus 33 % et 26 % respectivement);
3. la proportion d'AS impliquant une pénétration (24 % versus 25 % pour l'étude OIS);
4. la proportion d'AS impliquant des blessures physiques (8 % versus 6 % pour l'étude CIS);
5. la proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée (30 % versus 28 % et 21 % respectivement).

#### *Facteurs de protection*

Les facteurs de protection considérés dans le cadre de notre étude sont fréquemment examinés dans les études sur la question afin de mesurer le soutien maternel (ou celui du parent non agresseur) (Thériault, Cyr et Wright, 1997). Trois de ces dimensions sont : 1) le fait que la mère croie ou non le dévoilement de l'enfant, 2) le fait qu'elle lui offre un soutien émotif et 3) le fait qu'elle entreprenne des actions pour le protéger de l'agresseur. Précisons ici que dans l'ÉIQ, les items relatifs aux facteurs de protection étaient formulés de façon à vérifier qu'au moins une figure parentale offrait la forme de soutien considéré, ce qui fait en sorte que nous ne parlons pas uniquement du soutien maternel mais plutôt de soutien parental. Nous pouvons toutefois affirmer que dans la majorité des cas, il s'agit de la mère, car près de 30 % des agresseurs sont des pères ou des conjoints et que la majorité des mères sont les chefs de la famille monoparentale (les familles monoparentales représentant 33 % des familles où vivent les enfants abusés sexuellement).

Dans un premier temps, nous constatons que les résultats de notre étude confirment ceux des autres études qui montrent que le fait de croire les allégations de l'enfant est la dimension du soutien maternel la plus présente lors du dévoilement d'un abus sexuel (Thériault *et al.*, 1997; Tourigny et Guillot, 1999). En effet, selon les études recensées par Thériault *et al.* de même que par Tourigny et Guillot, de 57 % à 87 % des mères croient à l'existence des abus sexuels envers leur enfant alors que les autres dimensions du soutien sont toutefois moins présentes. Par exemple, de 43 % à 57 % des mères vont poser des gestes concrets pour protéger l'enfant d'autres abus sexuels, alors qu'une plus faible

proportion d'entre elles vont entreprendre des démarches d'aide pour l'enfant. En somme, les mères croient l'aveu de leur enfant et agissent de façon à le protéger de l'agresseur, mais sont moins actives en ce qui concerne le soutien émotif et la recherche de soutien professionnel.

Un deuxième constat a trait à la proportion d'enfants qui sont crus par une figure parentale, qui est de 75 % pour notre étude, ce qui la situe dans la moyenne des proportions observées dans les autres études (de 57 % à 87 %). Enfin, les EAS de notre étude semblent recevoir plus de soutien parental en termes de soutien émotif et de gestes concrets posés pour protéger l'enfant. En effet, 70 % et 71 % des enfants reçoivent ces deux formes de soutien alors que les autres études constatent des taux inférieurs à 50 % en moyenne. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que l'on considère le soutien d'un des deux parents plutôt qu'uniquement le soutien maternel comme dans les autres études.

Outre la présence importante du soutien parental observé, nous constatons également qu'au moment de l'évaluation du signalement une faible minorité des enfants vivaient toujours avec l'agresseur, soit 12 %, ce qui suggère que dans l'ensemble les enfants vivaient dans un environnement assez protégé.

### *Conflit de garde*

La question des signalements pour abus sexuels avec présence d'un conflit de garde fait l'objet de débats depuis plusieurs années. Les résultats de l'ÉIQ indiquent que dans 12 % des signalements reçus pour abus sexuel une situation de conflit de garde serait présente, plus précisément 13,1 % lorsque le signalement est non retenu et 11,5 % lorsqu'il est retenu (voir Tableau 2.3). Par la suite, la proportion de cas où il y a présence d'un conflit de garde diminue considérablement lorsque nous examinons uniquement les signalements jugés **fondés**, où la proportion passe à 4,4 %. En somme, sur les 51 signalements pour abus sexuel retenus et comportant un conflit de garde, seulement 25 % se sont avérés fondés. Ainsi, les signalements pour abus sexuels avec présence d'un conflit de garde entre les parents s'avéreraient trois fois moins souvent fondés que ceux ne comportant pas un tel contexte.

Ces derniers résultats semblent ainsi appuyer ceux de plusieurs auteurs qui prétendent que parmi les allégations d'abus sexuel en contexte de conflit de garde, il y aurait une plus grande proportion de fausses allégations qu'il y en a parmi l'ensemble des allégations d'abus sexuel (Penfold, 1995). Cependant, quelques études soutiennent qu'il n'y a pas davantage d'allégations mensongères dans les contextes de conflit de garde (Tjaden et Thoennes, 1990). Il est ici important de souligner que des allégations non fondées ne sont pas nécessairement mensongères et peuvent tout simplement refléter un manque de preuves quant à l'existence de l'agression. Actuellement, ce débat ne fait l'objet d'aucun consensus.

### **3.3.2 Distinctions entre les ASI et ASE**

Avant de comparer les résultats de notre étude avec ceux des autres études, il est important de souligner que la définition utilisée dans notre étude (et qui rejoint celle adoptée par le *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* (MSSS, 1998) et le *Guide d'intervention lors d'allégation d'abus sexuel envers les enfants* (ACJQ, 2000)) est très différente de celle utilisée dans la grande majorité des études sur le sujet. En effet, la majorité des études définissent les ASI comme impliquant une personne qui a un lien de parenté avec la victime (soit par les liens du sang ou par les liens de fait), ce qui inclut généralement ceux qui vivent dans la même famille que l'enfant et ceux qui font partie de la parenté. De plus, la majorité des études ayant exploré les différences entre les ASI et les ASE portent sur des échantillons

très variés et différents de notre échantillon, lequel provient de cas signalés et identifiés par les services de protection de la jeunesse. Par exemple, il s'agit parfois de cas rapportés aux services policiers (Fischer et McDonald, 1998), de cas provenant d'hôpitaux (Cupoli et Sewell, 1988), de cas provenant d'un programme de traitement pour des familles en crise à la suite d'un abus sexuel envers un enfant (Gomes-Schwartz, Horowitz et Cardarelli, 1990), de cas identifiés dans la population générale (Russell, 1983) ou la population étudiante universitaire (Finkelhor, 1979), ou même de données provenant d'agresseurs sexuels d'enfants (Erickson, Walbek et Seely, 1988; Stermac, Hall et Henskens, 1989). Les comparaisons avec ces études sont donc difficiles à faire et parfois même non pertinentes compte tenu des biais importants liés aux échantillons et à la variable qui nous intéresse, c'est-à-dire le lien entre la victime et l'agresseur. À titre d'exemple, les cas rapportés à la police sont plus souvent des cas extra-familiaux, les cas non dévoilés (identifiés dans des études populationnelles) sont plus souvent des cas intra-familiaux.

Les résultats de nos analyses montrent que les situations d'ASI se distinguent sur un certain nombre d'aspects importants des ASE. En effet, les enfants agressés sexuellement par un parent biologique ou adoptif : 1) vivent dans des familles plus perturbées (présence de violence conjugale et de conflits de garde) et où il y a moins de facteurs de protection; 2) vivent avec des parents qui présentent plus de problèmes (parent qui a plus de problèmes et qui est impliqué dans des activités criminelles); 3) subissent des AS plus graves (en termes de durée, de présence de blessures physiques et de présence d'abus psychologique); et enfin, 4) sont sujets à des interventions plus intrusives et contraignantes pour la famille (priorité d'intervention 24 heures, mesures d'urgence, placement en cours d'évaluation et orientation vers des mesures judiciaires en protection de la jeunesse).

#### *Caractéristiques des abus sexuels*

Malgré le fait que les situations d'ASI ne diffèrent pas des abus extra-familiaux sur plusieurs aspects (par exemple, quant à la nature des abus sexuels, la présence cumulative d'autres formes de victimisation, les atteintes à la santé mentale, etc.), les ASI durent plus longtemps, sont associés à la présence d'abus psychologiques, entraînent plus de blessures physiques mais moins de blessures nécessitant un traitement médical.

Probablement que la différence la plus souvent documentée dans les études concerne le fait que les ASI durent plus longtemps que les ASE (De Jong, Hervada et Emmett, 1983; Fisher et McDonald, 1998; Gomes-Schwartz *et al.*, 1990; Mian, Wehrspann, Klajner-Diamond, LeBaron et Winder, 1986). Par exemple, Fisher et McDonald rapportent que 24 % des abus intra-familiaux sont des incidents uniques comparativement à 62 % pour les abus extra-familiaux, et que 45 % des abus intra-familiaux ont duré plus de trois mois comparativement à 16 % pour les extra-familiaux. Les auteurs soulignent que la durée des abus pourrait s'expliquer par un plus grand accès à l'enfant de la part de l'agresseur dans les cas intra-familiaux et par une plus grande réticence des victimes d'ASI à dévoiler les AS (De Jong *et al.*, 1983; Fisher et McDonald, 1998; Mian *et al.*, 1986).

Concernant une présence plus importante d'abus psychologique chez les enfants victimes d'ASI, il est possible qu'une partie de ces abus soit liée à la violence conjugale qui est davantage présente dans les familles d'enfants ayant vécu un ASI. En effet, parmi l'ensemble des abus psychologiques documentés dans l'ÉIQ, la catégorie d'abus psychologique la plus fréquente est l'exposition de l'enfant à de la violence conjugale. Rappelons que 37 % des enfants victimes d'ASI vivaient avec une figure parentale qui avait été victime de violence conjugale dans les mois précédant l'évaluation.

### *Caractéristiques des familles et des adultes*

Une différence importante entre les deux groupes d'enfants concerne le nombre de problèmes identifiés chez les figures parentales par l'intervenant responsable de l'évaluation du signalement. En effet, 67 % des enfants victimes d'ASI vivaient avec au moins un adulte présentant au moins un problème, comparativement à 45 % pour les cas extra-familiaux. Quel que soit le problème considéré parmi ceux qui sont documentés dans l'ÉIQ, on remarque que les enfants victimes d'ASI sont toujours plus nombreux que les enfants victimes d'ASE à vivre avec un parent ayant le problème en question. Toutefois, une différence significative apparaît uniquement en ce qui a trait à la violence conjugale et aux activités criminelles.

Une autre différence importante est que les enfants victimes d'ASI sont plus nombreux à ne pas être crus par une figure parentale (15 % versus 5 % pour les cas d'ASE). Ces résultats vont dans le même sens que ceux d'une autre étude qui suggère que le soutien maternel serait plus important dans le contexte des ASE que dans le cas d'ASI (Sas, Hurley, Hatch, Malla et Dick, 1993). En effet, Sas *et al.* (1993) ont rapporté que dans le contexte des ASI, le soutien maternel a été classé comme : 1) « hostile à l'enfant » dans 15 % des cas comparativement à 0 % dans le cas des ASE; 2) « ambivalent » dans 38 % des cas (versus 18 % pour les ASE); et 3) « adéquat » dans 48 % des cas intra-familiaux comparativement à 82 % des cas d'ASE.

Il est possible que cette différence soit liée à la présence de la violence conjugale. Plusieurs études montrent en effet que dans les cas d'ASI, la dépendance psychologique de la mère envers l'agresseur (par exemple le fait de vivre avec l'agresseur), l'absence de sentiments d'hostilité et de rejet envers lui, la négation de l'agression par l'agresseur et la présence de violence conjugale envers la mère sont des éléments qui tendent à diminuer le soutien maternel envers son enfant (Elliott et Briere, 1994; Everson, Hunter, Runyan, Edelsohn et Coulter, 1989; Faller, 1988; Gomes-Schwartz *et al.*, 1990; Goodman, Taub, Jones, England, Port, Rudy et Prado, 1992; Heriot, 1996; Runyan, Hunter, Everson, De Vos, Cross, Peeler et Whitcomb, 1992; Sirls et Franke, 1989).

### *Caractéristiques liées aux services*

Quatre différences concernant l'intervention lors de l'évaluation du signalement distinguent les enfants victimes d'ASI de ceux victimes d'ASE : ils font plus souvent l'objet d'une intervention dans les 24 heures; ils font plus souvent l'objet de mesures d'urgence; ils font l'objet d'un placement en cours d'évaluation; et la prise en charge se fait davantage par des mesures judiciairisées en protection de la jeunesse. Ces interventions sont probablement directement liées aux risques pour la sécurité de l'enfant puisqu'un grand nombre d'enfants vivaient avec leur agresseur sexuel. L'intervention se fait donc plus rapidement et le retrait de l'enfant de son milieu aurait pour principal but de le protéger. Rappelons que 82 % des enfants victimes d'ASI ont déjà vécu avec leur agresseur comparativement à 44 % pour les cas extra-familiaux.

### **3.3.3 Distinctions selon le sexe de la victime**

À ce jour, peu d'études ont permis d'explorer les différences entre les situations d'abus sexuels concernant des filles et celles concernant des garçons. En fait, la majorité des écrits ont porté sur les caractéristiques des abus vécus par les jeunes filles et les conséquences associées (Garnefski et Arends, 1998). Plusieurs considèrent que les garçons sont moins à risque de vivre une situation d'abus sexuel; en fait, même les professionnels de la santé

questionnent rarement les adultes masculins sur des antécédents possibles de victimisation sexuelle (Lab, Feigenbaum et De Silva, 2000).

Les résultats de nos analyses comparatives sur les caractéristiques des situations impliquant un abus sexuel en fonction du sexe de la victime suggèrent qu'il y a très peu de différences entre les filles et les garçons. La principale différence se situe au niveau des problèmes vécus par les enfants, les filles présentant plus de problèmes de dépression et les garçons présentant davantage des problèmes d'attention/hyperactivité et des retards cognitifs, ce qui entraînerait un besoin de services scolaires plus important chez les garçons.

Ces résultats rejoignent ceux d'études récentes suggérant qu'il existe peu de différences sur le plan des conséquences rapportées (Jumper, 1995; Kendall-Tackett, Meyer-Williams et Finkelhor, 1993; Paolucci, Genuis et Violato, 2001) et des caractéristiques des abus sexuels subis (Feiring, Taska et Lewis, 1998; Gold, Elhai, Lucenko, Swingle et Hughes, 1998). Ainsi, à la suite de trois méta-analyses distinctes, différents chercheurs n'ont identifié aucune différence liée au sexe au regard de la dépression, de l'estime de soi, des symptômes de stress post-traumatiques, des idées suicidaires, de la promiscuité sexuelle et du rendement académique (Jumper, 1995; Kendall-Tackett *et al.*, 1993; Paolucci *et al.*, 2001). La présence de symptômes dépressifs plus importants chez les filles a toutefois été constatée par quelques études qui suggèrent qu'à la suite d'un abus sexuel, les filles sont plus susceptibles de manifester des problèmes d'internalisation alors que les garçons seraient plus susceptibles d'afficher des comportements d'externalisation (Kendall-Tackett *et al.*, 1993).

#### *Quelques implications cliniques*

##### *Difficultés qu'il y a à développer des interventions de groupe*

Dans le premier volet de ces analyses secondaires, nous avons produit un document visant à présenter les principales caractéristiques des situations d'abus sexuels et physiques en fonction des régions (Tourigny *et al.*, 2001). Ce document permet entre autres d'estimer le nombre d'enfants signalés chaque année dans chaque région selon le sexe et le groupe d'âge de l'enfant. Annuellement, environ 1 500 enfants abusés sexuellement sont signalés à la DPJ et environ la moitié de ces enfants voient leur situation prise en charge, ce qui représente en moyenne une quarantaine d'enfants (0-17 ans) par CJ par année. Pour certaines régions moins peuplées, cela fait en sorte qu'il peut être difficile de développer certains services spécialisés en raison du faible nombre d'enfants assistés. Par exemple, certaines régions peuvent prendre en charge moins d'une dizaine d'adolescentes chaque année, ce qui rend difficile l'implantation d'une thérapie de groupe pour ces adolescentes, d'autant plus que certaines régions couvrent des territoires très vastes rendant difficile le regroupement des clientèles dans un seul lieu de traitement. Bien que la thérapie de groupe soit très populaire auprès de cette clientèle tant au Québec qu'à l'extérieur et que son efficacité ait été démontrée par plusieurs études évaluatives (Tourigny, 1997; Tourigny, Hébert, Sénéchal, Daigneault et Simoneau, 2004), elle ne semble pas pouvoir être implantée dans plusieurs régions. Dans ce contexte, il serait donc intéressant de développer des interventions individuelles s'adressant spécifiquement à des enfants agressés sexuellement. Dans leur recension portant sur l'efficacité des interventions en protection de l'enfance, Dufour et Chamberland (2003) soulignent que les interventions individuelles auprès des enfants abusés sexuellement représentent la deuxième forme de thérapie la plus souvent évaluée auprès de cette clientèle et les études évaluatives démontrent en général des effets positifs tant sur le plan cognitif, émotif que comportemental. Certaines thérapies individuelles basées sur une approche comportementale peuvent même être implantées par le parent non agresseur et elles s'avèrent efficaces (Becker, Skinner et Abel, 1982; McNeill et Todd, 1986).

#### *Intervention auprès des garçons et des filles*

Nos résultats sur les différences garçons/filles ne suggèrent aucune contre-indication à ce que les interventions auprès des garçons et des filles puissent être semblables, et ce, à tout le moins pour l'ensemble des variables examinées dans les analyses. L'examen des études portant sur l'évaluation de l'efficacité des interventions auprès des enfants agressés sexuellement montre d'ailleurs que plusieurs traitements évalués semblent s'appliquer tant aux victimes masculines que féminines, à l'exception peut-être des thérapies de groupe auprès des adolescents où la mixité semble beaucoup moins favorisée que dans les thérapies de groupe pour les moins de 13 ans, où la présence de garçons et de filles à l'intérieur d'un même groupe de thérapie est plus fréquente (Tourigny, 1997).

Plusieurs aspects demeurent toutefois à explorer quant aux différences liées au sexe de l'enfant et à leurs répercussions sur le développement d'outils thérapeutiques distincts. Certains auteurs avancent en effet la nécessité d'un contenu spécifique pour les victimes masculines pour traiter certains aspects qui leur sont propres. Par exemple, le fait que l'agresseur soit généralement de sexe masculin amène chez plusieurs victimes masculines un questionnement sur leur orientation sexuelle (Sullivan, 1993; Thomas, Nelson et Sumners, 1994). De même, chez les garçons, le fait d'avoir vécu un abus sexuel durant l'enfance représente un facteur de risque important de devenir un agresseur sexuel à l'adolescence ou à l'âge adulte, ce qui n'est pas le cas chez les victimes féminines (Étienne, Tourigny, Lagueux et Wright, soumis).



## **Chapitre 4**

### **Principales caractéristiques distinguant les enfants abusés sexuellement selon que leur sécurité et leur développement ont été jugés compromis ou non**

#### **4.1 Introduction à la problématique**

L'échantillon final comprend 297 enfants dont le signalement a été retenu et jugé fondé à la suite de l'évaluation. Les intervenants ont évalué que 148 d'entre eux (soit 50 %) ne vivaient pas une situation compromettant leur sécurité et leur développement. La question abordée dans ce chapitre est celle des facteurs associés à la décision quant à l'existence ou non d'une compromission lors de l'étape É/O. Comme nous utilisons des analyses statistiques pour déterminer quels sont ces facteurs, cela implique qu'il existe un lien mathématique entre les variables, mais cela ne veut pas dire que les intervenants de la Protection de la jeunesse ont nécessairement utilisé ces variables pour prendre leur décision au moment de l'évaluation du signalement.

Il faut noter ici que le jugement de compromission ou de non-compromission ne se fait pas uniquement à partir de la situation d'abus sexuel mais plutôt de l'ensemble de la situation de l'enfant, ce qui inclut les autres problématiques présentes lors de la prise de décision.

#### **4.2 Résultats**

Les Tableaux 4.1 à 4.6 (en annexe) présentent les résultats des analyses univariées pour chacune des variables à l'étude alors qu'au Tableau 4.7 nous reprenons les variables qui se sont avérées significatives, c'est-à-dire liées à la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant, et qui ont été utilisées par la suite dans l'analyse multivariée (Tableau 4.8).

##### **4.2.1 Analyses univariées**

###### *Caractéristiques de l'enfant signalé*

Peu de caractéristiques des enfants s'avèrent liées à la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant (Tableau 4.1). Les différences se retrouvent au niveau de la proportion d'enfants qui présentent au moins un problème ou un besoin de services puisque les enfants en situation de SDC sont plus nombreux à présenter un problème (59 % versus 33 %) ou avoir un besoin de services (96 % versus 74 %) que les enfants dont la sécurité et le développement sont jugés non compromis (SDNC). Concernant la nature des problèmes identifiés chez les enfants, les deux groupes ne se distinguent sur aucun des problèmes spécifiques. Par rapport aux enfants dont la situation n'est pas compromise, trois besoins de services spécifiques sont davantage

présents chez les enfants dont la situation est compromise, soit : le besoin d'un suivi psychiatrique (61 % SDC versus 41 % SDNC), le besoin d'un suivi psychosocial (76 % versus 40 %) et le besoin d'un suivi en service interne au CJ (13 % versus 1 %). Aucune différence significative n'est constatée entre les deux groupes concernant l'âge ou le sexe de l'enfant et la présence d'un adulte significatif (autre que les figures parentales qui vivent avec l'enfant).

### *Caractéristiques des figures parentales*

En ce qui a trait aux caractéristiques des figures parentales, les différences entre les deux groupes se situent au niveau de la proportion des enfants qui vivent avec au moins une figure parentale qui présente au moins un problème connu/soupçonné, ainsi qu'au niveau de la nature des problèmes que présente le parent. Les enfants en situation de compromission vivaient plus souvent avec au moins un parent qui présentait au moins un problème que les enfants qui n'étaient pas en situation de compromission (59 % versus 39 % – Tableau 4.2a). Quant à la nature des problèmes vécus par les parents, les deux groupes diffèrent sur l'ensemble des problèmes documentés, les parents des enfants dont la situation est compromise étant plus nombreux à vivre un problème quelque soit le problème identifié. Enfin, le nombre moyen de problèmes vécus par les parents des enfants considérés SDC est également plus élevé que dans le cas des enfants considérés SDNC, soit 1,8 problème comparativement à 0,8 problème (Tableau 4.7).

### *Caractéristiques du milieu familial*

Aucune caractéristique familiale ne distingue les deux groupes d'enfants.

### *Caractéristiques du signalement*

Le Tableau 4.4 montre que plusieurs caractéristiques du signalement sont associées à la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant. Les enfants dont la sécurité et le développement sont compromis, comparativement à ceux chez qui ils ne le sont pas, présentent des proportions plus importantes concernant : 1) la présence de deux signalements ou plus au cours de l'étude (9 % SDC versus 1 % SDNC), 2) une prise en charge dans les cinq dernières années (30 % versus 10 %), 3) l'application de mesures d'urgence (35 % versus 4 %), 4) le placement de l'enfant en cours d'évaluation (46 % versus 7 %) et 5) le fait que le signalement ait été fait par le personnel du CJ (24 % versus 11 %). Enfin, lorsque le signalement est fait par une « autre source publique », les enfants sont moins souvent l'objet d'une décision de compromission (20 % SDNC versus 10 % SDC).

### *Caractéristiques des situations signalées*

Le Tableau 4.5 montre que plusieurs différences significatives existent entre les situations SDC et celles SDNC. Comparativement aux enfants dont la situation a été évaluée SDNC, les enfants dont la situation est considérée comme SDC ont plus souvent : 1) vécu plus d'une forme de victimisation (66 % SDC versus 22 % SDNC), 2) vécu des abus sexuels ayant duré plus de six mois (53 % versus 28 %), 3) subi des atteintes à la santé mentale (75 % versus 42 %), et 4) été agressés par un conjoint de la mère (22 % versus 10 %) ou par leur père biologique (24 % versus 8 %). Par contre, les enfants dont la situation est considérée SDC ont moins souvent été agressés par un membre de la parenté (26 % versus 37 %) ou par un agresseur « autre » (20 % versus 30 %). Enfin, lorsqu'on examine les autres problématiques fondées (autres formes de mauvais traitements ou troubles de comportements) présentes lors de l'évaluation, on constate qu'à l'exception des

problématiques « abandon » et « autres », les problématiques fondées sont toujours plus présentes dans les situations ayant entraîné un avis de SDC (Tableau 4.5).

### *Facteurs de protection et autres services*

Les deux groupes diffèrent concernant la présence d'une plainte policière, celle-ci étant plus souvent présente lorsque la sécurité et le développement de l'enfant sont compromis (Tableau 4.6). De plus, les enfants dont l'évaluation s'est conclue par un SDC présentent de façon systématique moins de facteurs de protection. Ainsi, ces enfants reçoivent moins souvent de soutien émotif de la part d'une figure parentale (63 % SDC versus 76 % SDNC), ils sont moins souvent crus par une figure parentale (71 % versus 80 %) et ils sont moins l'objet de gestes de protection de la part de la figure parentale (65 % versus 77 %). De plus, ils sont plus nombreux à vivre avec l'agresseur avant (52 % versus 27 %) ou au moment de l'évaluation (17 % versus 6 %) que les enfants dont l'évaluation s'est conclue par un SDNC (Tableau 4.6 et 4.7).

### **4.2.2 Facteurs associés à la décision relative à la sécurité et au développement – analyse de régression**

Les résultats de l'analyse de régression sont présentés au Tableau 4.8. Les variables qui étaient significativement associées ( $p < 0,05$ ) à la décision SDC versus SDNC au niveau univarié ont été considérées dans l'analyse de régression. Ainsi, 20 variables ont été entrées en quatre blocs caractérisant : 1) l'enfant signalé – une variable; 2) les adultes jouant un rôle de parents et les facteurs de protection – six variables; 3) les situations signalées – sept variables; et 4) le signalement – six variables (Tableau 4.7).

Des 20 variables significativement associées à la décision sur la compromission de la sécurité et du développement de l'enfant au niveau univarié, sept permettaient de prédire la décision des intervenants de porter un jugement de compromission plutôt qu'un jugement de non-compromission dans le modèle final de régression (Tableau 4.8). Les variables suivantes augmentent la probabilité que la décision en soit une de compromission de la sécurité ou du développement de l'enfant :

1. le fait que l'enfant habite avec le présumé agresseur lors de l'enquête ou qu'il ait déjà habité avec le présumé agresseur par le passé,
2. le fait que l'intervenant ne sache pas si une plainte policière a été effectuée,
3. le fait que des mesures d'urgence aient été prises,
4. le fait qu'aucun des adultes ne croie l'enfant,
5. le fait que l'enfant manifeste au moins une atteinte à la santé mentale résultant de l'abus sexuel,
6. le fait qu'une prise en charge pour l'enfant signalé ait déjà été effectuée au cours des cinq dernières années,
7. et un plus grand nombre de problèmes chez les parents.

La statistique Exp(b), présentée au Tableau 4.8, permet d'identifier la force de la relation unissant les facteurs à la décision de compromission. Plus la valeur de cette statistique est élevée, et plus la probabilité qu'un intervenant porte un jugement de compromission est augmentée comparativement à la valeur de référence de la variable étudiée. Ici, par exemple, une des variables la plus influente concerne le fait que l'enfant habite avec l'agresseur lors de l'enquête. La valeur de la statistique nous indique que la sécurité et le

**Tableau 4.7**  
**Description des variables et tests comparatifs entre sécurité**  
**et développement non compromis (SDNC) et compromis (SDC)**

Variables	Total (%)	Non compromis (%)	Compromis (%)	Chi-carré (dl)
<b>Caractéristiques de l'enfant</b>				
Au moins un problème chez l'enfant (var. #1)	46	33	59	20,12*** (1)
<b>Caractéristiques des adultes jouant un rôle de parent auprès de l'enfant</b>				
Somme de problèmes des adultes (var. #2)				
Moyenne	0,49	0,80	1,76	t = -4,98***
Écart type	0,50	1,23	2,01	(245,42)
<b>Facteurs de protection</b>				
Plainte à la police (var. #3)				
Non	37	44	30	
Oui	52	49	54	
Ne sait pas	12	7	16	9,40** (2)
Soutien émotif d'au moins un adulte (var. #4)				
Non	10	3	17	
Oui	70	76	63	
Ne sait pas	20	21	20	16,96*** (2)
Enfant cru par au moins un adulte (var. #5)				
Non	7	1	13	
Oui	75	78	71	
Ne sait pas	18	19	17	14,69*** (2)
Au moins un adulte geste concret (var. #6)				
Non	10	3	17	
Oui	71	77	65	
Ne sait pas	19	20	17	17,79*** (2)
Enfant habite avec l'agresseur (var. #7)				
Jamais	31	48	14	
Avant	39	27	52	
Encore	12	6	17	
Ne sait pas	18	19	17	47,30*** (3)
<b>Caractéristiques des situations signalées</b>				
Durée des abus sexuels (var. #8)				
Incident unique	33	43	23	
Moins de six mois	20	22	18	
Plus de six mois	41	28	53	
Ne sait pas	6	7	6	20,63*** (3)
Agresseur				
Père (var. #9)	16	8	24	13,19*** (1)
Conjoint de la mère (var. #10)	15	10	22	8,19** (1)
Apparenté à l'enfant (var. #11)	32	37	26	4,14* (1)
Autre (var. #12)	25	30	20	3,65* (1)
Nombre d'autres problématiques (var. #13)				
Aucune autre problématique	56	78	34	
Une autre	33	18	48	
Deux autres	11	3	18	61,82*** (2)
Au moins une atteinte à la santé mentale (var. #14)				
Oui	58	42	75	32,46*** (1)
<b>Caractéristiques du signalement</b>				
Nombre d'autres signalements (var. #15)				
Aucun autre	95	99	91	
Un autre ou plus	5	1	9	10,71*** (1)
Prise en charge dernière année (var. #16)				
Oui	20	10	30	18,57*** (1)
Mesures d'urgence (var. #17)				
Oui	19	4	35	44,07*** (1)
Placement en cours d'évaluation (var. #18)				
Oui	27	7	46	59,42*** (1)
Source de signalement				
Personnel du CJ (var. #19)	16	8	23	12,28*** (1)
Autre source publique (var. #20)	15	20	10	5,34* (1)
Note. L'échantillon total est de 297.				
* p < 0,05 ** p < 0,01 *** p < 0,001				

**Tableau 4.8**  
**Facteurs significativement associés à la décision sur la compromission de la sécurité et du développement de l'enfant : Modèle final de régression logistique *stepwise* par blocs hiérarchiques (n = 289)**

Variables	Wald	Sig.	Exp(b)	IC (bas - haut)
<b>Bloc 2 : Caractéristiques des parents, familles et facteurs de protection</b>				
Somme problèmes adultes	5.2	.023	1.3	1.0 - 1.6
Plainte à la police				
Non	référence			
Oui	2.8	.093	1.8	0.9 - 3.7
Ne sait pas	7.5	.006	7.3	1.8 - 30.3
Enfant cru par au moins un adulte				
Oui	référence			
Non	4.3	.038	6.4	1.1 - 36.7
Enfant habite avec personne mise en cause				
Jamais	référence			
Avant	12.0	.001	3.6	1.7 - 7.5
Maintenant	12.2	.000	7.5	2.4 - 23.3
Ne sait pas	3.0	.083	0.2	0.0 - 1.3
Au moins une atteinte à la santé mentale	10.7	.001	2.9	1.5 - 5.5
<b>Bloc 4 : Caractéristiques du signalement</b>				
Prise en charge antérieure	5.7	.017	2.7	1.2 - 6.3
Mesures d'urgence	14.3	.000	7.3	2.6 - 20.3
<i>Note.</i> Huit enfants ont été éliminés des analyses à cause de données manquantes. IC = intervalle de confiance de 95 % pour Exp(b).				

développement de l'enfant ont une probabilité 7,5 fois plus élevée d'être considérés compromis lorsque l'enfant habite avec l'agresseur comparativement aux cas où il n'a jamais habité avec l'agresseur, valeur de référence pour cette variable. En ordre décroissant, les trois autres facteurs les plus importants sont : la présence de mesures d'urgence, l'absence d'information sur la plainte policière et le fait qu'aucun des adultes ne croit l'enfant. Le modèle final permet de classer correctement 79 % des cas SDNC et 76 % des cas SDC (78 % de l'ensemble des cas).

### 4.3 Discussion

Les résultats de l'analyse de régression démontrent clairement que les situations d'abus sexuels fondés qui compromettent la sécurité et le développement de l'enfant se distinguent de celles qui ne sont pas jugées telles par la présence moins grande de facteurs de protection (cohabitation de l'enfant avec l'agresseur, l'enfant n'est pas cru par un adulte et il n'y a eu aucune plainte policière ou l'on ne sait pas s'il y en a eu une), la présence d'un plus grand nombre de problèmes chez les figures parentales et la présence d'atteintes à la santé mentale. De plus, les situations SDC se caractérisent par un historique d'interventions par la DPJ au moment où la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant est prise (soit des mesures d'urgence et une prise en charge antérieure au cours des cinq années précédant l'étude). Dans cette section, nous discuterons de chacun de ces aspects au regard de ce que cela implique pour les services en protection de la jeunesse et en fonction de la littérature scientifique existante.

Avant d'amorcer la discussion, il est important de noter que la comparaison de nos résultats avec ceux d'autres études provenant de pays industrialisés est difficile à faire car la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant est une

étape qui ne semble pas exister à l'extérieur du Québec. En effet, dans toutes les études consultées la décision qui est étudiée est celle de savoir si les faits sont fondés ou non. Cette définition varie d'ailleurs considérablement d'un pays à l'autre, voire d'une région administrative à l'autre à l'intérieur d'un même pays. Dans ces études, la décision de « substantiation<sup>6</sup> » porte sur le caractère fondé des faits signalés, c'est-à-dire détermine s'il y a des indices crédibles concernant les faits signalés (Eckenrode, Powers et Doris, 1988; Haskett, Wayland, Hutcheson et Tavana, 1995; Kotch et Thomas, 1986; Winefield et Bradley, 1992). Il s'agit là d'une différence importante par rapport au système québécois de protection où l'étape de l'évaluation se fait en deux temps, soit une étape où il est décidé si les faits signalés sont fondés ou non et une autre où il est décidé si ces faits fondés compromettent ou non le développement ou la sécurité de l'enfant. Pour cette raison, nous ne comparerons que très peu nos résultats avec ceux des autres études puisqu'il existe des différences cliniques importantes entre les deux types de décision.

Nous discuterons donc davantage des résultats en fonction de la pratique en protection de la jeunesse et des guides qui existent pour aider les intervenants dans la prise de cette décision, soit le *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* (MSSS, 1998) et le *Guide d'intervention lors d'allégation d'abus sexuel envers les enfants* (ACJQ, 2000). Ces deux guides soulignent que parmi les objectifs de l'évaluation d'un signalement retenu, on retrouve le fait que l'intervenant doit : 1) statuer sur la matérialité des faits signalés; 2) déterminer l'état de vulnérabilité de l'enfant en fonction de son âge, de son état physique et mental; 3) évaluer la capacité des parents à protéger leur enfant et à favoriser son développement, ceci à partir de leur reconnaissance des faits, de leur volonté de corriger la situation, de l'existence de ressources personnelles chez eux et des moyens qu'ils sont prêts à mettre en œuvre; et 4) déterminer les capacités du milieu et des ressources environnantes d'offrir du soutien à l'enfant et à sa famille.

### 4.3.1 La présence d'une atteinte à la santé mentale

Ce premier facteur, par définition, est directement associé à la compromission du développement. La présence d'atteintes à la santé mentale est d'ailleurs l'expression de situations considérées plus graves dans le cas des enfants dont la sécurité et le développement sont compromis. En effet, les analyses univariées montrent que dans les cas SDC, le père est plus souvent l'agresseur, le nombre de problématiques fondées identifiées lors de l'évaluation est plus élevé et la durée des abus sexuels est plus grande (Tableau 2.7). Ces résultats univariés sont conformes à la littérature scientifique, puisque ces caractéristiques sont fréquemment associées à une plus grande probabilité de séquelles psychologiques chez les enfants. En effet, plusieurs études ont montré qu'une plus grande gravité des abus sexuels (Beitchman, Zucker, Hood, DaCosta et Akman, 1991; Feiring *et al.*, 1998; Fergusson, Horwood et Lynskey, 1997; Kendall-Tackett *et al.*, 1993; Ruggiero, McLeer et Dixon, 2000), une plus longue durée des abus sexuels et une relation significative entre l'agresseur et la victime étaient des facteurs associés à de plus grandes séquelles psychologiques chez les enfants victimes d'abus sexuels (Kendall-Tackett *et al.*, 1993). Enfin, la présence d'autres types de mauvais traitements en plus des abus sexuels est également liée à plus de symptômes chez les adolescentes victimes d'abus sexuels (Fergusson, Woodward et Horwood, 2000; Green, Russo, Navratil et Loeber, 1999; Hart, Mader, Griffith et deMendonca, 1989; McGee, Wolfe et Wilson, 1997; Naar-King, Silvern, Ryan et Sebring, 2002; Ney, Fung et Wickett, 1994; Ruggiero *et al.*, 2000). En somme, la présence d'atteintes à la santé mentale est un premier indicateur de la compromission du développement de l'enfant.

---

<sup>6</sup> On retrouve plusieurs termes pour désigner ces décisions, dont « substantiation », « indicated », « registered ».

### **4.3.2 Les problèmes vécus par les membres de la famille et l'absence de facteurs de protection**

Un plus grand nombre de problèmes vécus par les figures parentales est associé à la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant. Le Tableau 4.2a montre que tous les types de problèmes vécus par au moins une des figures parentales (à l'exception de la catégorie « autre ») sont plus souvent vécus dans les familles où le développement de l'enfant est jugé compromis que dans les familles où il ne l'est pas. Il ne semble donc pas qu'un problème en particulier caractérise les parents dont l'enfant est jugé SDC, mais il s'agirait plutôt d'un cumul de ces problèmes qui serait perçu comme menaçant directement la sécurité et le développement de l'enfant. Ce cumul aurait un impact direct sur la capacité parentale à protéger son enfant et à favoriser son développement; du moins les intervenants l'évalueraient comme tel.

De plus, le fait que l'enfant ait déjà vécu ou vive toujours avec l'agresseur lors de l'évaluation et le fait qu'il ne soit cru par aucun adulte de la famille démontrent la présence de facteurs de risque qu'il soit à nouveau agressé sexuellement. Ces deux facteurs reflètent une incapacité parentale et le manque de ressources ou de moyens pour venir en aide à l'enfant.

### **4.3.3 Un historique d'interventions DPJ**

La décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant est associée à deux décisions qui l'ont précédée. Dès la réception du signalement, les enfants ayant déjà été pris en charge (PEC) dans les cinq dernières années et ayant fait l'objet d'une mesure d'urgence sont plus sujets à voir leurs sécurité et développement jugés compromis.

Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que les situations d'enfants SDC sont rapidement identifiées par le système (en raison d'une prise en charge antérieure) et jugées comme demandant des interventions rapides tel que le reflète le déclenchement de mesures d'urgence. Le fait que la situation soit déjà connue aiderait les intervenants à prendre des décisions rapides dont la pertinence se confirmerait par la suite lors de la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant.

Plus spécifiquement, le fait qu'une prise en charge antérieure au cours des cinq dernières années soit associée à la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant nous indique que nous sommes à nouveau dans des situations où le développement et la sécurité de l'enfant sont compromis et donc en présence d'une chronicité qui rend la situation davantage à risque de compromettre la sécurité et le développement de l'enfant.

### **4.3.4 La plainte policière**

Le dernier résultat, à savoir le fait que l'intervenant ne sache pas si une plainte policière a été portée contre l'agresseur sexuel augmente la probabilité que le cas soit jugé compromis comparativement à la situation où l'intervenant sait qu'aucune plainte n'a été portée, est plus difficile à interpréter. Il est possible qu'au moment de l'évaluation, la situation entourant la décision de faire une plainte policière ou non soit ambiguë, que les parents et la victime soient ambivalents face à cette décision. Dans ce cas, l'intervenant pourrait y voir un risque supplémentaire que les agressions sexuelles continuent parce que l'agresseur ne serait pas appréhendé, ou pourrait sentir les parents moins à même de protéger l'enfant ce

qui amènerait l'intervenant à juger la sécurité et le développement de l'enfant comme étant compromis.

En somme, les résultats suggèrent que plusieurs facteurs associés à la décision de SDC sont directement liés aux informations que l'intervenant doit recueillir durant l'évaluation et dont il doit tenir compte dans ses décisions. Ces résultats corroborent ceux de plusieurs études ayant examiné les facteurs associés à différentes décisions en protection de la jeunesse et qui montrent de façon générale que les décisions tendent à se faire en sélectionnant les situations les plus à risque ou les plus graves (Karski, 1999; Winefield et Bradley, 1992). Toutefois, comme le souligne Karski (1999), cette rationalisation dans le système de protection de la jeunesse pourrait masquer le fait que ce système manque de ressources pour répondre à toutes les situations et qu'en choisissant uniquement les cas les plus graves (les cas chroniques, à problèmes multiples chez les parents, avec atteinte à la santé mentale chez l'enfant), une certaine proportion d'enfants demeurent à risque ou ne reçoivent pas de services parce que leur situation n'est pas assez grave. Karski (1999) souligne que les décisions sont généralement bien encadrées par les lois et les guides de pratique, mais que toutefois chaque système ou service de protection possède une capacité limitée à traiter des familles et que dans de telles circonstances, les pressions exercées sur le système par une forte demande peuvent faire en sorte que les critères se voient modifiés pour ne considérer que les situations les plus graves.

Dans ce sens, les résultats montrent l'importance de développer des interventions spécialisées pour les enfants agressés sexuellement qui ne sont pas pris en charge. Cette étude confirme que la moitié des enfants agressés sexuellement et signalés à la DPJ ne seront pas pris en charge par les Centres jeunesse. Bien que ces enfants présentent moins de problèmes que les enfants pris en charge et qu'ils vivent avec des figures parentales qui présentent elles-mêmes moins de problèmes, ils ne manquent pas de connaître malgré tout des difficultés. Par exemple, les enfants agressés sexuellement qui ne sont pas pris en charge présentent dans une proportion importante les problèmes suivants : des problèmes d'apprentissage (45 %), de la dépression/anxiété (43 %) et des retards de développement (16 %) (voir Tableau 4.1). De plus, même s'ils ont moins de besoins que les enfants pris en charge, 74 % auraient toutefois besoin d'au moins un type de services selon l'intervenant DPJ, les principaux besoins se rapportant à des services psychiatriques (41 %) et des services psychosociaux (40 %). Qu'arrive-t-il à ces enfants une fois leur dossier fermé? Reçoivent-ils les services dont ils ont besoin? Compte tenu de la rareté des services spécialisés pour les enfants agressés sexuellement à l'extérieur des Centres jeunesse (Hébert, Robichaud, Tremblay, Saint-Denis, Damant, Lavoie, Perreault, Dorais et Rinfret-Raynor, 2002), il est fort probable qu'une proportion importante d'entre eux ne recevront pas l'aide nécessaire en lien avec les abus sexuels vécus. Dans un tel contexte, il s'avère important de développer des services spécialisés pour ces enfants et leurs familles. Dans certaines régions, ce développement pourrait se faire en étroite collaboration avec les CJ qui détiennent une expertise à cet égard.

## Conclusion

Les résultats présentés dans ce rapport permettent de brosser un premier portrait de la situation des enfants agressés sexuellement qui sont signalés à la DPJ. Il s'agit là d'une première puisque jusqu'à maintenant il était particulièrement difficile d'avoir un portrait aussi détaillé avec un échantillon représentatif de l'ensemble des signalements faits aux DPJ du Québec. Il s'agit toutefois d'un portrait partiel puisqu'il se fait à une étape précise, soit la fin de l'étape évaluation/orientation, et que nous n'avons pas le portrait de ce qui se passe par la suite. Le portrait est également partiel car il reflète le jugement clinique des intervenants alors qu'une évaluation plus objective de la situation des familles pourrait s'avérer plus précise (par exemple, en utilisant des instruments de mesure standardisés afin de brosser le profil psychosocial des enfants et des familles). Les prochaines études devraient donc aller dans ces directions afin de permettre de mieux connaître cette clientèle et les services qu'elle reçoit.



## Références

- Association des centres jeunesse du Québec – ACJQ (2000). *Guide d'intervention lors d'allégations d'abus sexuel envers les enfants*. Montréal, Québec : Auteur.
- Becker, J. V., Skinner, L. J. et Abel, G. G. (1982). Treatment of a four-year-old victim of incest. *American Journal of Family Therapy*, 10, 41-46.
- Beitchman, J. H., Zucker, K. J., Hood, J. E., DaCosta, G. A. et Akman, D. (1991). A review of the short-term effects of child sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 15, 537-556.
- Black, D. A., Heyman, R. E. et Slep Smith, A. M. (2001a). Risk factors for child sexual abuse. *Aggression and Violent Behavior*, 6(2-3), 203-229.
- Black, D. A., Heyman, R. E. et Slep Smith, A. M. (2001b). Risk factors for child physical abuse. *Aggression and Violent Behavior*, 6(2-3), 203-229.
- Cupoli, J. M. et Sewell, P. M. (1988). One thousand fifty-nine children with a chief complaint of sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 12(2), 151-162.
- De Jong, A. R., Hervada, A. R. et Emmett, G. A. (1983). Epidemiologic variations in childhood sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 7, 155-162.
- Dorais, M. (1997). *Ça arrive aussi aux garçons : l'abus sexuel au masculin*. Montréal : VLB Éditeur.
- Downing, J. D., Wells, S. J. et Fluke, J. (1990). Gatekeeping in child protective services: A survey of screening policies. *Child Welfare*, 69(4), 357-369.
- Dufour, S. et Chamberland, C. (2003). *L'efficacité des interventions en protection de l'enfance : recension des écrits*. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants.
- Eckenrode, J., Powers, J. et Doris, J. (1988). Substantiation of child abuse and neglect reports. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 56(1), 9-16.
- Elliott, D. M. et Briere, J. (1994). Forensic sexual abuse evaluations of older children: Disclosures and symptomatology. *Behavioral Sciences and the Law*, 12(3), 261-277.
- Erickson, W. D., Walbek, N. H. et Seely, R. K. (1988). Behavior patterns of child molesters. *Archives of Sexual Behavior*, 17(1), 77-86.
- Étienne, L., Tourigny, M., Lagueux, F. et Wright, J. (soumis). Profil psychosocial d'adolescents ayant commis une agression sexuelle selon qu'ils ont été victimes d'agression sexuelle ou non durant l'enfance. *Revue de psychoéducation*.

## Références

---

- Everson, M., Hunter, W., Runyan, D., Edelsohn, G. et Coulter, M. (1989). Maternal support following disclosure of incest. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59, 197-207.
- Faller, K. C. (1988). The myth of the "collusive mother". Variability in the functioning of mothers of victims of intrafamilial sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 3(2), 190-196.
- Feiring, C., Taska, L. S. et Lewis, M. (1998). Social support and children's and adolescents' adaptation to sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 13(2), 240-260.
- Fergusson, D. M., Horwood, J. L. et Lynskey, M. T. (1996). Childhood sexual abuse and psychiatric disorder in young adulthood: II. psychiatric outcomes of childhood sexual abuse. *Journal of American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 34, 1365-1374.
- Fergusson, D. M., Horwood, J. L. et Lynskey, M. T. (1997). Childhood sexual abuse, adolescent sexual behaviors and sexual revictimization. *Child Abuse and Neglect*, 21, 789-803.
- Fergusson, D. M., Woodward, L. J. et Horwood, L. J. (2000). Risk factors and life processes associated with the onset of suicidal behaviour during adolescence and early adulthood. *Psychological Medicine*, 30(1), 23-39.
- Finkelhor, D. (1979). *Sexually victimized children*. New York : The Free Press.
- Fischer, D. G. et McDonald, W. L. (1998). Characteristics of intrafamilial and extrafamilial child sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 22(9), 915-929.
- Garnefski, N. et Arends, E. (1998). Sexual abuse and adolescent maladjustment: Differences between male and female victims. *Journal of Adolescence*, 21(1), 99-107.
- Giovannoni, J. M. (1991). Unsubstantiated reports: Perspectives of child protection workers. *Child and Youth Services*, 15(2), 51-62.
- Gold, S. N., Elhai, J. D., Lucenko, B. A., Swingle, J. M. et Hughes D. M. (1998). Abuse characteristics among childhood sexual abuse survivors in therapy: A gender comparison. *Child Abuse and Neglect*, 22(10), 1005-1012.
- Gomes-Schwartz, B., Horowitz, J. M. et Cardarelli, A. P. (1990) (Eds). *Child sexual abuse: The initial effects*. Newbury Park, CA : Sage Publications.
- Goodman, G. S., Taub, E. P., Jones, D. P. H., England, P., Port, L. K., Rudy, L. et Prado, L. (1992). Testifying in criminal court: Emotional effects on child sexual assault victims. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 57(5), Serial No 229.
- Green, S. M., Russo, M. F., Navratil, J. L. et Loeber, R. (1999). Sexual and physical abuse among adolescent girls with disruptive behavior problems. *Journal of Child and Family Studies*, 8(2), 151-168.
- Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel (1995). *Les agressions à caractère sexuel : Stop*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

## Références

---

- Hart, L. E., Mader, L., Griffith, K. et deMendonca, M. (1989). Effects of sexual and physical abuse: A comparison of adolescent inpatients. *Child Psychiatry and Human Development*, 20(1), 49-57.
- Haskett, M. E., Wayland, K., Hutcheson, J. S. et Tavana, T. (1995). Substantiation of sexual abuse allegations: Factors involved in the decision-making process. *Journal of Child Sexual Abuse*, 4(2), 19-47.
- Hébert, M., Robichaud, M., Tremblay, C., Saint-Denis, M., Damant, D., Lavoie, F., Perreaut, N., Dorais, M. et Rinfret-Raynor, M. (2002). *Des interventions préventives et des services d'aide directe aux victimes en matière d'agression sexuelle : description des pratiques québécoises*. Rapport de recherche (ISBN 2-9806300-3-9). Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Heriot, J. (1996). Maternal protectiveness following the disclosure of intrafamilial child sexual abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 11(2), 181-194.
- Holmes, W. C. et Slap, G. B. (1998). Definition, prevalence, correlates, sequelae, and management. *Journal of the American Medical Association*, 280(21), 1855-1862.
- Hutchison, E. D. (1989). Child protective screening decisions: An analysis of predictive factors. *Social Work Research and Abstracts*, 25(3), 9-15.
- Jacob, M. et Laberge, D. (1997). Les déterminants de l'intervention auprès des enfants en danger. *Déviance et Société*, 21(4), 443-470.
- Jacob, M. et Laberge, D. (2001). L'évaluation des signalements à la Direction de la protection de la jeunesse : étude des facteurs qui influencent les décisions prises par les intervenants. *Criminologie*, 34(1), 123-155.
- Jumper, S. A. (1995). A meta-analysis of the relationship of child sexual abuse to adult psychological adjustment. *Child Abuse and Neglect*, 19, 715-728.
- Karski, R. L. (1999). Key decisions in child protective services: Report investigation and court referral. *Children and Youth Services Review*, 21(8), 643-656.
- Kendall-Tackett, K. A., Meyer-Williams, L. et Finkelhor, D. (1993). Impact of sexual abuse on children: A review and synthesis of recent empirical studies. *Psychological Bulletin*, 113, 164-180.
- Kotch, J. B. et Thomas, L. P. (1986). Family and social factors associated with substantiation of child abuse and neglect reports. *Journal of Family Violence*, 1(2), 167-179.
- Lab, D. D., Feigenbaum, J. D. et De Silva, P. (2000). Mental health professionals' attitudes and practices towards male childhood sexual abuse. *Child Abuse and Neglect*, 24(3), 391-409.
- Lebon, A., Dumais, J., Poudrier, G., Tessier, M. et Théorêt, J. (1998). *État de la situation et recommandations au regard des listes d'attente en protection de la jeunesse et de l'accessibilité aux services à la jeunesse*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

---

## Références

---

- Lessard, C. (2001). *Indicateurs repères sur l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse 1993-1994 à 1998-1999*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Lessard, C. (2003). *Banque de données commune CJ-LPJ 1993-1994 à 1998-1999. Compilation effectuée par madame Carolle Lessard*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- McGee, R. A., Wolfe, D. A. et Wilson, S. K. (1997). Multiple maltreatment experiences and adolescent behavior problems: Adolescents' perspectives. *Development and Psychopathology*, 9(1), 131-149.
- McNeill, J. W. et Todd, F. J. (1986). The operant treatment of excessive verbal ruminations and negative emotional arousal in a case of child molestation. *Child and Family Behavior Therapy*, 8(1), 61-69.
- Mendel, M. P. (1995). *The male survivor. The impact of sexual abuse*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Mian, M., Wehrspann, W., Klajner-Diamond, H., LeBaron, D. et Winder, C. (1986). Review of 125 children 6 years of age and under who were sexually abused. *Child Abuse and Neglect*, 10, 223-229.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux – MSSS. (1998). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Naar-King, S., Silvern, L., Ryan, V. et Sebring, D. (2002). Type and severity of abuse as predictors of psychiatric symptoms in adolescence. *Journal of Family Violence*, 17(2), 133-149.
- Ney, P. G., Fung, T. et Wickett, A. R. (1994). The worst combination of child abuse and neglect. *Child Abuse and Neglect*, 18(9), 7005-7714.
- Paolucci, E. O., Genius, M. L. et Violato, C. (2001). A meta-analysis of the published research on the effects of child sexual abuse. *Journal of Psychology: Interdisciplinary and Applied*, 135(1), 17-36.
- Penfold, P. S. (1995). Mendacious moms or devious dads? Some perplexing issues in child custody/sexual abuse allegation disputes. *Canadian Journal of Psychiatry*, 40(6), 337-341.
- Ruggiero, K. J., McLeer, S. V. et Dixon, F. J. (2000). Sexual abuse characteristics associated with survivor psychopathology. *Child Abuse and Neglect*, 24(7), 951-964.
- Russell, D. E. (1983). The incidence and prevalence of intrafamilial and extrafamilial sexual abuse of female children. *Child Abuse and Neglect*, 7, 133-146.
- Runyan, D. K., Hunter, W. M., Everson, M. D., De Vos, E., Cross, T., Peeler, N. et Whitcomb, D. (1992). *Maternal support for child victims of sexual abuse: Determinants and implications*. Washington, DC : National Center on Child Abuse and Neglect.

## Références

---

- Sas, L. D., Hurley, P., Hatch, A., Malla, P. et Dick, T. (1993). *Three years after the verdict: A longitudinal study of the social and psychological adjustment of child witnesses referred to the child witness project*. Ottawa : Health and Welfare Canada, Family Violence Prevention Division.
- Schumacher, J. A., Slep Smith, A. M. et Heyman, R. E. (2001). Risk factors for child neglect. *Aggression and Violent Behavior, 6*(2-3), 231-254.
- Sedlack, A. J. et Broadhurst, D. D. (1996). *The third national incidence study of child abuse and neglect (NIS-3)*. Washington, DC : U.S. Department of Health and Human Services, National Center on Child Abuse and Neglect.
- Sirles, E. A. et Franke, P. J. (1989). Factors influencing mothers' reactions to intrafamily sexual abuse. *Child Abuse and Neglect, 13*(1), 131-139.
- Stermac, L., Hall, K. et Henskens, M. (1989). Violence among child molesters. *Journal of Sex Research, 26*(4), 450-459.
- Sullivan, D. (1993). *Group treatment for adult males who were sexually abused in childhood*. Mémoire de maîtrise non publiée, Université du Manitoba, Winnipeg. Document disponible auprès de l'université.
- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2001). *Using multivariate statistics* (4<sup>th</sup> ed.). Boston : Allyn & Bacon.
- Thériault, C., Cyr, M. et Wright, J. (1997). Soutien maternel aux enfants victimes d'abus sexuel : conceptualisation, effets et facteurs associés. *Revue québécoise de psychologie, 18*(3), 147-167.
- Thomas, M. C., Nelson, C. S. et Sumners, C. M. (1994). From victims to victors: Group process as the path to recovery for males molested as children. *Journal for Specialists in Group Work, 19*(2), 102-111.
- Tjaden, P. G. et Thoennes, N. (1990). The extent, nature, and validity of sexual abuse allegations in custody/visitation disputes. *Child Abuse and Neglect, 14*(2), 151-163.
- Tourigny, M. (1991). *Incidence, facteurs de risque et programmes de prévention des abus sexuels envers les enfants*. Recueil des études commandées par le Groupe de travail pour les jeunes. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Tourigny, M. (1997). Efficacité des interventions pour enfants abusés sexuellement : une recension des écrits. *Revue Canadienne de Psychoéducation, 26*(1), 39-69.
- Tourigny, M. et Guillot, M. L. (1999). *Conséquences entourant la prise en charge par les services sociaux et judiciaires des enfants victimes d'agression sexuelle*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Tourigny, M., Hébert, M., Sénéchal, P., Daigneault, I. et Simoneau, A.-C. (2004). *Efficacité d'une intervention de groupe auprès d'adolescentes ayant vécu une agression sexuelle*. Rapport de recherche. Gatineau : Centre d'intervention en abus sexuel pour la famille.

---

## Références

---

- Tourigny, M. et Lavergne, C. (1995). *Les agressions à caractère sexuel : état de la situation, efficacité des programmes de prévention et facteurs reliés à la dénonciation*. Montréal : LAREHS, Université du Québec à Montréal.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., Bouchard, C., Chamberland, C., Cloutier, R., Jacob, M., Boucher, J. et Larrivée, M.-C. (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la direction de la protection de la jeunesse au Québec (ÉIQ)*. Montréal : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales – CLIPP.
- Tourigny, M., Wright, J., Mayer, M., Larrivée, M.-C. et Bouchard, C. (2001). *Faits saillants régionaux : abus physiques et sexuels*. Montréal : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales – CLIPP.
- Trocmé, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Deciuk, J., Billingsley, D., Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Barter, K., Burford, G., Hornick, J., Sullivan, R. et McKenzie, B. (2001). *Canadian incidence study of reported child abuse and neglect: final report*. Ottawa, Ontario : Minister of Public Works and Government Services Canada.
- Trocmé, N., McPhee, D., Tam, K. K. et Hay, T. (1994). *Ontario incidence study of reported child abuse and neglect (final report)*. Toronto : Institute for the Prevention of Child Abuse.
- Vézina, A. et Bradet, R. (1990). *Inventaire concernant le bien-être de l'enfant en relation avec l'exercice des responsabilités parentales*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Centre de recherche sur les services communautaires.
- Vézina, A., Pelletier, D., Trano, D., Lapointe, S. et Boudreau, J. (1995). *Manuel d'utilisation et d'interprétation de l'Inventaire concernant le bien-être de l'enfant en relation avec l'exercice des responsabilités parentales (I.C.B.E.)*. Sainte-Foy : Université Laval, Centre de recherche sur les services communautaires.
- Wells, S., Stein, T., Fluke, J. et Dowing, J. (1989). Screening in child protective services. *Social Work, 34*(1), 45-48.
- Wells, S. J., Dowing, J. et Fluke, J. (1991). Responding to reports of child abuse and neglect. *Child and Youth Services, 15*(2), 63-72.
- Wells, S. J., Fluke, J. et Brown, C. H. (1995). The decision to investigate: Child protection practice in 12 local agencies. *Children and Youth Services Review, 17*(4), 523-546.
- Winefield, H. R. et Bradley, P. W. (1992). Substantiation of reported child abuse or neglect: Predictors and implications. *Child Abuse and Neglect, 16*(5), 661-671.

**ANNEXE :  
TABLEAUX**



**Tableau 2.1**  
**Caractéristiques des enfants selon la décision de retenir ou non le signalement**

Caractéristiques des enfants	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Âge des enfants (en années)</b>							
Moins de 3 ans	48	5,7	27	6,9	21	4,7	
3 à 6 (exclusivement)	214	25,6	103	26,4	111	24,9	4,72
6 à 9 (exclusivement)	163	19,5	79	20,3	84	18,9	
9 à 12 (exclusivement)	133	15,9	55	14,1	78	17,5	
12 à 15 (exclusivement)	163	19,5	78	20,0	85	19,1	
15 à 18 (exclusivement)	114	13,7	48	12,3	66	14,8	
<b>Total</b>	<b>835</b>	<b>100</b>	<b>390</b>	<b>100</b>	<b>445</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe des enfants</b>							
Garçons	250	29,6	134	33,8	116	26,0	
Filles	594	70,4	263	66,2	331	74,0	6,14*
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>100</b>	<b>397</b>	<b>100</b>	<b>447</b>	<b>100</b>	
<b>Besoins de services pour les enfants</b>							
Au moins un besoin identifié	605	71,3	272	67,8	333	74,3	
Aucun besoin identifié	244	28,7	129	32,2	115	25,7	4,365*
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Types de besoins de services identifiés</b>							
<b>Services psychiatrique/psychologique</b>							
Non	615	72,4	324	80,8	291	65,0	
Oui	234	27,6	77	19,2	157	35,0	26,601***
<b>Suivi psychosocial</b>							
Non	563	66,3	290	72,3	273	60,9	
Oui	286	33,7	111	27,7	175	39,1	12,271***
<b>Service interne du CJ</b>							
Non	799	94,1	380	94,8	419	93,5	
Oui	50	5,9	21	5,2	29	6,5	0,584
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Traitement pour abus d'alcool/drogue</b>							
Non	837	98,6	400	99,8	437	97,5	
Oui	12	1,4	1	0,2	11	2,5	7,39**
<b>Traitement médical/soins de santé</b>							
Non	817	96,2	385	96,0	432	96,4	
Oui	32	3,8	16	4,0	16	3,6	0,102
<b>Programme de loisirs</b>							
Non	745	87,8	391	97,5	354	79,0	
Oui	104	12,2	10	2,5	94	21,0	67,288***
<b>Service de soutien académique</b>							
Non	786	92,6	398	99,3	388	86,6	
Oui	63	7,4	3	0,7	60	13,4	49,248***
<b>Programme spécialisé en éducation</b>							
Non	811	95,5	397	99,0	414	92,4	
Oui	38	4,5	4	1,0	34	7,6	21,505***
<b>Hébergement pour jeunes en difficulté</b>							
Non	840	98,9	401	100	439	98,0	
Oui	9	1,1	0	0,0	9	2,0	8,142**
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 2.2**  
**Caractéristiques des figures parentales**  
**selon la décision de retenir ou non le signalement**

Caractéristiques des figures parentales	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Lien du parent #1 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	778	92,6	362	91,4	416	93,7	
Parent adoptif	9	1,1	3	0,8	6	1,4	
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	10	1,2	4	1,0	6	1,4	
Parent de famille d'accueil	31	3,7	17	4,3	14	3,2	
Autre	3	0,4	1	0,3	2	0,5	
Ne sait pas	9	1,1	9	2,3	0	0,0	nsp
<b>Total</b>	<b>840</b>	<b>100</b>	<b>396</b>	<b>100</b>	<b>444</b>	<b>100</b>	
<b>Lien du parent #2 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	275	51,4	121	54,3	154	49,4	
Parent adoptif	7	1,3	2	0,9	5	1,6	
Parent de famille d'accueil	24	4,5	12	5,4	12	3,8	
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	13	2,4	4	1,8	9	2,9	
Conjoint	206	38,5	75	33,6	131	42,0	
Ne sait pas	10	1,9	9	4,0	1	0,3	nsp
<b>Total</b>	<b>535</b>	<b>100</b>	<b>223</b>	<b>100</b>	<b>312</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #1</b>							
Masculin	222	26,6	113	28,7	109	24,7	
Féminin	605	72,4	272	69,0	333	75,3	
Ne sait pas	9	1,1	9	2,3	0	0,0	nsp
<b>Total</b>	<b>836</b>	<b>100</b>	<b>394</b>	<b>100</b>	<b>442</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #2</b>							
Masculin	347	65,1	130	58,6	217	69,8	
Féminin	176	33,0	82	36,9	94	30,2	
Ne sait pas	10	1,9	10	4,5	0	0,0	nsp
<b>Total</b>	<b>533</b>	<b>100</b>	<b>222</b>	<b>100</b>	<b>311</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #1</b>							
Moins de 26 ans	48	5,8	8	2,1	40	9,0	
Entre 26 et 30 ans	73	8,8	11	2,8	62	14,0	
Entre 31 et 40 ans	217	26,1	31	8,0	186	42,1	
Plus de 41 ans	113	13,6	13	3,4	100	22,6	
Ne sait pas	379	45,7	325	83,8	54	12,2	nsp
<b>Total</b>	<b>830</b>	<b>100</b>	<b>388</b>	<b>100</b>	<b>442</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #2</b>							
Moins de 26 ans	19	3,6	4	1,8	15	4,9	
Entre 26 et 30 ans	31	5,9	1	0,5	30	9,8	
Entre 31 et 40 ans	132	25,1	13	5,9	119	38,9	
Plus de 41 ans	84	16,0	10	4,6	74	24,2	
Ne sait pas	259	49,3	191	87,2	68	22,2	nsp
<b>Total</b>	<b>525</b>	<b>100</b>	<b>219</b>	<b>100</b>	<b>306</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #1</b>							
Non autochtone	801	95,4	390	98,5	411	92,6	
Autochtone vivant sur réserve	17	2,0	3	0,8	14	3,2	
Autochtone vivant hors réserve	6	0,7	2	0,5	4	0,9	
Ne sait pas	16	1,9	1	0,3	15	3,4	nsp
<b>Total</b>	<b>840</b>	<b>100</b>	<b>396</b>	<b>100</b>	<b>444</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #2</b>							
Non autochtone	498	93,1	221	99,1	277	88,8	
Autochtone vivant sur réserve	10	1,9	1	0,5	9	2,9	
Autochtone vivant hors réserve	7	1,3	1	0,5	6	1,9	
Ne sait pas	20	3,7	0	0,0	20	6,4	nsp
<b>Total</b>	<b>535</b>	<b>100</b>	<b>223</b>	<b>100</b>	<b>312</b>	<b>100</b>	
<b>Présence d'un autre adulte significatif</b>							
Non	221	29,1	44	11,0	177	49,2	
Oui	148	19,5	63	15,8	85	23,6	
Ne sait pas	391	51,4	293	73,3	98	27,2	178,95 ***
<b>Total</b>	<b>760</b>	<b>100</b>	<b>400</b>	<b>100</b>	<b>360</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 2.3**  
**Caractéristiques des familles**  
**selon la décision de retenir ou non le signalement**

Caractéristiques des familles	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Nombre d'enfants signalés dans la famille</b>							
1 enfant	598	70,4	303	75,6	295	65,8	14,101 **
2 enfants	166	19,6	70	17,5	96	21,4	
3 enfants	63	7,4	24	6,0	39	8,7	
4 enfants et plus	22	2,6	4	1,0	18	4,0	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Milieu de vie de l'enfant</b>							
Famille d'origine ou adoptive	594	70,0	306	76,3	288	64,3	36,212 ***
Famille recomposée	181	21,3	61	15,2	120	26,8	
Famille d'accueil, foyer de groupe	48	5,7	25	6,2	23	5,1	
Autre adulte	19	2,2	2	0,5	17	3,8	
Ne sait pas	7	0,8	7	1,8	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'un conflit de garde</b>							
Non	633	75,3	249	62,7	384	86,5	98,568 ***
Oui	103	12,2	52	13,1	51	11,5	
Ne sait pas	105	12,5	96	24,2	9	2,0	
<b>Total</b>	<b>841</b>	<b>100</b>	<b>397</b>	<b>100</b>	<b>444</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 2.4**  
**Caractéristiques des signalements**  
**selon la décision de retenir ou non le signalement**

Caractéristiques des signalements	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Type de réception du signalement</b>							
Services réguliers	743	88,0	338	84,5	405	91,2	
Urgence sociale	101	12,0	62	15,5	39	8,8	9,01 **
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>100</b>	<b>400</b>	<b>100</b>	<b>444</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre de signalements pour l'enfant</b>							
Un signalement	788	92,8	387	96,5	401	89,5	
2 ou plus	61	7,2	14	3,5	47	10,5	15,547 ***
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Source du signalement</b>							
Privée	287	33,8	137	34,2	150	33,5	
Publique	506	59,6	225	56,1	281	62,7	
Anonyme	12	1,4	10	2,5	2	0,5	
Autre	44	5,2	29	7,2	15	3,3	14,015 **
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>L'enfant lui-même</b>							
Non	821	96,7	395	98,5	426	95,1	
Oui	28	3,3	6	1,5	22	4,9	7,735 **
<b>La mère</b>							
Non	685	80,7	326	81,3	359	80,1	
Oui	164	19,3	75	18,7	89	19,9	0,184
<b>Le père</b>							
Non	818	96,3	381	95,0	437	97,5	
Oui	31	3,7	20	5,0	11	2,5	3,857 *
<b>Conjoint de la mère</b>							
Non	848	99,9	401	100	447	99,8	
Oui	1	0,1	0	0,0	1	0,2	nsp
<b>Conjoint du père</b>							
Non	848	99,9	401	100	447	99,8	
Oui	1	0,1	0	0,0	1	0,2	nsp
<b>Regroupement de conjoint/ conjointe et famille d'accueil</b>							
Non	828	97,5	393	98,0	435	97,1	
Oui	21	2,5	8	2,0	13	2,9	0,721
<b>Apparenté à l'enfant</b>							
Non	787	92,7	371	92,5	416	92,9	
Oui	62	7,3	30	7,5	32	7,1	0,036
<b>Membre de la famille d'accueil</b>							
Non	838	98,7	399	99,5	439	98,0	
Oui	11	1,3	2	0,5	9	2,0	3,774
<b>Connaissance + voisin</b>							
Non	812	95,6	394	98,3	418	93,3	
Oui	37	4,4	7	1,7	30	6,7	12,443 ***
<b>Personnel d'un CLSC</b>							
Non	771	90,8	367	91,5	404	90,2	
Oui	78	9,2	34	8,5	44	9,8	0,457
<b>Personnel d'un CH</b>							
Non	776	91,4	362	90,3	414	92,4	
Oui	73	8,6	39	9,7	34	7,6	1,229
<b>Milieu scolaire</b>							
Non	735	86,6	360	89,8	375	83,7	
Oui	114	13,4	41	10,2	73	16,3	6,707 **
<b>Personnel en garderie/gardiennne</b>							
Non	840	98,9	399	99,5	441	98,4	
Oui	9	1,1	2	0,5	7	1,6	2,283
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 2.4**  
**Caractéristiques des signalements**  
**selon la décision de retenir ou non le signalement (suite)**

Caractéristiques des signalements	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Source du signalement (suite)</b>							
<b>Personnel organisme communautaire</b>							
Non	827	97,4	390	97,3	437	97,5	0,069
Oui	22	2,6	11	2,7	11	2,5	
<b>Corps policier</b>							
Non	760	89,5	340	84,8	420	93,8	18,111 ***
Oui	89	10,5	61	15,2	28	6,3	
<b>Personnel du CJ</b>							
Non	761	89,6	375	93,5	386	86,2	12,322 ***
Oui	88	10,4	26	6,5	62	13,8	
<b>Personnel d'autre CJ</b>							
Non	821	96,7	394	98,3	427	95,3	5,742 *
Oui	28	3,3	7	1,7	21	4,7	
<b>Personnel Chambre de la jeunesse</b>							
Non	847	99,8	399	99,5	448	100	nsp
Oui	2	0,2	2	0,5	0	0,0	
<b>Médecin</b>							
Non	837	98,6	398	99,3	439	98,0	2,414
Oui	12	1,4	3	0,7	9	2,0	
<b>Personnel santé mentale (privé)</b>							
Non	841	99,1	397	99,0	444	99,1	0,025
Oui	8	0,9	4	1,0	4	0,9	
<b>Anonyme</b>							
Non	837	98,6	391	97,5	446	99,6	6,365 *
Oui	12	1,4	10	2,5	2	0,4	
<b>Autres sources</b>							
Non	805	94,8	372	92,8	433	96,7	6,495 *
Oui	44	5,2	29	7,2	15	3,3	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Signalement retenu dans les 12 derniers mois</b>							
Non	673	80,2	313	79,6	360	80,7	0,152
Oui	166	19,8	80	20,4	86	19,3	
<b>Total</b>	<b>839</b>	<b>100</b>	<b>393</b>	<b>100</b>	<b>446</b>	<b>100</b>	
<b>Prise en charge dans les 5 dernières années</b>							
Non	693	83,4	333	85,4	360	81,6	2,104
Oui	138	16,6	57	14,6	81	18,4	
<b>Total</b>	<b>831</b>	<b>100</b>	<b>390</b>	<b>100</b>	<b>441</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 2.5**  
**Caractéristiques des problématiques**  
**selon la décision de retenir ou non le signalement**

Caractéristiques des problématiques	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Présence d'une autre problématique</b>							
<b>Abus physique</b>							
Non	822	96,8	388	96,8	434	96,9	0,009
Oui	27	3,2	13	3,2	14	3,1	
<b>Négligence</b>							
Non	749	88,2	367	91,5	382	85,3	7,963 **
Oui	100	11,8	34	8,5	66	14,7	
<b>Abandon</b>							
Non	849	100	401	100	448	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Troubles de comportement</b>							
Non	814	95,9	392	97,8	422	94,2	6,782 **
Oui	35	4,1	9	2,2	26	5,8	
<b>Autre</b>							
Non	845	99,5	398	99,3	447	99,8	nsp
Oui	4	0,5	3	0,7	1	0,2	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Autre forme de victimisation (que l'AS)</b>							
Aucune autre	703	82,8	346	86,3	357	79,7	8,887 *
Une autre	127	15,0	51	12,7	76	17,0	
Deux autres et plus	19	2,2	4	1,0	15	3,3	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Personnes impliquées dans la situation ou agresseur</b>							
<b>Mère biologique</b>							
Non	641	75,5	340	84,8	301	67,2	35,437 ***
Oui	208	24,5	61	15,2	147	32,8	
<b>Père biologique</b>							
Non	579	68,2	297	74,1	282	62,9	12,061 ***
Oui	270	31,8	104	25,9	166	37,1	
<b>Mère adoptive</b>							
Non	847	99,8	401	100	446	99,6	nsp
Oui	2	0,2	0	0,0	2	0,4	
<b>Père adoptif</b>							
Non	846	99,6	401	100	445	99,3	nsp
Oui	3	0,4	0	0,0	3	0,7	
<b>Enfant lui-même</b>							
Non	732	86,2	350	87,3	382	85,3	0,722
Oui	117	13,8	51	12,7	66	14,7	
<b>Conjoint de la mère</b>							
Non	740	87,2	364	90,8	376	83,9	8,858 **
Oui	109	12,8	37	9,2	72	16,1	
<b>Conjointe du père</b>							
Non	840	98,9	396	98,8	444	99,1	0,253
Oui	9	1,1	5	1,2	4	0,9	
<b>Membre de la famille élargie</b>							
Non	649	76,4	328	81,8	321	71,7	12,091 ***
Oui	200	23,6	73	18,2	127	28,3	
<b>Membre de la famille d'accueil</b>							
Non	833	98,1	397	99,0	436	97,3	3,234
Oui	16	1,9	4	1,0	12	2,7	
<b>Tiers en position d'autorité</b>							
Non	765	90,1	359	89,5	406	90,6	0,287
Oui	84	9,9	42	10,5	42	9,4	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 2.5**  
**Caractéristiques des problématiques**  
**selon la décision de retenir ou non le signalement (suite)**

Caractéristiques des problématiques	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Personnes impliquées dans la situation ou agresseur (suite)</b>							
<b>Inconnue</b>							
Non	813	95,8	385	96,0	428	95,5	0,117
Oui	36	4,2	16	4,0	20	4,5	
<b>Ne sait pas</b>							
Non	843	99,3	398	99,3	445	99,3	nsp
Oui	6	0,7	3	0,7	3	0,7	
<b>Autre</b>							
Non	649	76,4	291	72,6	358	79,9	6,334 *
Oui	200	23,6	110	27,4	90	20,1	
<b>Nombre de personnes mises en cause</b>							
Une seule	552	65,0	315	78,6	237	52,9	61,217 ***
Deux et plus	297	35,0	86	21,4	211	47,1	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 2.6**  
**Caractéristiques des références personnalisées**  
**selon la décision de retenir ou non le signalement**

Références personnalisées	Décision de retenir ou non le signalement						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non (N)	(%)	Oui (N)	(%)	
<b>Existence d'une référence personnalisée</b>							
Non	614	72,3	295	73,6	319	71,2	0,589
Oui	235	27,7	106	26,4	129	28,8	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	
<b>Référence personnalisée faite</b>							
<b>À votre CJ</b>							
Non	804	94,7	371	92,5	433	96,7	7,201 **
Oui	45	5,3	30	7,5	15	3,3	
<b>Au CLSC</b>							
Non	775	91,3	373	93,0	402	89,7	2,87
Oui	74	8,7	28	7,0	46	10,3	
<b>À un autre CJ</b>							
Non	839	98,8	393	98,0	446	99,6	4,36 *
Oui	10	1,2	8	2,0	2	0,4	
<b>Au milieu scolaire</b>							
Non	814	95,9	388	96,8	426	95,1	1,491
Oui	35	4,1	13	3,2	22	4,9	
<b>Ress. Interm. Placement</b>							
Non	849	100	401	100	448	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>À un centre hospitalier</b>							
Non	830	97,8	395	98,5	435	97,1	1,911
Oui	19	2,2	6	1,5	13	2,9	
<b>À un organisme communautaire</b>							
Non	799	94,1	383	95,5	416	92,9	2,689
Oui	50	5,9	18	4,5	32	7,1	
<b>À une autre ressource</b>							
Non	803	94,6	384	95,8	419	93,5	2,06
Oui	46	5,4	17	4,2	29	6,5	
<b>Total</b>	<b>849</b>	<b>100</b>	<b>401</b>	<b>100</b>	<b>448</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.1**  
**Caractéristiques des enfants selon le type d'abus sexuel**

Caractéristiques des enfants	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Âge des enfants (en années)</b>							
Moins de 3 ans	6	2,0	6	2,5	0	0,0	
3 à 6 (exclusivement)	62	21,0	47	19,5	15	27,8	
6 à 9 (exclusivement)	43	14,6	35	14,5	8	14,8	
9 à 12 (exclusivement)	59	20,0	50	20,7	9	16,7	
12 à 15 (exclusivement)	70	23,7	56	23,2	14	25,9	
15 à 18 (exclusivement)	55	18,6	47	19,5	8	14,8	
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>241</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	3,806
<b>Sexe des enfants</b>							
Garçons	72	24,2	62	25,5	10	18,5	
Filles	225	75,8	181	74,5	44	81,5	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	1,177
<b>Problèmes identifiés chez les enfants</b>							
Au moins un problème	137	46,1	109	44,9	28	51,9	
Aucun	160	53,9	134	55,1	26	48,1	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	0,87
<b>Types de problèmes identifiés</b>							
<b>Problème à la naissance</b>							
Non	132	96,4	104	95,4	28	100	
Oui (connu ou soupçonné)	5	3,6	5	4,6	0	0,0	1,333
<b>Retard développemental</b>							
Non	113	82,5	89	81,7	24	85,7	
Oui (connu ou soupçonné)	24	17,5	20	18,3	4	14,3	0,255
<b>Handicap (ouïe, vue, parole)</b>							
Non	134	97,8	107	98,2	27	96,4	
Oui (connu ou soupçonné)	3	2,2	2	1,8	1	3,6	nsp
<b>Autre problème de santé chronique</b>							
Non	131	95,6	104	95,4	27	96,4	
Oui (connu ou soupçonné)	6	4,4	5	4,6	1	3,6	0,055
<b>Problème d'apprentissage</b>							
Non	78	56,9	61	56,0	17	60,7	
Oui (connu ou soupçonné)	59	43,1	48	44,0	11	39,3	0,205
<b>Déficit d'attention/hyperactivité</b>							
Non	106	77,4	86	78,9	20	71,4	
Oui (connu ou soupçonné)	31	22,6	23	21,1	8	28,6	0,71
<b>Problèmes psychiatriques</b>							
Non	130	94,9	103	94,5	27	96,4	
Oui (connu ou soupçonné)	7	5,1	6	5,5	1	3,6	0,172
<b>Dépression/anxiété</b>							
Non	90	65,7	71	65,1	19	67,9	
Oui (connu ou soupçonné)	47	34,3	38	34,9	9	32,1	0,073
<b>Problèmes d'externalisation</b>							
Non	128	93,4	102	93,6	26	92,9	
Oui (connu ou soupçonné)	9	6,6	7	6,4	2	7,1	0,019
<b>Autre problème</b>							
Non	124	90,5	101	92,7	23	82,1	
Oui (connu ou soupçonné)	13	9,5	8	7,3	5	17,9	2,869
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>100</b>	<b>109</b>	<b>100</b>	<b>28</b>	<b>100</b>	
<b>Besoins de services pour les enfants</b>							
Au moins un besoin	252	84,8	207	85,2	45	83,3	
Aucun besoin	45	15,2	36	14,8	9	16,7	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	0,118

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.1**  
**Caractéristiques des enfants selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des enfants	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Types de besoins de services identifiés</b>							
<b>Service psychiatrique/psychologique</b>							
Non	120	47,6	101	48,8	19	42,2	
Oui	132	52,4	106	51,2	26	57,8	0,749
<b>Suivi psychosocial</b>							
Non	100	39,7	86	41,5	14	31,1	
Oui	152	60,3	121	58,5	31	68,9	1,776
<b>Service interne du CJ</b>							
Non	232	92,1	192	92,8	40	88,9	
Oui	20	7,9	15	7,2	5	11,1	0,756
<b>Traitement pour abus d'alcool/drogue</b>							
Non	242	96,0	197	95,2	45	100	
Oui	10	4,0	10	4,8	0	0,0	2,264
<b>Traitement médical/soins de santé</b>							
Non	245	97,2	201	97,1	44	97,8	
Oui	7	2,8	6	2,9	1	2,2	0,063
<b>Programme de loisirs</b>							
Non	190	75,4	156	75,4	34	75,6	
Oui	62	24,6	51	24,6	11	24,4	0,001
<b>Service de soutien académique</b>							
Non	207	82,1	170	82,1	37	82,2	
Oui	45	17,9	37	17,9	8	17,8	0,001
<b>Programme spécialisé en éducation</b>							
Non	235	93,3	192	92,8	43	95,6	
Oui	17	6,7	15	7,2	2	4,4	0,461
<b>Hébergement pour jeunes en difficulté</b>							
Non	241	95,6	197	95,2	44	97,8	
Oui	11	4,4	10	4,8	1	2,2	0,603
<b>Service de garde</b>							
Non	251	99,6	207	100	44	97,8	
Oui	1	0,4	0	0,0	1	2,2	nsp
<b>Autre service</b>							
Non	218	86,5	177	85,5	41	91,1	
Oui	34	13,5	30	14,5	4	8,9	0,995
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>100</b>	<b>207</b>	<b>100</b>	<b>45</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.2a**  
**Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales**  
**selon le type d'abus sexuel**

Caractéristiques des figures parentales	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Statut autochtone</b>							
Non	241	94,1	196	92,9	45	100	3,398
Oui (au moins un adulte)	15	5,9	15	7,1	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>100</b>	<b>211</b>	<b>100</b>	<b>45</b>	<b>100</b>	
<b>Scolarité : secondaire V complété</b>							
Non	94	32,6	73	31,1	21	39,6	1,697
Oui (au moins un adulte)	56	19,4	48	20,4	8	15,1	
Ne sait pas	138	47,9	114	48,5	24	45,3	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu : aide sociale</b>							
Non	160	55,4	134	57,0	26	48,1	2,956
Oui (au moins un adulte)	117	40,5	90	38,3	27	50,0	
Ne sait pas	12	4,2	11	4,7	1	1,9	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents de mauvais traitements</b>							
Non	184	63,9	154	65,5	30	56,6	1,494
Oui (au moins un adulte)	104	36,1	81	34,5	23	43,4	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés</b>							
<b>Au moins un problème a été identifié</b>							
Non	151	50,8	133	54,7	18	33,3	8,095 **
Oui	146	49,2	110	45,3	36	66,7	
<b>Violence conjugale</b>							
Non	234	78,8	200	82,3	34	63,0	9,89 **
Oui (au moins un adulte)	63	21,2	43	17,7	20	37,0	
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	236	79,5	191	78,6	45	83,3	0,606
Oui (au moins un adulte)	61	20,5	52	21,4	9	16,7	
<b>Activités criminelles</b>							
Non	275	92,6	231	95,1	44	81,5	11,88 ***
Oui (au moins un adulte)	22	7,4	12	4,9	10	18,5	
<b>Santé physique</b>							
Non	270	90,9	222	91,4	48	88,9	0,326
Oui (au moins un adulte)	27	9,1	21	8,6	6	11,1	
<b>Manque de soutien social</b>							
Non	238	80,1	197	81,1	41	75,9	0,734
Oui (au moins un adulte)	59	19,9	46	18,9	13	24,1	
<b>Retard mental</b>							
Non	282	94,9	232	95,5	50	92,6	0,765
Oui (au moins un adulte)	15	5,1	11	4,5	4	7,4	
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	219	73,7	182	74,9	37	68,5	0,928
Oui (au moins un adulte)	78	26,3	61	25,1	17	31,5	
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	214	72,1	178	73,3	36	66,7	0,951
Oui (au moins un adulte)	83	27,9	65	26,7	18	33,3	
<b>Autre</b>							
Non	288	97,0	235	96,7	53	98,1	0,312
Oui (au moins un adulte)	9	3,0	8	3,3	1	1,9	
<b>Santé mentale</b>							
Non	256	86,2	210	86,4	46	85,2	0,057
Oui (au moins un adulte)	41	13,8	33	13,6	8	14,8	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.2a**  
**Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales**  
**selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Extra-familial		Intra-familial		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Présence d'un autre adulte</b>							
Non	129	52,4	106	52,2	23	53,4	0,066
Oui	61	24,8	51	25,1	10	23,3	
Ne sait pas	56	22,8	46	22,7	10	23,3	
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>100</b>	<b>203</b>	<b>100</b>	<b>43</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le type d'abus sexuel**

Caractéristiques des figures parentales	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Lien du parent #1 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	273	94,5	226	96,1	47	87,0	nsp
Parent adoptif	2	0,7	2	0,9	0	0,0	
Parent de famille d'accueil	12	4,1	5	2,1	7	13,0	
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	2	0,7	2	0,9	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Lien du parent #2 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	92	46,7	78	48,1	14	40,0	nsp
Parent adoptif	4	2,0	4	2,5	0	0,0	
Conjoint	87	44,2	73	45,1	14	40,0	
Parent de famille d'accueil	10	5,1	5	3,1	5	14,3	
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	4	2,0	2	1,2	2	5,7	
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>100</b>	<b>162</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #1</b>							
Masculin	58	20,1	47	20,0	11	20,4	nsp
Féminin	231	79,9	188	80,0	43	79,6	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #2</b>							
Masculin	141	71,6	117	72,2	24	68,6	nsp
Féminin	56	28,4	45	27,8	11	31,4	
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>100</b>	<b>162</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #1</b>							
Moins de 26 ans	24	8,3	18	7,7	6	11,1	nsp
Entre 26 et 30 ans	34	11,8	25	10,6	9	16,7	
Entre 31 et 40 ans	136	47,1	113	48,1	23	42,6	
Plus de 41 ans	68	23,5	54	23,0	14	25,9	
Ne sait pas	27	9,3	25	10,6	2	3,7	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #2</b>							
Moins de 26 ans	8	4,1	8	5,0	0	0,0	nsp
Entre 26 et 30 ans	17	8,8	14	8,7	3	9,4	
Entre 31 et 40 ans	83	43,0	70	43,5	13	40,6	
Plus de 41 ans	49	25,4	37	23,0	12	37,5	
Ne sait pas	36	18,7	32	19,9	4	12,5	
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>161</b>	<b>100</b>	<b>32</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #1</b>							
Autochtone vivant sur réserve	10	3,9	10	4,7	0	0,0	nsp
Autochtone vivant hors réserve	4	1,6	4	1,9	0	0,0	
Non autochtone	232	90,6	188	89,1	44	97,8	
Ne sait pas	10	3,9	9	4,3	1	2,2	
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>100</b>	<b>211</b>	<b>100</b>	<b>45</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #2</b>							
Autochtone vivant sur réserve	7	3,9	7	4,8	0	0,0	nsp
Autochtone vivant hors réserve	2	1,1	2	1,4	0	0,0	
Non autochtone	158	88,3	127	86,4	31	96,9	
Ne sait pas	12	6,7	11	7,5	1	3,1	
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>32</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau maximal d'éducation du parent #1</b>							
Élémentaire ou moins	9	3,1	6	2,6	3	5,7	nsp
Secondaire non complété	79	27,4	62	26,4	17	32,1	
Secondaire complété	30	10,4	25	10,6	5	9,4	
Cégep	14	4,9	11	4,7	3	5,7	
Université	12	4,2	11	4,7	1	1,9	
Ne sait pas	144	50,0	120	51,1	24	45,3	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Niveau maximal d'éducation du parent #2</b>							
Élémentaire ou moins	5	2,6	3	1,9	2	5,7	nsp
Secondaire non complété	23	11,8	19	11,9	4	11,4	
Secondaire complété	25	12,8	23	14,4	2	5,7	
Cégep	7	3,6	6	3,8	1	2,9	
Université	12	6,2	11	6,9	1	2,9	
Ne sait pas	123	63,1	98	61,3	25	71,4	
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	<b>160</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau de coopération du parent #1</b>							
Coopération adéquate	216	74,7	178	75,7	38	70,4	nsp
Coopération légèrement inadéquate	38	13,1	31	13,2	7	13,0	
Coopération sérieusement inadéquate	33	11,4	24	10,2	9	16,7	
N'a pas été contacté	2	0,7	2	0,9	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau de coopération du parent #2</b>							
Coopération adéquate	128	65,6	102	63,8	26	74,3	nsp
Coopération légèrement inadéquate	15	7,7	13	8,1	2	5,7	
Coopération sérieusement inadéquate	15	7,7	13	8,1	2	5,7	
N'a pas été contacté	37	19,0	32	20,0	5	14,3	
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	<b>160</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu du parent #1</b>							
Emploi à temps plein	75	26,0	63	26,8	12	22,2	nsp
Emploi à temps partiel	37	12,8	34	14,5	3	5,6	
Plusieurs emplois à temps partiel	3	1,0	3	1,3	0	0,0	
Emploi saisonnier	4	1,4	4	1,7	0	0,0	
Aide sociale	113	39,1	87	37,0	26	48,1	
Assurance chômage	4	1,4	4	1,7	0	0,0	
Aucune	22	7,6	17	7,2	5	9,3	
Travailleur autonome	1	0,3	1	0,4	0	0,0	
Arrêt de travail/compensation	5	1,7	3	1,3	2	3,7	
Autre source	6	2,1	5	2,1	1	1,9	
Ne sait pas	19	6,6	14	6,0	5	9,3	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu du parent #2</b>							
Emploi à temps plein	95	48,5	81	50,3	14	40,0	nsp
Emploi à temps partiel	17	8,7	15	9,3	2	5,7	
Plusieurs emplois à temps partiel	2	1,0	2	1,2	0	0,0	
Aide sociale	31	15,8	24	14,9	7	20,0	
Assurance chômage	3	1,5	1	0,6	2	5,7	
Aucune	10	5,1	6	3,7	4	11,4	
Travailleur autonome	1	0,5	1	0,6	0	0,0	
Arrêt de travail/compensation	4	2,0	4	2,5	0	0,0	
Autre source	5	2,5	2	1,2	3	8,6	
Ne sait pas	28	14,3	25	15,5	3	8,6	
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>100</b>	<b>161</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents de mauvais traitements (parent #1)</b>							
Non	78	27,1	60	25,5	18	34,0	nsp
Oui	94	32,6	74	31,5	20	37,7	
Ne sait pas	116	40,3	101	43,0	15	28,3	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Antécédents de mauvais traitements (parent #2)</b>							
Non	49	25,4	41	25,9	8	22,9	nsp
Oui	21	10,9	15	9,5	6	17,1	
Ne sait pas	123	63,7	102	64,6	21	60,0	
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>158</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez le parent #1</b>							
Aucun problème	124	41,8	108	44,4	16	29,6	nsp
Au moins un problème	173	58,2	135	55,6	38	70,4	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez le parent #2</b>							
Aucun problème	195	65,7	154	63,4	41	75,9	nsp
Au moins un problème	100	33,7	88	36,2	12	22,2	
Ne sait pas	2	0,7	1	0,4	1	1,9	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #1</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	115	66,5	95	70,4	20	52,6	nsp
Oui	58	33,5	40	29,6	18	47,4	
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	129	74,6	98	72,6	31	81,6	nsp
Oui	44	25,4	37	27,4	7	18,4	
<b>Activités criminelles</b>							
Non	161	93,1	130	96,3	31	81,6	nsp
Oui	12	6,9	5	3,7	7	18,4	
<b>Santé physique</b>							
Non	148	85,5	116	85,9	32	84,2	nsp
Oui	25	14,5	19	14,1	6	15,8	
<b>Soutien social</b>							
Non	118	68,2	91	67,4	27	71,1	nsp
Oui	55	31,8	44	32,6	11	28,9	
<b>Santé mentale</b>							
Non	141	81,5	109	80,7	32	84,2	nsp
Oui	32	18,5	26	19,3	6	15,8	
<b>Retard mental</b>							
Non	158	91,3	124	91,9	34	89,5	nsp
Oui	15	8,7	11	8,1	4	10,5	
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	96	55,5	74	54,8	22	57,9	nsp
Oui	77	44,5	61	45,2	16	42,1	
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	93	53,8	73	54,1	20	52,6	nsp
Oui	80	46,2	62	45,9	18	47,4	
<b>Autre</b>							
Non	168	97,1	131	97,0	37	97,4	nsp
Oui	5	2,9	4	3,0	1	2,6	
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #2</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	290	97,6	239	98,4	51	94,4	nsp
Oui	7	2,4	4	1,6	3	5,6	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #2 (suite)</b>							
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	263	88,6	215	88,5	48	88,9	
Oui	34	11,4	28	11,5	6	11,1	nsp
<b>Activités criminelles</b>							
Non	282	94,9	235	96,7	47	87,0	
Oui	15	5,1	8	3,3	7	13,0	nsp
<b>Santé physique</b>							
Non	294	99,0	240	98,8	54	100	
Oui	3	1,0	3	1,2	0	0,0	nsp
<b>Soutien social</b>							
Non	286	96,3	238	97,9	48	88,9	
Oui	11	3,7	5	2,1	6	11,1	nsp
<b>Santé mentale</b>							
Non	281	94,6	233	95,9	48	88,9	
Oui	16	5,4	10	4,1	6	11,1	nsp
<b>Retard mental</b>							
Non	294	99,0	241	99,2	53	98,1	
Oui	3	1,0	2	0,8	1	1,9	nsp
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	269	90,6	223	91,8	46	85,2	
Oui	28	9,4	20	8,2	8	14,8	nsp
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	275	92,6	225	92,6	50	92,6	
Oui	22	7,4	18	7,4	4	7,4	nsp
<b>Autre</b>							
Non	293	98,7	239	98,4	54	100	
Oui	4	1,3	4	1,6	0	0,0	nsp
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.3**  
**Caractéristiques des familles selon le type d'abus sexuel**

Caractéristiques des familles	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Nombre d'enfants dans la famille</b>							
Un	120	40,4	103	42,4	17	31,5	
Deux	89	30,0	69	28,4	20	37,0	
Trois	55	18,5	44	18,1	11	20,4	2,524
Quatre et plus	33	11,1	27	11,1	6	11,1	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre d'enfants signalés</b>							
Un	191	64,3	161	66,3	30	55,6	
Deux	59	19,9	48	19,8	11	20,4	
Trois et plus	47	15,8	34	14,0	13	24,1	3,633
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Milieu de vie de l'enfant</b>							
Deux parents biologiques, d'adoption ou d'accueil	98	34,5	80	34,8	18	33,3	
Famille recomposée	85	29,9	71	30,9	14	25,9	
Famille d'accueil	93	32,7	72	31,3	21	38,9	1,372
Autre	8	2,8	7	3,0	1	1,9	
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>100</b>	<b>230</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Le logement est jugé sécuritaire</b>							
Non	9	3,1	5	2,1	4	7,4	
Oui	250	86,2	207	87,7	43	79,6	4,614
Ne sait pas	31	10,7	24	10,2	7	13,0	
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>100</b>	<b>236</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre de déménagements dans les 12 mois</b>							
Aucun	182	62,5	150	63,3	32	59,3	
Un	35	12,0	29	12,2	6	11,1	
Deux et plus	24	8,2	16	6,8	8	14,8	3,844
Ne sait pas	50	17,2	42	17,7	8	14,8	
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>100</b>	<b>237</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Revenu annuel des adultes</b>							
Moins de 15 000 \$	61	21,1	47	20,0	14	25,9	
15 000 à 24 999 \$	50	17,3	35	14,9	15	27,8	
25 000 à 40 999 \$	37	12,8	29	12,3	8	14,8	9,237
41 000 à 80 000 \$	26	9,0	23	9,8	3	5,6	
Ne sait pas	115	39,8	101	43,0	14	25,9	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'un conflit de garde</b>							
Non	280	95,6	235	98,3	45	83,3	
Oui	13	4,4	4	1,7	9	16,7	23,353 ***
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>100</b>	<b>239</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.4**  
**Caractéristiques des signalements selon le type d'abus sexuel**

Caractéristiques des signalements	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Type de réception du signalement</b>							
Services réguliers	270	91,8	223	92,9	47	87,0	2,033
Urgence sociale	24	8,2	17	7,1	7	13,0	
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>100</b>	<b>240</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre de signalements pour l'enfant</b>							
Un signalement	283	95,3	231	95,1	52	96,3	0,15
2 ou plus	14	4,7	12	4,9	2	3,7	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Source du signalement</b>							
<b>L'enfant lui-même</b>							
Non	280	94,3	230	94,7	50	92,6	0,347
Oui	17	5,7	13	5,3	4	7,4	
<b>La mère</b>							
Non	248	83,5	204	84,0	44	81,5	0,196
Oui	49	16,5	39	16,0	10	18,5	
<b>Le père</b>							
Non	287	96,6	234	96,3	53	98,1	0,466
Oui	10	3,4	9	3,7	1	1,9	
<b>Autre membre de la famille</b>							
Non	289	97,3	237	97,5	52	96,3	0,257
Oui	8	2,7	6	2,5	2	3,7	
<b>Membre de la communauté</b>							
Non	278	93,6	230	94,7	48	88,9	2,449
Oui	19	6,4	13	5,3	6	11,1	
<b>Personnel d'un CLSC</b>							
Non	259	87,2	213	87,7	46	85,2	0,241
Oui	38	12,8	30	12,3	8	14,8	
<b>Milieu scolaire/garderie</b>							
Non	241	81,1	194	79,8	47	87,0	1,498
Oui	56	18,9	49	20,2	7	13,0	
<b>Corps policier</b>							
Non	275	92,6	225	92,6	50	92,6	0,001
Oui	22	7,4	18	7,4	4	7,4	
<b>Centre jeunesse</b>							
Non	245	82,5	199	81,9	46	85,2	0,332
Oui	52	17,5	44	18,1	8	14,8	
<b>Autre source publique</b>							
Non	253	85,2	211	86,8	42	77,8	2,87
Oui	44	14,8	32	13,2	12	22,2	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Signalement antérieur retenu au cours des 12 derniers mois</b>							
Non	240	81,1	200	82,3	40	75,5	1,324
Oui	56	18,9	43	17,7	13	24,5	
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	
<b>Prise en charge antérieure au cours des 5 dernières années</b>							
Non	236	80,5	197	81,1	39	78,0	0,249
Oui	57	19,5	46	18,9	11	22,0	
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	
<b>Priorité accordée</b>							
Immédiate	57	19,3	47	19,5	10	18,5	8,349*
Vingt-quatre heures	71	24,1	50	20,7	21	38,9	
Trois-quatre jours	167	56,6	144	59,8	23	42,6	
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>241</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.4**  
**Caractéristiques des signalements selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des signalements	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Extra-familial		Intra-familial		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Mesures d'urgence</b>							
Non	237	80,6	206	85,5	31	58,5	
Oui	57	19,4	35	14,5	22	41,5	20,245 ***
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>100</b>	<b>241</b>	<b>100</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	
<b>Placement en cours d'évaluation</b>							
Non	218	73,4	187	77,0	31	57,4	
Oui	79	26,6	56	23,0	23	42,6	8,647 **
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.5**  
**Caractéristiques des problématiques selon le type d'abus sexuel**

Caractéristiques des problématiques	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Nature de l'abus sexuel</b>							
Relation sexuelle complète	40	13,5	33	13,6	7	13,0	1,838
Tentative de relation sexuelle	30	10,1	22	9,1	8	14,8	
Attouchements sexuels	192	64,6	160	65,8	32	59,3	
Autres formes d'abus sexuels	35	11,8	28	11,5	7	13,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Durée des abus sexuels</b>							
Incident unique	97	32,7	84	34,6	13	24,1	16,346***
Depuis moins de 6 mois	60	20,2	57	23,5	3	5,6	
Depuis plus de 6 mois	121	40,7	89	36,6	32	59,3	
Ne sait pas	19	6,4	13	5,3	6	11,1	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Présence d'une autre problématique</b>							
<b>Abus psychologique</b>							
Non	274	92,3	230	94,7	44	81,5	10,724***
Oui	23	7,7	13	5,3	10	18,5	
<b>Négligence</b>							
Non	230	77,4	188	77,4	42	77,8	0,004
Oui	67	22,6	55	22,6	12	22,2	
<b>Abandon</b>							
Non	294	99,0	241	99,2	53	98,1	nsp
Oui	3	1,0	2	0,8	1	1,9	
<b>Troubles de comportement</b>							
Non	243	81,8	196	80,7	47	87,0	1,208
Oui	54	18,2	47	19,3	7	13,0	
<b>Autre problématique</b>							
Non	290	97,6	237	97,5	53	98,1	0,073
Oui	7	2,4	6	2,5	1	1,9	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Autre forme de victimisation (que l'AS)</b>							
Aucune autre	166	55,9	136	56,0	30	55,6	2,739
Une autre	99	33,3	84	34,6	15	27,8	
Deux autres	32	10,8	23	9,5	9	16,7	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Personnes impliquées dans la situation</b>							
<b>Mère biologique</b>							
Non	290	97,6	243	100	47	87,0	32,26
Oui	7	2,4	0	0,0	7	13,0	
<b>Père biologique</b>							
Non	250	84,2	243	100	7	13,0	nsp
Oui	47	15,8	0	0,0	47	87,0	
<b>Mère adoptive</b>							
Non	297	100	243	100	54	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Père adoptif</b>							
Non	297	100	243	100	54	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.5**  
**Caractéristiques des problématiques selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des problématiques	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Extra-familial		Intra-familial		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Personnes impliquées dans la situation (suite)</b>							
<b>Enfant lui-même</b>							
Non	297	100	243	100	54	100	
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	nsp
<b>Conjoint de la mère</b>							
Non	251	84,5	201	82,7	50	92,6	
Oui	46	15,5	42	17,3	4	7,4	3,293
<b>Conjointe du père</b>							
Non	297	100	243	100	54	100	
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	nsp
<b>Membre de la famille élargie</b>							
Non	203	68,4	150	61,7	53	98,1	
Oui	94	31,6	93	38,3	1	1,9	27,09***
<b>Membre de la famille d'accueil</b>							
Non	291	98,0	237	97,5	54	100	
Oui	6	2,0	6	2,5	0	0,0	1,361
<b>Tiers en position d'autorité</b>							
Non	265	89,2	212	87,2	53	98,1	
Oui	32	10,8	31	12,8	1	1,9	5,466
<b>Inconnue</b>							
Non	282	94,9	231	95,1	51	94,4	
Oui	15	5,1	12	4,9	3	5,6	0,035
<b>Ne sait pas</b>							
Non	296	99,7	242	99,6	54	100	
Oui	1	0,3	1	0,4	0	0,0	nsp
<b>Autre</b>							
Non	223	75,1	170	70,0	53	98,1	
Oui	74	24,9	73	30,0	1	1,9	18,767
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Présence de blessures/atteintes physiques</b>							
Non	272	91,6	227	93,4	45	83,3	
Oui	25	8,4	16	6,6	9	16,7	5,826*
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Type de blessures physiques</b>							
<b>Ecchymoses, coupures, éraflures</b>							
Non	13	52,0	9	56,3	4	44,4	
Oui	12	48,0	7	43,8	5	55,6	0,322
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	
<b>Blessures nécessitant un traitement médical</b>							
Non	14	70,0	7	53,8	7	100	
Oui	6	30,0	6	46,2	0	0,0	4,615*
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	
<b>Atteintes à la santé mentale</b>							
Aucune atteinte	124	41,8	103	42,4	21	38,9	
Au moins une atteinte	173	58,2	140	57,6	33	61,1	0,222
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.5**  
**Caractéristiques des problématiques selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des problématiques	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Extra-familial		Intra-familial		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Type d'atteinte à la santé mentale</b>							
<b>Retard cognitif</b>							
Non	156	90,2	124	88,6	32	97,0	
Oui	17	9,8	16	11,4	1	3,0	2,126
<b>Comportement à risque</b>							
Non	130	75,1	100	71,4	30	90,9	
Oui	43	24,9	40	28,6	3	9,1	5,426 *
<b>Retrait social/isolement/timidité</b>							
Non	122	70,5	102	72,9	20	60,6	
Oui	51	29,5	38	27,1	13	39,4	1,928
<b>Conformisme excessif</b>							
Non	167	96,5	135	96,4	32	97,0	
Oui	6	3,5	5	3,6	1	3,0	0,023
<b>Retard de langage</b>							
Non	164	94,8	132	94,3	32	97,0	
Oui	9	5,2	8	5,7	1	3,0	0,39
<b>Humeur dépressive</b>							
Non	129	74,6	106	75,7	23	69,7	
Oui	44	25,4	34	24,3	10	30,3	0,51
<b>Impulsivité/manque de contrôle</b>							
Non	125	72,3	105	75,0	20	60,6	
Oui	48	27,7	35	25,0	13	39,4	2,76
<b>Anxiété/insécurité</b>							
Non	162	93,6	130	92,9	32	97,0	
Oui	11	6,4	10	7,1	1	3,0	0,759
<b>Autre atteinte à la santé mentale</b>							
Non	144	83,2	120	85,7	24	72,7	
Oui	29	16,8	20	14,3	9	27,3	3,228
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>140</b>	<b>100</b>	<b>33</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.6**  
**Services et facteurs de protection selon le type d'abus sexuel**

Caractéristiques des services et facteurs de protection	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Plainte à la police</b>							
Non	109	36,7	94	38,7	15	27,8	3,468
Oui	153	51,5	119	49,0	34	63,0	
Ne sait pas	35	11,8	30	12,3	5	9,3	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Accusations criminelles si plainte à la police</b>							
Non	38	25,3	29	25,0	9	26,5	5,521
Oui	77	51,3	55	47,4	22	64,7	
Ne sait pas	35	23,3	32	27,6	3	8,8	
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>100</b>	<b>116</b>	<b>100</b>	<b>34</b>	<b>100</b>	
<b>L'enfant a le soutien émotif de l'adulte</b>							
Non	29	9,8	23	9,5	6	11,1	0,137
Oui	207	69,7	170	70,0	37	68,5	
Ne sait pas	61	20,5	50	20,6	11	20,4	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>L'enfant est cru par l'adulte</b>							
Non	21	7,1	13	5,3	8	14,8	6,551 *
Oui	223	75,1	184	75,7	39	72,2	
Ne sait pas	53	17,8	46	18,9	7	13,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>L'adulte pose des gestes concrets de protection</b>							
Non	30	10,1	23	9,5	7	13,0	1,836
Oui	211	71,0	171	70,4	40	74,1	
Ne sait pas	56	18,9	49	20,2	7	13,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Personne en cause a déjà vécu avec l'enfant</b>							
Non	90	30,3	87	35,8	3	5,6	26,28 ***
Oui	152	51,2	108	44,4	44	81,5	
Ne sait pas	55	18,5	48	19,8	7	13,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Personne en cause vit avec l'enfant</b>							
Non	209	70,4	170	70,0	39	72,2	1,428
Oui	35	11,8	27	11,1	8	14,8	
Ne sait pas	53	17,8	46	18,9	7	13,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>243</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>100</b>	
<b>Recommandation (si compromission)</b>							
Prise en charge volontaire	48	32,4	42	39,3	6	14,6	8,509 *
Prise en charge judiciaire	77	52,0	49	45,8	28	68,3	
Intervention terminale	23	15,5	16	15,0	7	17,1	
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>107</b>	<b>100</b>	<b>41</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'une recommandation de placement</b>							
Non	87	60,0	67	63,2	20	51,3	1,689
Oui	58	40,0	39	36,8	19	48,7	
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>100</b>	<b>106</b>	<b>100</b>	<b>39</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.6**  
**Services et facteurs de protection selon le type d'abus sexuel (suite)**

Caractéristiques des services et facteurs de protection	Type d'abus sexuel						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Extra-familial (N)	(%)	Intra-familial (N)	(%)	
<b>Type de placement si recommandation de placement</b>							
Famille d'accueil non spécifique	29	50,0	18	46,2	11	57,9	
Famille d'accueil spécifique	12	20,7	6	15,4	6	31,6	
Ressource de réadaptation	1	1,7	1	2,6	0	0,0	
Foyer de groupe	7	12,1	6	15,4	1	5,3	nsp
Centre de réadaptation	7	12,1	6	15,4	1	5,3	
Autre	2	3,4	2	5,1	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>100</b>	<b>39</b>	<b>100</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'une référence personnalisée pour les cas non pris en charge</b>							
Non	71	48,3	66	49,3	5	38,5	
Oui	75	51,0	67	50,0	8	61,5	nsp
Ne sait pas	1	0,7	1	0,7	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>134</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.7**  
**Caractéristiques des enfants selon leur sexe**

Caractéristiques des enfants	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Âge des enfants (en années)</b>							
Moins de 3 ans	6	2,0	2	2,8	4	1,8	
3 à 6 (exclusivement)	62	21,0	12	16,7	50	22,4	
6 à 9 (exclusivement)	43	14,6	11	15,3	32	14,3	
9 à 12 (exclusivement)	59	20,0	14	19,4	45	20,2	
12 à 15 (exclusivement)	70	23,7	15	20,8	55	24,7	
15 à 18 (exclusivement)	55	18,6	18	25,0	37	16,6	3,564
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>223</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez les enfants</b>							
Au moins un problème	137	46,1	38	52,8	99	44,0	
Aucun	160	53,9	34	47,2	126	56,0	1,691
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés</b>							
<b>Problème à la naissance</b>							
Non	132	96,4	37	97,4	95	96,0	
Oui (connu ou soupçonné)	5	3,6	1	2,6	4	4,0	nsp
<b>Retard développemental</b>							
Non	134	97,8	28	73,7	85	85,9	
Oui (connu ou soupçonné)	3	2,2	10	26,3	14	14,1	2,817
<b>Handicap (ouïe, vue, parole)</b>							
Non	134	97,8	36	94,7	98	99,0	
Oui (connu ou soupçonné)	3	2,2	2	5,3	1	1,0	nsp
<b>Autre problème de santé chronique</b>							
Non	131	95,6	35	92,1	96	97,0	
Oui (connu ou soupçonné)	6	4,4	3	7,9	3	3,0	nsp
<b>Problème d'apprentissage</b>							
Non	78	56,9	18	47,4	60	60,6	
Oui (connu ou soupçonné)	59	43,1	20	52,6	39	39,4	1,963
<b>Déficit d'attention/hyperactivité</b>							
Non	106	77,4	23	60,5	83	83,8	
Oui (connu ou soupçonné)	31	22,6	15	39,5	16	16,2	8,524**
<b>Problème psychiatrique</b>							
Non	130	94,9	37	97,4	93	93,9	
Oui (connu ou soupçonné)	7	5,1	1	2,6	6	6,1	0,666
<b>Dépression/anxiété</b>							
Non	90	65,7	29	76,3	61	61,6	
Oui (connu ou soupçonné)	47	34,3	9	23,7	38	38,4	2,633
<b>Problème d'externalisation</b>							
Non	128	93,4	38	100	90	90,9	
Oui (connu ou soupçonné)	9	6,6	0	0,0	9	9,1	3,697
<b>Autre problème</b>							
Non	124	90,5	35	92,1	89	89,9	
Oui (connu ou soupçonné)	13	9,5	3	7,9	10	10,1	0,156
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	
<b>Présence d'un autre adulte</b>							
Non	129	52,4	32	52,5	97	52,4	
Oui	61	24,8	14	23,0	47	25,4	0,23
Ne sait pas	56	22,8	15	24,6	41	22,2	
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>185</b>	<b>100</b>	
<b>Besoins de services pour les enfants</b>							
Au moins un besoin	252	84,8	61	84,7	191	84,9	
Aucun besoin	45	15,2	11	15,3	34	15,1	0,001
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.7**  
**Caractéristiques des enfants selon leur sexe (suite)**

Caractéristiques des enfants	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Types de besoins de services identifiés</b>							
<b>Suivi psychosocial</b>							
Non	100	39,7	27	44,3	73	38,2	0,706
Oui	152	60,3	34	55,7	118	61,8	
<b>Service psychiatrique/psychologique</b>							
Non	120	47,6	30	49,2	90	47,1	0,08
Oui	132	52,4	31	50,8	101	52,9	
<b>Service interne du CJ</b>							
Non	232	92,1	54	88,5	178	93,2	1,379
Oui	20	7,9	7	11,5	13	6,8	
<b>Traitement pour abus d'alcool/drogue</b>							
Non	242	96,0	60	98,4	182	95,3	1,145
Oui	10	4,0	1	1,6	9	4,7	
<b>Traitement médical/soins de santé</b>							
Non	245	97,2	59	96,7	186	97,4	0,075
Oui	7	2,8	2	3,3	5	2,6	
<b>Programme de loisirs</b>							
Non	190	75,4	47	77,0	143	74,9	0,118
Oui	62	24,6	14	23,0	48	25,1	
<b>Service de soutien académique</b>							
Non	207	82,1	51	83,6	156	81,7	0,118
Oui	45	17,9	10	16,4	35	18,3	
<b>Programme spécialisé en éducation</b>							
Non	235	93,3	51	83,6	184	96,3	11,907***
Oui	17	6,7	10	16,4	7	3,7	
<b>Hébergement pour jeunes en difficulté</b>							
Non	241	95,6	56	91,8	185	96,9	2,83
Oui	11	4,4	5	8,2	6	3,1	
<b>Service de garde</b>							
Non	251	99,6	61	100	190	99,5	nsp
Oui	1	0,4	0	0,0	1	0,5	
<b>Autre service</b>							
Non	218	86,5	49	80,3	169	88,5	2,634
Oui	34	13,5	12	19,7	22	11,5	
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>191</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.8a**  
**Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales**  
**selon le sexe de l'enfant**

Caractéristiques des figures parentales	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Statut autochtone</b>							
Non	241	94,1	60	98,4	181	92,8	
Oui (au moins un adulte)	15	5,9	1	1,6	14	7,2	2,585
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	
<b>Scolarité : secondaire V complété</b>							
Non	94	32,6	26	38,2	68	30,9	
Oui (au moins un adulte)	56	19,4	19	27,9	37	16,8	7,849 *
Ne sait pas	138	47,9	23	33,8	115	52,3	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu : aide sociale</b>							
Non	160	55,4	46	67,6	114	51,6	
Oui (au moins un adulte)	117	40,5	20	29,4	97	43,9	5,431
Ne sait pas	12	4,2	2	2,9	10	4,5	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	
<b>Présence d'un autre adulte significatif</b>							
Non	129	52,4	32	52,5	97	52,4	
Oui	61	24,8	14	23,0	47	25,4	0,23
Ne sait pas	56	22,8	15	24,6	41	22,2	
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>185</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents de mauvais traitements</b>							
Non	184	63,9	45	66,2	139	63,2	
Oui (au moins un adulte)	104	36,1	23	33,8	81	36,8	0,202
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes connus/souçonnés</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	234	78,8	59	81,9	175	77,8	
Oui (au moins un adulte)	63	21,2	13	18,1	50	22,2	0,567
<b>Activités criminelles</b>							
Non	275	92,6	68	94,4	207	92,0	
Oui (au moins un adulte)	22	7,4	4	5,6	18	8,0	0,475
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	236	79,5	59	81,9	177	78,7	
Oui (au moins un adulte)	61	20,5	13	18,1	48	21,3	0,359
<b>Santé mentale</b>							
Non	256	86,2	61	84,7	195	86,7	
Oui (au moins un adulte)	41	13,8	11	15,3	30	13,3	0,173
<b>Santé physique</b>							
Non	270	90,9	66	91,7	204	90,7	
Oui (au moins un adulte)	27	9,1	6	8,3	21	9,3	0,066
<b>Soutien social</b>							
Non	238	80,1	58	80,6	180	80,0	
Oui (au moins un adulte)	59	19,9	14	19,4	45	20,0	0,011
<b>Retard mental</b>							
Non	282	94,9	65	90,3	217	96,4	
Oui (au moins un adulte)	15	5,1	7	9,7	8	3,6	4,325 *
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	219	73,7	59	81,9	160	71,1	
Oui (au moins un adulte)	78	26,3	13	18,1	65	28,9	3,306
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	214	72,1	58	80,6	156	69,3	
Oui (au moins un adulte)	83	27,9	14	19,4	69	30,7	3,411
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.8a**  
**Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales**  
**selon le sexe de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Gars		Filles		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Types de problèmes connus/ soupçonnés (suite)</b>							
<b>Autre</b>							
Non	288	97,0	69	95,8	219	97,3	0,418
Oui (au moins un adulte)	9	3,0	3	4,2	6	2,7	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Au moins un problème a été identifié</b>							
Non	151	50,8	43	59,7	108	48,0	2,999
Oui	146	49,2	29	40,3	117	52,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.8b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le sexe de l'enfant**

Caractéristiques des figures parentales #1 et #2	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Lien du parent #1 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	273	94,1	61	88,4	212	95,9	
Parent adoptif	2	0,7	0	0,0	2	0,9	
Parent de famille d'accueil	12	4,1	6	8,7	6	2,7	nsp
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	2	0,7	1	1,4	1	0,5	
Autre	1	0,3	1	1,4	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>100</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	
<b>Lien du parent #2 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	92	46,7	21	43,8	71	47,7	
Parent adoptif	4	2,0	1	2,1	3	2,0	
Parent de famille d'accueil	10	5,1	5	10,4	5	3,4	nsp
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	4	2,0	1	2,1	3	2,0	
Conjoint	87	44,2	20	41,7	67	45,0	
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #1</b>							
Masculin	58	20,1	14	20,6	44	19,9	
Féminin	231	79,9	54	79,4	177	80,1	nsp
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #2</b>							
Masculin	141	71,6	34	70,8	107	71,8	
Féminin	56	28,4	14	29,2	42	28,2	nsp
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #1</b>							
Moins de 26 ans	24	8,3	6	8,8	18	8,1	
Entre 26 et 30 ans	34	11,8	7	10,3	27	12,2	
Entre 31 et 40 ans	136	47,1	28	41,2	108	48,9	nsp
Plus de 41 ans	68	23,5	21	30,9	47	21,3	
Ne sait pas	27	9,3	6	8,8	21	9,5	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #2</b>							
Moins de 26 ans	8	4,1	1	2,1	7	4,8	
Entre 26 et 30 ans	17	8,8	5	10,4	12	8,3	
Entre 31 et 40 ans	83	43,0	19	39,6	64	44,1	nsp
Plus de 41 ans	49	25,4	14	29,2	35	24,1	
Ne sait pas	36	18,7	9	18,8	27	18,6	
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>145</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #1</b>							
Autochtone vivant sur réserve	10	3,9	0	0,0	10	5,1	
Autochtone vivant hors réserve	4	1,6	1	1,6	3	1,5	
Non Autochtone	232	90,6	59	96,7	173	88,7	nsp
Ne sait pas	10	3,9	1	1,6	9	4,6	
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>100</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #2</b>							
Autochtone vivant sur réserve	7	3,9	0	0,0	7	5,2	
Autochtone vivant hors réserve	2	1,1	0	0,0	2	1,5	
Non Autochtone	158	88,3	42	95,5	116	85,9	nsp
Ne sait pas	12	6,7	2	4,5	10	7,4	
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>100</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau maximal d'éducation du parent #1</b>							
Élémentaire ou moins	9	3,1	3	4,4	6	2,7	
Secondaire non complété	79	27,4	21	30,9	58	26,4	
Secondaire complété	30	10,4	7	10,3	23	10,5	
Cégep	14	4,9	5	7,4	9	4,1	nsp
Université	12	4,2	5	7,4	7	3,2	
Ne sait pas	144	50,0	27	39,7	117	53,2	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.8b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le sexe de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales #1 et #2	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Niveau maximal d'éducation du parent #2</b>							
Élémentaire ou moins	5	2,6	1	2,1	4	2,7	nsp
Secondaire non complété	23	11,8	7	14,6	16	10,9	
Secondaire complété	25	12,8	8	16,7	17	11,6	
Cégep	7	3,6	2	4,2	5	3,4	
Université	12	6,2	7	14,6	5	3,4	
Ne sait pas	123	63,1	23	47,9	100	68,0	
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu du parent #1</b>							
Emploi à temps plein	75	26,0	24	35,3	51	23,1	nsp
Emploi à temps partiel	37	12,8	8	11,8	29	13,1	
Plusieurs emplois à temps partiel	3	1,0	1	1,5	2	0,9	
Emploi saisonnier	4	1,4	0	0,0	4	1,8	
Aide sociale	113	39,1	19	27,9	94	42,5	
Assurance chômage	4	1,4	0	0,0	4	1,8	
Aucune	22	7,6	9	13,2	13	5,9	
Travailleur autonome	1	0,3	0	0,0	1	0,5	
Arrêt de travail/compensation	5	1,7	2	2,9	3	1,4	
Autre source	6	2,1	2	2,9	4	1,8	
Ne sait pas	19	6,6	3	4,4	16	7,2	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu du parent #2</b>							
Emploi à temps plein	95	48,5	26	54,2	69	46,6	nsp
Emploi à temps partiel	17	8,7	5	10,4	12	8,1	
Plusieurs emplois à temps partiel	2	1,0	0	0,0	2	1,4	
Aide sociale	31	15,8	5	10,4	26	17,6	
Assurance chômage	3	1,5	0	0,0	3	2,0	
Aucune	10	5,1	2	4,2	8	5,4	
Travailleur autonome	1	0,5	0	0,0	1	0,7	
Arrêt de travail/compensation	4	2,0	0	0,0	4	2,7	
Autre source	5	2,6	2	4,2	3	2,0	
Ne sait pas	28	14,3	8	16,7	20	13,5	
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau de coopération du parent #1</b>							
Adéquate	216	75,3	54	80,6	162	73,6	nsp
Légèrement inadéquate	38	13,2	6	9,0	32	14,5	
Modérément et sérieusement inadéquate	33	11,5	7	10,4	26	11,8	
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>100</b>	<b>67</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau de coopération du parent #2</b>							
Adéquate	128	65,6	32	66,7	96	65,3	nsp
Légèrement inadéquate	15	7,7	2	4,2	13	8,8	
Modérément et sérieusement inadéquate	15	7,7	6	12,5	9	6,1	
N'a pas été contacté	37	19,0	8	16,7	29	19,7	
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents de mauvais traitements (parent #1)</b>							
Non	78	27,1	22	32,4	56	25,5	nsp
Oui	94	32,6	20	29,4	74	33,6	
Ne sait pas	116	40,3	26	38,2	90	40,9	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.8b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le sexe de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales #1 et #2	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Gars		Filles		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Antécédents de mauvais traitements (parent #2)</b>							
Non	49	25,4	15	31,3	34	23,4	nsp
Oui	21	10,9	3	6,3	18	12,4	
Ne sait pas	123	63,7	30	62,5	93	64,1	
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>145</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez le parent #1</b>							
Aucun problème	173	58,2	39	54,2	134	59,6	nsp
Au moins un problème	124	41,8	33	45,8	91	40,4	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez le parent #2</b>							
Aucun problème	195	66,1	42	59,2	153	68,3	nsp
Au moins un problème	100	33,9	29	40,8	71	31,7	
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>224</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #1</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	115	66,5	28	71,8	87	64,9	nsp
Oui	58	33,5	11	28,2	47	35,1	
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	129	74,6	32	82,1	97	72,4	nsp
Oui	44	25,4	7	17,9	37	27,6	
<b>Activités criminelles</b>							
Non	161	93,1	37	94,9	124	92,5	nsp
Oui	12	6,9	2	5,1	10	7,5	
<b>Santé mentale</b>							
Non	141	81,5	30	76,9	111	82,8	nsp
Oui	32	18,5	9	23,1	23	17,2	
<b>Santé physique</b>							
Non	148	85,5	33	84,6	115	85,8	nsp
Oui	25	14,5	6	15,4	19	14,2	
<b>Soutien social</b>							
Non	118	68,2	26	66,7	92	68,7	nsp
Oui	55	31,8	13	33,3	42	31,3	
<b>Retard mental</b>							
Non	158	91,3	32	82,1	126	94,0	nsp
Oui	15	8,7	7	17,9	8	6,0	
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	96	55,5	26	66,7	70	52,2	nsp
Oui	77	44,5	13	33,3	64	47,8	
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	93	53,8	27	69,2	66	49,3	nsp
Oui	80	46,2	12	30,8	68	50,7	
<b>Autre</b>							
Non	168	97,1	38	97,4	130	97,0	nsp
Oui	5	2,9	1	2,6	4	3,0	
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>39</b>	<b>100</b>	<b>134</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #2</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	290	97,6	70	97,2	220	97,8	nsp
Oui	7	2,4	2	2,8	5	2,2	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.8b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale selon le sexe de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales #1 et #2	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Gars		Filles		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #2 (suite)</b>							
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	263	88,6	62	86,1	201	89,3	
Oui	34	11,4	10	13,9	24	10,7	nsp
<b>Activités criminelles</b>							
Non	282	94,9	70	97,2	212	94,2	
Oui	15	5,1	2	2,8	13	5,8	nsp
<b>Santé physique</b>							
Non	292	98,3	70	97,2	222	98,7	
Oui	5	1,7	2	2,8	3	1,3	nsp
<b>Soutien social</b>							
Non	286	96,3	68	94,4	218	96,9	
Oui	11	3,7	4	5,6	7	3,1	nsp
<b>Santé mentale</b>							
Non	281	94,6	70	97,2	211	93,8	
Oui	16	5,4	2	2,8	14	6,2	nsp
<b>Retard mental</b>							
Non	294	99,0	70	97,2	224	99,6	
Oui	3	1,0	2	2,8	1	0,4	nsp
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	269	90,6	68	94,4	201	89,3	
Oui	28	9,4	4	5,6	24	10,7	nsp
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	275	92,6	68	94,4	207	92,0	
Oui	22	7,4	4	5,6	18	8,0	nsp
<b>Autre</b>							
Non	293	98,7	70	97,2	223	99,1	
Oui	4	1,3	2	2,8	2	0,9	nsp
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.9**  
**Caractéristiques des familles selon le sexe de l'enfant**

Caractéristiques des familles	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Nombre d'autres enfants dans la famille</b>							
Aucun	120	40,4	26	36,1	94	41,8	0,767
Un	89	30,0	23	31,9	66	29,3	
Deux	55	18,5	14	19,4	41	18,2	
Trois et plus	33	11,1	9	12,5	24	10,7	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre d'autres enfants également signalés</b>							
Aucun autre	191	64,3	39	54,2	152	67,6	4,65
Un autre	59	19,9	17	23,6	42	18,7	
Deux autres et plus	47	15,8	16	22,2	31	13,8	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Milieu de vie de l'enfant</b>							
Deux parents biologiques, adoption/ accueil	98	34,5	24	37,5	74	33,6	0,48
Un parent biologique et son conjoint	85	29,9	19	29,7	66	30,0	
Un parent biologique, adoption/ accueil	93	32,7	19	29,7	74	33,6	
Autre	8	2,8	2	3,1	6	2,7	
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>100</b>	<b>64</b>	<b>100</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	
<b>Le logement est jugé sécuritaire</b>							
Non	9	3,1	3	4,3	6	2,7	0,794
Oui	250	86,2	60	87,0	190	86,0	
Ne sait pas	31	10,7	6	8,7	25	11,3	
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>100</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre de déménagements dans les 12 mois</b>							
Aucun	182	62,5	47	68,1	135	60,8	7,787
Un	35	12,0	3	4,3	32	14,4	
Deux et plus	24	8,2	9	13,0	15	6,8	
Ne sait pas	50	17,2	10	14,5	40	18,0	
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>100</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>222</b>	<b>100</b>	
<b>Revenu annuel des adultes</b>							
Moins de 15 000 \$	61	21,1	9	13,2	52	23,5	11,052 *
15 000 à 24 999 \$	50	17,3	9	13,2	41	18,6	
25 000 à 40 999 \$	37	12,8	9	13,2	28	12,7	
41 000 à 80 000 \$	26	9,0	12	17,7	14	6,3	
Ne sait pas	115	39,8	29	42,7	86	38,9	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'un conflit de garde</b>							
Non	280	94,6	69	95,8	211	94,2	nsp
Oui	13	4,4	2	2,8	11	4,9	
Ne sait pas	3	1,0	1	1,4	2	0,9	
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>224</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.10**  
**Caractéristiques des signalements selon le sexe de l'enfant**

Caractéristiques des signalements	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Type de réception du signalement</b>							
Services réguliers	270	91,8	67	93,1	203	91,4	0,189
Urgence sociale	24	8,2	5	6,9	19	8,6	
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>222</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre de signalements pour l'enfant</b>							
Un signalement	283	95,3	70	97,2	213	94,7	0,793
2 ou plus	14	4,7	2	2,8	12	5,3	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Source du signalement</b>							
<b>L'enfant lui-même</b>							
Non	280	94,3	70	97,2	210	93,3	1,529
Oui	17	5,7	2	2,8	15	6,7	
<b>La mère</b>							
Non	248	83,5	60	83,3	188	83,6	0,002
Oui	49	16,5	12	16,7	37	16,4	
<b>Le père</b>							
Non	287	96,6	68	94,4	219	97,3	1,399
Oui	10	3,4	4	5,6	6	2,7	
<b>Autre membre de la famille</b>							
Non	289	97,3	69	95,8	220	97,8	0,787
Oui	8	2,7	3	4,2	5	2,2	
<b>Membre de la communauté</b>							
Non	278	93,6	68	94,4	210	93,3	0,112
Oui	19	6,4	4	5,6	15	6,7	
<b>Milieu scolaire/garderie</b>							
Non	241	81,1	57	79,2	184	81,8	0,243
Oui	56	18,9	15	20,8	41	18,2	
<b>Corps policier</b>							
Non	275	92,6	68	94,4	207	92,0	0,475
Oui	22	7,4	4	5,6	18	8,0	
<b>Centre jeunesse</b>							
Non	251	84,5	61	84,7	190	84,4	0,003
Oui	46	15,5	11	15,3	35	15,6	
<b>Personnel d'un CLSC</b>							
Non	259	87,2	67	93,1	192	85,3	2,915
Oui	38	12,8	5	6,9	33	14,7	
<b>Autre source publique</b>							
Non	253	85,2	66	91,7	187	83,1	3,164
Oui	44	14,8	6	8,3	38	16,9	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'un conflit de garde</b>							
Non	280	94,6	69	95,8	211	94,2	nsp
Oui	13	4,4	2	2,8	11	4,9	
Ne sait pas	3	1,0	1	1,4	2	0,9	
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>224</b>	<b>100</b>	
<b>Signalement antérieur retenu au cours des 12 derniers mois</b>							
Non	240	81,1	55	76,4	185	82,6	1,366
Oui	56	18,9	17	23,6	39	17,4	
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>224</b>	<b>100</b>	
<b>Prise en charge antérieure au cours des 5 dernières années</b>							
Non	236	80,5	53	73,6	183	82,8	2,93
Oui	57	19,5	19	26,4	38	17,2	
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.10**  
**Caractéristiques des signalements selon le sexe de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des signalements	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Gars		Filles		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Priorité accordée</b>							
Immédiate	57	19,3	12	16,9	45	20,1	0,633
Vingt-quatre heures	71	24,1	16	22,5	55	24,6	
Trois-quatre jours	167	56,6	43	60,6	124	55,4	
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>224</b>	<b>100</b>	
<b>Mesures d'urgence</b>							
Non	237	80,6	58	81,7	179	80,3	0,07
Oui	57	19,4	13	18,3	44	19,7	
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>100</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>223</b>	<b>100</b>	
<b>Placement de l'enfant en cours d'évaluation</b>							
Non	79	26,6	20	27,8	59	26,2	0,068
Oui	218	73,4	52	72,2	166	73,8	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.11**  
**Caractéristiques des problématiques selon le sexe de l'enfant**

Caractéristiques des problématiques	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Nature de l'abus sexuel</b>							
Relation sexuelle complète	40	13,5	4	5,6	36	16,0	
Tentative de relation sexuelle	30	10,1	13	18,1	17	7,6	
Atteintes sexuelles	192	64,6	41	56,9	151	67,1	
Autres formes d'abus sexuels	35	11,8	14	19,4	21	9,3	15,976***
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Présence d'une autre problématique</b>							
<b>Abus physique</b>							
Non	288	97,0	71	98,6	217	96,4	
Oui	9	3,0	1	1,4	8	3,6	0,871
<b>Abus psychologique</b>							
Non	274	92,3	68	94,4	206	91,6	
Oui	23	7,7	4	5,6	19	8,4	0,637
<b>Négligence</b>							
Non	230	77,4	56	77,8	174	77,3	
Oui	67	22,6	16	22,2	51	22,7	0,006
<b>Abandon</b>							
Non	294	99,0	72	100	222	98,7	
Oui	3	1,0	0	0,0	3	1,3	nsp
<b>Troubles de comportement</b>							
Non	243	81,8	54	75,0	189	84,0	
Oui	54	18,2	18	25,0	36	16,0	2,97
<b>Autre</b>							
Non	290	97,6	72	100	218	96,9	
Oui	7	2,4	0	0,0	7	3,1	2,294
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Autre forme de victimisation (que l'AS)</b>							
Aucune autre	166	55,9	37	51,4	129	57,3	
Une autre	99	33,3	31	43,1	68	30,2	5,442
Deux autres	32	10,8	4	5,6	28	12,4	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Durée du problème</b>							
Incident unique	97	32,7	18	25,0	79	35,1	
Depuis moins de 6 mois	60	20,2	23	31,9	37	16,4	
Depuis plus de 6 mois	121	40,7	22	30,6	99	44,0	16,147***
Ne sait pas	19	6,4	9	12,5	10	4,4	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Personnes impliquées dans la situation ou agresseur</b>							
<b>Mère biologique</b>							
Non	290	97,6	70	97,2	220	97,8	
Oui	7	2,4	2	2,8	5	2,2	0,073
<b>Père biologique</b>							
Non	250	84,2	64	88,9	186	82,7	
Oui	47	15,8	8	11,1	39	17,3	1,585
<b>Mère adoptive</b>							
Non	297	100	72	100	225	100	
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	nsp
<b>Père adoptif</b>							
Non	297	100	72	100	225	100	
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	nsp
<b>Enfant lui-même</b>							
Non	297	100	72	100	225	100	
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	nsp
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.11**  
**Caractéristiques des problématiques selon le sexe de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des problématiques	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Personnes impliquées dans la situation ou agresseur (suite)</b>							
<b>Conjoint de la mère</b>							
Non	251	84,5	64	88,9	187	83,1	1,391
Oui	46	15,5	8	11,1	38	16,9	
<b>Conjointe du père</b>							
Non	297	100	72	100	225	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Membre de la famille élargie</b>							
Non	203	68,4	52	72,2	151	67,1	0,659
Oui	94	31,6	20	27,8	74	32,9	
<b>Membre de la famille d'accueil</b>							
Non	291	98,0	69	95,8	222	98,7	nsp
Oui	6	2,0	3	4,2	3	1,3	
<b>Tiers en position d'autorité</b>							
Non	265	89,2	55	76,4	210	93,3	16,29***
Oui	32	10,8	17	23,6	15	6,7	
<b>Inconnue</b>							
Non	282	94,9	69	95,8	213	94,7	0,155
Oui	15	5,1	3	4,2	12	5,3	
<b>Autre</b>							
Non	223	75,1	60	83,3	163	72,4	3,457
Oui	74	24,9	12	16,7	62	27,6	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Présence de blessures/atteintes physiques</b>							
Non	272	91,6	65	90,3	207	92,0	0,21
Oui	25	8,4	7	9,7	18	8,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Type de blessures physiques</b>							
<b>Ecchymoses, coupures, éraflures</b>							
Non	13	52,0	2	28,6	11	61,1	2,138
Oui	12	48,0	5	71,4	7	38,9	
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>18</b>	<b>100</b>	
<b>Blessures nécessitant un traitement médical</b>							
Non	14	70,0	6	85,7	8	61,5	1,266
Oui	6	30,0	1	14,3	5	38,5	
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	
<b>Atteintes à la santé mentale</b>							
Aucune atteinte	124	41,8	34	47,2	90	40,0	1,17
Au moins une atteinte	173	58,2	38	52,8	135	60,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Type d'atteintes à la santé mentale</b>							
<b>Retard cognitif</b>							
Non	156	90,2	30	78,9	126	93,3	6,926**
Oui	17	9,8	8	21,1	9	6,7	
<b>Comportement à risque</b>							
Non	130	75,1	27	71,1	103	76,3	0,437
Oui	43	24,9	11	28,9	32	23,7	
<b>Retrait social/isolement/timidité</b>							
Non	122	70,5	30	78,9	92	68,1	1,663
Oui	51	29,5	8	21,1	43	31,9	
<b>Conformisme excessif</b>							
Non	167	96,5	37	97,4	130	96,3	0,102
Oui	6	3,5	1	2,6	5	3,7	
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.11**  
**Caractéristiques des problématiques selon le sexe de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des problématiques	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Type d'atteintes à la santé mentale (suite)</b>							
<b>Retard de langage</b>							
Non	164	94,8	32	84,2	132	97,8	
Oui	9	5,2	6	15,8	3	2,2	11,068 ***
<b>Humeur dépressive</b>							
Non	129	74,6	34	89,5	95	70,4	
Oui	44	25,4	4	10,5	40	29,6	5,706 *
<b>Impulsivité/manque de contrôle</b>							
Non	125	72,3	23	60,5	102	75,6	
Oui	48	27,7	15	39,5	33	24,4	3,341
<b>Anxiété/insécurité</b>							
Non	162	93,6	34	89,5	128	94,8	
Oui	11	6,4	4	10,5	7	5,2	1,421
<b>Autre atteinte à la santé mentale</b>							
Non	144	83,2	31	81,6	113	83,7	
Oui	29	16,8	7	18,4	22	16,3	0,096
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.12**  
**Services et facteurs de protection selon le sexe**

Caractéristiques des services et facteurs de protection	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Gars (N)	(%)	Filles (N)	(%)	
<b>Plainte à la police</b>							
Non	109	36,7	20	27,8	89	39,6	4,285
Oui	153	51,5	40	55,6	113	50,2	
Ne sait pas	35	11,8	12	16,7	23	10,2	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Accusations criminelles si plainte à la police</b>							
Non	38	25,3	9	22,5	29	26,4	0,332
Oui	77	51,3	22	55,0	55	50,0	
Ne sait pas	35	23,3	9	22,5	26	23,6	
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>110</b>	<b>100</b>	
<b>L'enfant a le soutien émotif de l'adulte</b>							
Non	29	9,8	6	8,3	23	10,2	0,673
Oui	207	69,7	49	68,1	158	70,2	
Ne sait pas	61	20,5	17	23,6	44	19,6	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>L'enfant est cru par l'adulte</b>							
Non	21	7,1	7	9,7	14	6,2	1,823
Oui	223	75,1	50	69,4	173	76,9	
Ne sait pas	53	17,8	15	20,8	38	16,9	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>L'adulte pose des gestes concrets de protection</b>							
Non	30	10,1	7	9,7	23	10,2	0,245
Oui	211	71,0	50	69,4	161	71,6	
Ne sait pas	56	18,9	15	20,8	41	18,2	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Personne en cause a déjà vécu avec l'enfant</b>							
Non	90	30,3	27	37,5	63	28,0	3,58
Oui	152	51,2	30	41,7	122	54,2	
Ne sait pas	55	18,5	15	20,8	40	17,8	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Personne en cause vit avec l'enfant</b>							
Non	209	70,4	47	65,3	162	72,0	1,183
Oui	35	11,8	10	13,9	25	11,1	
Ne sait pas	53	17,8	15	20,8	38	16,9	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>	
<b>Recommandation (si compromission)</b>							
Prise en charge volontaire	48	32,4	14	35,9	34	31,2	1,763
Prise en charge judiciaire	77	52,0	17	43,6	60	55,0	
Intervention terminale	23	15,5	8	20,5	15	13,8	
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>39</b>	<b>100</b>	<b>109</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'une recommandation de placement</b>							
Non	87	60,0	23	62,2	64	59,3	0,097
Oui	58	40,0	14	37,8	44	40,7	
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>100</b>	<b>37</b>	<b>100</b>	<b>108</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 3.12**  
**Services et facteurs de protection selon le sexe (suite)**

Caractéristiques des services et facteurs de protection	Sexe de la victime						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total		Gars		Filles		
	(N)	(%)	(N)	(%)	(N)	(%)	
<b>Type de placement si recommandation de placement</b>							
Famille d'accueil non spécifique	29	50,0	8	57,1	21	47,7	nsp
Famille d'accueil spécifique	12	20,7	0	0,0	12	27,3	
Ressource de réadaptation	1	1,7	0	0,0	1	2,3	
Foyer de groupe	7	12,1	3	21,4	4	9,1	
Centre de réadaptation	7	12,1	2	14,3	5	11,4	
Autre	2	3,4	1	7,1	1	2,3	
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'une référence personnalisée pour les cas non pris en charge</b>							
Non	71	48,3	18	56,3	53	46,1	nsp
Oui	75	51,0	14	43,8	61	53,0	
Ne sait pas	1	0,7	0	0,0	1	0,9	
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>32</b>	<b>100</b>	<b>115</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.1**  
**Caractéristiques des enfants selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant**

Caractéristiques des enfants	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Âge des enfants (en années)</b>							
Moins de 3 ans	6	2,0	4	2,7	2	1,4	
3 à 6 (exclusivement)	62	21,0	32	21,8	30	20,3	
6 à 9 (exclusivement)	43	14,6	24	16,3	19	12,8	
9 à 12 (exclusivement)	59	20,0	32	21,8	27	18,2	3,012
12 à 15 (exclusivement)	70	23,7	36	24,5	34	23,0	
15 à 18 (exclusivement)	55	18,6	19	12,9	36	24,3	
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe des enfants</b>							
Garçon	72	24,2	32	21,6	40	26,8	
Fille	225	75,8	116	78,4	109	73,2	1,103
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez les enfants</b>							
Au moins un problème	137	46,1	49	33,1	88	59,1	
Aucun	160	53,9	99	66,9	61	40,9	20,124 ***
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés</b>							
<b>Problème à la naissance</b>							
Non	132	96,4	47	95,9	85	96,6	
Oui (connu ou soupçonné)	5	3,6	2	4,1	3	3,4	nsp
<b>Retard développemental</b>							
Non	113	82,5	41	83,7	72	81,8	
Oui (connu ou soupçonné)	24	17,5	8	16,3	16	18,2	0,075
<b>Handicap (ouïe, vue, parole)</b>							
Non	134	97,8	48	98,0	86	97,7	
Oui (connu ou soupçonné)	3	2,2	1	2,0	2	2,3	nsp
<b>Autre problème de santé chronique</b>							
Non	131	95,6	47	95,9	84	95,5	
Oui (connu ou soupçonné)	6	4,4	2	4,1	4	4,5	nsp
<b>Problème d'apprentissage</b>							
Non	78	56,9	27	55,1	51	58,0	
Oui (connu ou soupçonné)	59	43,1	22	44,9	37	42,0	0,104
<b>Déficit d'attention/hyperactivité</b>							
Non	106	77,4	42	85,7	64	72,7	
Oui (connu ou soupçonné)	31	22,6	7	14,3	24	27,3	3,032
<b>Problème psychiatrique</b>							
Non	130	94,9	47	95,9	83	94,3	
Oui (connu ou soupçonné)	7	5,1	2	4,1	5	5,7	0,166
<b>Dépression/anxiété</b>							
Non	90	65,7	28	57,1	62	70,5	
Oui (connu ou soupçonné)	47	34,3	21	42,9	26	29,5	2,475
<b>Problème d'externalisation</b>							
Non	128	93,4	47	95,9	81	92,0	
Oui (connu ou soupçonné)	9	6,6	2	4,1	7	8,0	0,769
<b>Autre problème</b>							
Non	124	91,5	44	89,8	80	90,9	
Oui (connu ou soupçonné)	13	9,5	5	10,2	8	9,1	0,045
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>100</b>	<b>49</b>	<b>100</b>	<b>88</b>	<b>100</b>	
<b>Besoins de services pour les enfants</b>							
Au moins un besoin	252	84,8	109	73,6	143	96,0	
Aucun besoin	45	15,2	39	26,4	6	4,0	28,784 ***
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.1**  
**Caractéristiques des enfants selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des enfants	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Types de besoins de services identifiés</b>							
<b>Service psychiatrique/psychologique</b>							
Non	120	47,6	64	58,7	56	39,2	
Oui	132	52,4	45	41,3	87	60,8	38,094 ***
<b>Suivi psychosocial</b>							
Non	100	39,7	65	59,6	35	24,5	
Oui	152	60,3	44	40,4	108	75,5	60,145 ***
<b>Service interne du CJ</b>							
Non	232	92,1	108	99,1	124	86,7	
Oui	20	7,9	1	0,9	19	13,3	12,952 ***
<b>Traitement pour abus d'alcool/drogue</b>							
Non	242	96,0	105	96,3	137	95,8	
Oui	10	4,0	4	3,7	6	4,2	0,045
<b>Traitement médical/soins de santé</b>							
Non	245	97,2	107	98,2	138	96,5	
Oui	7	2,8	2	1,8	5	3,5	0,632
<b>Programme de loisirs</b>							
Non	190	75,4	82	75,2	108	75,5	
Oui	62	24,6	27	24,8	35	24,5	0,003
<b>Service de soutien académique</b>							
Non	207	82,1	91	83,5	116	81,1	
Oui	45	17,9	18	16,5	27	18,9	0,236
<b>Programme spécialisé en éducation</b>							
Non	235	93,3	103	94,5	132	92,3	
Oui	17	6,7	6	5,5	11	7,7	0,471
<b>Hébergement pour jeunes en difficulté</b>							
Non	241	95,6	107	98,2	134	93,7	
Oui	11	4,4	2	1,8	9	6,3	2,946
<b>Service de garde</b>							
Non	251	99,6	109	100	142	99,3	
Oui	1	0,4	0	0,0	1	0,7	nsp
<b>Autre service</b>							
Non	218	86,5	92	84,4	126	88,1	
Oui	34	13,5	17	15,6	17	11,9	0,729
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>100</b>	<b>109</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.2a**  
**Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales**  
**selon la décision statuant sur la compromission ou non**  
**de la sécurité et du développement de l'enfant**

Caractéristiques des figures parentales	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Statut autochtone</b>							
Non	241	94,1	122	93,1	119	95,2	
Oui (au moins un adulte)	15	5,9	9	6,9	6	4,8	0,497
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>100</b>	<b>131</b>	<b>100</b>	<b>125</b>	<b>100</b>	
<b>Scolarité : secondaire V complété</b>							
Non	94	32,6	40	27,4	54	38,0	
Oui (au moins un adulte)	56	19,4	33	22,6	23	16,2	
Ne sait pas	138	47,9	73	50,0	65	45,8	4,28
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>142</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu : aide sociale</b>							
Non	160	55,4	85	58,2	75	52,4	
Oui (au moins un adulte)	117	40,5	52	35,6	65	45,5	
Ne sait pas	12	4,2	9	6,2	3	2,1	5,039
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	
<b>Présence d'un autre adulte</b>							
Non	129	52,4	64	52,5	65	52,4	
Oui	61	24,8	30	24,6	31	25,0	
Ne sait pas	56	22,8	28	23,0	28	22,6	0,008
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>100</b>	<b>122</b>	<b>100</b>	<b>124</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents de mauvais traitements</b>							
Non	184	63,7	97	66,4	87	61,3	
Oui (au moins un adulte)	104	36,0	49	33,6	55	38,7	0,834
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>142</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	234	78,8	129	87,2	105	70,5	
Oui (au moins un adulte)	63	21,2	19	12,8	44	29,5	12,379 ***
<b>Activités criminelles</b>							
Non	275	92,6	144	97,3	131	87,9	
Oui (au moins un adulte)	22	7,4	4	2,7	18	12,1	9,52 **
<b>Santé physique</b>							
Non	270	90,9	143	96,6	127	85,2	
Oui (au moins un adulte)	27	9,1	5	3,4	22	14,8	11,649 ***
<b>Soutien social</b>							
Non	238	80,1	127	85,8	111	74,5	
Oui (au moins un adulte)	59	19,9	21	14,2	38	25,5	5,971 *
<b>Retard mental</b>							
Non	282	94,9	145	98,0	137	91,9	
Oui (au moins un adulte)	15	5,1	3	2,0	12	8,1	5,624 *
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	219	73,7	118	79,7	101	67,8	
Oui (au moins un adulte)	78	26,3	30	20,3	48	32,2	5,47 *
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	214	72,1	119	80,4	95	63,8	
Oui (au moins un adulte)	83	27,9	29	19,6	54	36,2	10,218 ***
<b>Autre</b>							
Non	288	97,0	144	97,3	144	96,6	
Oui (au moins un adulte)	9	3,0	4	2,7	5	3,4	0,108
<b>Au moins un problème a été identifié</b>							
Non	151	50,8	90	60,8	61	40,9	
Oui	146	49,2	58	39,2	88	59,1	11,731 ***
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.2a**  
**Caractéristiques présentes chez au moins une des figures parentales**  
**selon la décision statuant sur la compromission ou non**  
**de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non- compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Types de problèmes identifiés (suite)</b>							
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	236	79,5	126	85,1	110	73,8	
Oui (au moins un adulte)	61	20,5	22	14,9	39	26,2	5,819 *
<b>Santé mentale</b>							
Non	256	86,2	140	94,6	116	77,9	
Oui (au moins un adulte)	41	13,8	8	5,4	33	22,1	17,491 ***
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale**  
**selon la décision statuant sur la compromission ou non**  
**de la sécurité et du développement de l'enfant**

Caractéristiques des figures parentales	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Lien du parent #1 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	273	94,1	143	97,9	130	90,3	
Parent adoptif	2	0,7	0	0,0	2	1,4	
Parent de famille d'accueil	12	4,1	2	1,4	10	6,9	
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	2	0,7	1	0,7	1	0,7	nsp
Autre	1	0,3	0	0,0	1	0,7	
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>144</b>	<b>100</b>	
<b>Lien du parent #2 avec l'enfant</b>							
Parent biologique	92	46,7	53	54,1	39	39,4	
Parent adoptif	4	2,0	0	0,0	4	4,0	
Conjoint	87	44,2	43	43,9	44	44,4	
Parent de famille d'accueil	10	5,1	1	1,0	9	9,1	nsp
Parenté (oncle, tante, grand-parent)	4	2,0	1	1,0	3	3,0	
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>100</b>	<b>98</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #1</b>							
Masculin	58	20,1	31	21,2	27	18,9	
Féminin	231	79,9	115	78,8	116	81,1	nsp
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	
<b>Sexe du parent #2</b>							
Masculin	141	71,6	69	70,4	72	72,7	
Féminin	56	28,4	29	29,6	27	27,3	nsp
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>100</b>	<b>98</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #1</b>							
Moins de 26 ans	24	8,3	12	8,2	12	8,4	
Entre 26 et 30 ans	34	11,8	19	13,0	15	10,5	
Entre 31 et 40 ans	136	47,1	64	43,8	72	50,3	
Plus de 41 ans	68	23,5	30	20,5	38	26,6	nsp
Ne sait pas	27	9,3	21	14,4	6	4,2	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	
<b>Âge du parent #2</b>							
Moins de 26 ans	8	4,1	6	6,2	2	2,1	
Entre 26 et 30 ans	17	8,8	12	12,4	5	5,2	
Entre 31 et 40 ans	83	43,0	38	39,2	45	46,9	nsp
Plus de 41 ans	49	25,4	20	20,6	29	30,2	
Ne sait pas	36	18,7	21	21,6	15	15,6	
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #1</b>							
Autochtone vivant sur réserve	10	3,9	6	4,6	4	3,2	
Autochtone vivant hors réserve	4	1,6	3	2,3	1	0,8	
Non Autochtone	232	90,6	117	89,3	115	92,0	nsp
Ne sait pas	10	3,9	5	3,8	5	4,0	
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>100</b>	<b>131</b>	<b>100</b>	<b>125</b>	<b>100</b>	
<b>Statut autochtone du parent #2</b>							
Autochtone vivant sur réserve	7	3,9	5	5,6	2	2,2	
Autochtone vivant hors réserve	2	1,1	1	1,1	1	1,1	
Non Autochtone	158	88,3	77	85,6	81	91,0	nsp
Ne sait pas	12	6,7	7	7,8	5	5,6	
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>100</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>89</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale**  
**selon la décision statuant sur la compromission ou non**  
**de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Source de revenu du parent #1</b>							
Emploi à temps plein	75	26,0	42	28,8	33	23,1	
Emploi à temps partiel	37	12,8	25	17,1	12	8,4	
Plusieurs emplois à temps partiel	3	1,0	1	0,7	2	1,4	
Emploi saisonnier	4	1,4	2	1,4	2	1,4	
Aide sociale	113	39,1	50	34,2	63	44,1	
Assurance chômage	4	1,4	1	0,7	3	2,1	nsp
Aucune	22	7,6	9	6,2	13	9,1	
Travailleur autonome	1	0,3	1	0,7	0	0,0	
Arrêt de travail/compensation	5	1,7	2	1,4	3	2,1	
Autre source	6	2,1	2	1,4	4	2,8	
Ne sait pas	19	6,6	11	7,5	8	5,6	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	
<b>Source de revenu du parent #2</b>							
Emploi à temps plein	95	48,5	51	52,6	44	44,4	
Emploi à temps partiel	17	8,7	7	7,2	10	10,1	
Plusieurs emplois à temps partiel	2	1,0	2	2,1	0	0,0	
Aide sociale	31	15,8	10	10,3	21	21,2	
Assurance chômage	3	1,5	2	2,1	1	1,0	nsp
Aucune	10	5,1	2	2,1	8	8,1	
Travailleur autonome	1	0,5	1	1,0	0	0,0	
Arrêt de travail/compensation	4	2,0	3	3,1	1	1,0	
Autre source	5	2,6	1	1,0	4	4,0	
Ne sait pas	28	14,3	18	18,6	10	10,1	
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents de mauvais traitements (parent #1)</b>							
Non	78	27,1	44	30,1	34	23,9	
Oui	94	32,6	45	30,8	49	34,5	
Ne sait pas	116	40,3	57	39,0	59	41,5	nsp
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>142</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents de mauvais traitements (parent #2)</b>							
Non	49	25,4	29	29,9	20	20,8	
Oui	21	10,9	6	6,2	15	15,6	
Ne sait pas	123	63,7	62	63,9	61	63,5	nsp
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau maximal d'éducation du parent #1</b>							
Élémentaire ou moins	9	3,1	4	2,7	5	3,5	
Secondaire non complété	79	27,4	33	22,6	46	32,4	
Secondaire complété	30	10,4	17	11,6	13	9,2	
Cégep	14	4,9	9	6,2	5	3,5	nsp
Université	12	4,2	6	4,1	6	4,2	
Ne sait pas	144	50,0	77	52,7	67	47,2	
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>142</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau maximal d'éducation du parent #2</b>							
Élémentaire ou moins	5	2,6	3	3,1	2	2,0	
Secondaire non complété	23	11,8	7	7,2	16	16,3	
Secondaire complété	25	12,8	15	15,5	10	10,2	nsp
Cégep	7	3,6	4	4,1	3	3,1	
Université	12	6,2	7	7,2	5	5,1	
Ne sait pas	123	63,1	61	62,9	62	63,3	
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>100</b>	<b>98</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale**  
**selon la décision statuant sur la compromission ou non**  
**de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Niveau de coopération du parent #1</b>							
Coopération adéquate	216	74,7	126	86,3	90	62,9	
Coopération légèrement inadéquate	38	13,1	11	7,5	27	18,9	
Coopération sérieusement inadéquate	33	11,4	9	6,2	24	16,8	nsp
N'a pas été contacté	2	0,7	0	0,0	2	1,4	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	
<b>Niveau de coopération du parent #2</b>							
Coopération adéquate	128	65,6	66	68,8	62	62,6	
Coopération légèrement inadéquate	15	7,7	6	6,3	9	9,1	
Coopération sérieusement inadéquate	15	7,7	1	1,0	14	14,1	nsp
N'a pas été contacté	37	19,0	23	24,0	14	14,1	
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez le parent #1</b>							
Aucun problème	124	41,8	81	54,7	43	28,9	
Au moins un problème	173	58,2	67	45,3	106	71,1	nsp
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Problèmes identifiés chez le parent #2</b>							
Aucun problème	195	65,7	87	58,8	108	72,5	
Au moins un problème	100	33,7	60	40,5	40	26,8	nsp*
Ne sait pas	2	0,7	1	0,7	1	0,7	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #1</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	115	66,5	48	71,6	67	63,2	
Oui	58	33,5	19	28,4	39	36,8	nsp
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	129	74,6	52	77,6	77	72,6	
Oui	44	25,4	15	22,4	29	27,4	nsp
<b>Activités criminelles</b>							
Non	161	93,1	65	97,0	96	90,6	
Oui	12	6,9	2	3,0	10	9,4	nsp
<b>Santé mentale</b>							
Non	141	81,5	61	91,0	80	75,5	
Oui	32	18,5	6	9,0	26	24,5	nsp
<b>Santé physique</b>							
Non	148	85,5	63	94,0	85	80,2	
Oui	25	14,5	4	6,0	21	19,8	nsp
<b>Soutien social</b>							
Non	118	68,2	47	70,1	71	67,0	
Oui	55	31,8	20	29,9	35	33,0	nsp
<b>Retard mental</b>							
Non	158	91,3	64	95,5	94	88,7	
Oui	15	8,7	3	4,5	12	11,3	nsp
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	96	55,5	37	55,2	59	55,7	
Oui	77	44,5	30	44,8	47	44,3	nsp
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	93	53,8	39	58,2	54	50,9	
Oui	80	46,2	28	41,8	52	49,1	nsp
<b>Autre</b>							
Non	168	97,1	66	98,5	102	96,2	
Oui	5	2,9	1	1,5	4	3,8	nsp
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>67</b>	<b>100</b>	<b>106</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.2b**  
**Caractéristiques de chaque figure parentale**  
**selon la décision statuant sur la compromission ou non**  
**de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des figures parentales	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Types de problèmes identifiés chez le parent #2</b>							
<b>Violence conjugale</b>							
Non	290	97,6	147	99,3	143	96,0	
Oui	7	2,4	1	0,7	6	4,0	nsp
<b>Abus d'alcool/de drogue</b>							
Non	263	88,6	136	91,9	127	85,2	
Oui	34	11,4	12	8,1	22	14,8	nsp
<b>Activités criminelles</b>							
Non	282	94,9	146	98,6	136	91,3	
Oui	15	5,1	2	1,4	13	8,7	nsp
<b>Santé mentale</b>							
Non	281	94,6	143	96,6	138	92,6	
Oui	16	5,4	5	3,4	11	7,4	nsp
<b>Santé physique</b>							
Non	294	99,0	147	99,3	147	98,7	
Oui	3	1,0	1	0,7	2	1,3	nsp
<b>Soutien social</b>							
Non	286	96,3	143	96,6	143	96,0	
Oui	11	3,7	5	3,4	6	4,0	nsp
<b>Retard mental</b>							
Non	294	99,0	147	99,3	147	98,7	
Oui	3	1,0	1	0,7	2	1,3	nsp
<b>Problèmes économiques</b>							
Non	269	90,6	140	94,6	129	86,6	
Oui	28	9,4	8	5,4	20	13,4	nsp
<b>Séparation/divorce</b>							
Non	275	92,6	144	97,3	131	87,9	
Oui	22	7,4	4	2,7	18	12,1	nsp
<b>Autre</b>							
Non	293	98,7	145	98,0	148	99,3	
Oui	4	1,3	3	2,0	1	0,7	nsp
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.3**  
**Caractéristiques des familles selon la décision statuant sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant**

Caractéristiques des familles	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Nombre d'enfants dans la famille</b>							
Un	120	40,4	59	39,9	61	40,9	2,553
Deux	89	30,0	50	33,8	39	26,2	
Trois	55	18,5	24	16,2	31	20,8	
Quatre et plus	33	11,1	15	10,1	18	12,1	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre d'enfants également signalés</b>							
Un	191	64,3	101	68,2	90	60,4	5,57
Deux	59	19,9	31	20,9	28	18,8	
Trois et plus	47	15,8	16	10,8	31	20,8	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Milieu de vie de l'enfant</b>							
Deux parents biologiques/adoption/accueil	98	34,5	48	34,0	50	35,0	0,049
Un parent biologique et son conjoint	85	29,9	42	29,8	43	30,1	
Un parent biologique, d'adoption/accueil	93	32,7	47	33,3	46	32,2	
Autre	8	2,8	4	2,8	4	2,8	
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>100</b>	<b>141</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	
<b>Le logement est jugé sécuritaire</b>							
Non	9	3,1	1	0,7	8	5,6	6,341 *
Oui	250	86,2	128	87,1	122	85,3	
Ne sait pas	31	10,7	18	12,2	13	9,1	
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre de déménagements dans les 12 mois</b>							
Aucun	182	62,5	95	64,6	87	60,4	3,965
Un	35	12,0	16	10,9	19	13,2	
Deux et plus	24	8,2	8	5,4	16	11,1	
Ne sait pas	50	17,2	28	19,0	22	15,3	
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>144</b>	<b>100</b>	
<b>Revenu annuel des adultes</b>							
Moins de 15 000 \$	61	21,1	29	19,7	32	22,5	2,441
15 000 à 24 999 \$	50	17,3	26	17,7	24	16,9	
25 000 à 40 999 \$	37	12,8	16	10,9	21	14,8	
41 000 à 80 000 \$	26	9,0	12	8,2	14	9,9	
Ne sait pas	115	39,8	64	43,5	51	35,9	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>142</b>	<b>100</b>	
<b>Existence d'un conflit de garde</b>							
Non	280	94,6	143	96,6	137	92,6	nsp
Oui	13	4,4	3	2,0	10	6,8	
Ne sait pas	3	1,0	2	1,4	1	0,7	
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.4**  
**Caractéristiques des signalements selon la décision statuant**  
**sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant**

Caractéristiques des signalements	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Type de réception du signalement</b>							
Services réguliers	270	91,8	136	93,8	134	89,9	
Urgence sociale	24	8,2	9	6,2	15	10,1	1,461
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>100</b>	<b>145</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Nombre de signalements pour l'enfant</b>							
Un signalement	283	95,3	147	99,3	136	91,3	
2 ou plus	14	4,7	1	0,7	13	8,7	10,71 ***
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Source du signalement</b>							
<b>L'enfant lui-même</b>							
Non	280	94,3	142	95,9	138	92,6	
Oui	17	5,7	6	4,1	11	7,4	1,524
<b>La mère</b>							
Non	248	83,5	119	80,4	129	86,6	
Oui	49	16,5	29	19,6	20	13,4	2,053
<b>Le père</b>							
Non	287	96,6	142	95,9	145	97,3	
Oui	10	3,4	6	4,1	4	2,7	0,428
<b>Autre membre de la famille</b>							
Non	289	97,3	146	98,6	143	96,0	
Oui	8	2,7	2	1,4	6	4,0	2,028
<b>Apparenté à l'enfant</b>							
Non	276	92,9	137	92,6	139	93,3	
Oui	21	7,1	11	7,4	10	6,7	0,059
<b>Membre de la communauté</b>							
Non	278	93,6	140	94,6	138	92,6	
Oui	19	6,4	8	5,4	11	7,4	0,485
<b>Personnel d'un CLSC</b>							
Non	259	87,2	129	87,2	130	87,2	
Oui	38	12,8	19	12,8	19	12,8	0,001
<b>Milieu scolaire/garderie</b>							
Non	241	81,1	120	81,1	121	81,2	
Oui	56	18,9	28	18,9	28	18,8	0,001
<b>Corps policier</b>							
Non	275	92,6	134	90,5	141	94,6	
Oui	22	7,4	14	9,5	8	5,4	1,811
<b>Centre jeunesse</b>							
Non	245	82,5	132	89,2	113	75,8	
Oui	52	17,5	16	10,8	36	24,2	9,163 **
<b>Autre source publique</b>							
Non	253	85,2	119	80,4	134	89,9	
Oui	44	14,8	29	19,6	15	10,1	5,341 *
<b>Anonyme/autre</b>							
Non	295	99,3	148	100	147	98,7	
Oui	2	0,7	0	0,0	2	1,3	nsp
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Antécédents aux services de protection</b>							
Signalement antérieur retenu (non)	240	81,1	126	85,1	114	77,0	
Signalement antérieur retenu (oui)	56	18,9	22	14,9	34	23,0	3,171
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	
Prise en charge antérieure (non)	236	80,5	133	90,5	103	70,5	
Prise en charge antérieure (oui)	57	19,5	14	9,5	43	29,5	18,57 ***
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>146</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.4**  
**Caractéristiques des signalements selon la décision statuant**  
**sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des signalements	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Priorité d'intervention</b>							
Immédiate	57	19,3	25	16,9	32	21,8	
Vingt-quatre heures	71	24,1	33	22,3	38	25,9	
Trois-quatre jours	167	56,6	90	60,8	77	52,4	2,22
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	
<b>Mesures d'urgence</b>							
Non	237	80,6	141	95,9	96	65,3	
Oui	57	19,4	6	4,1	51	34,7	44,07***
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	<b>147</b>	<b>100</b>	
<b>Placement en cours d'évaluation</b>							
Non	218	73,4	138	93,2	80	53,7	
Oui	79	26,6	10	6,8	69	46,3	59,49***
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.5**  
**Caractéristiques des problématiques selon la décision statuant**  
**sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant**

Caractéristiques des problématiques	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Nature de l'abus sexuel</b>							
Relation sexuelle complète	40	13,5	18	12,2	22	14,8	2,263
Tentative de relation sexuelle	30	10,1	16	10,8	14	9,4	
Attouchements sexuels	192	64,6	100	67,6	92	61,7	
Autres formes d'abus sexuels	35	11,8	14	9,5	21	14,1	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Présence d'une autre problématique</b>							
<b>Abus physique</b>							
Non	288	97,0	147	99,3	141	94,6	5,566 *
Oui	9	3,0	1	0,7	8	5,4	
<b>Abus psychologique</b>							
Non	274	92,3	145	98,0	129	86,6	13,496 ***
Oui	23	7,7	3	2,0	20	13,4	
<b>Négligence</b>							
Non	230	77,4	134	90,5	96	64,4	28,977 ***
Oui	67	22,6	14	9,5	53	35,6	
<b>Abandon</b>							
Non	294	99,0	147	99,3	147	98,7	nsp
Oui	3	1,0	1	0,7	2	1,3	
<b>Troubles de comportement</b>							
Non	243	81,8	132	89,2	111	74,5	10,775 ***
Oui	54	18,2	16	10,8	38	25,5	
<b>Autre</b>							
Non	290	97,6	146	98,6	144	96,6	1,296
Oui	7	2,4	2	1,4	5	3,4	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Autre forme de victimisation</b>							
Aucune autre	166	55,9	116	78,4	50	33,6	61,818 ***
Une autre	99	33,3	27	18,2	72	48,3	
Deux autres	32	10,8	5	3,4	27	18,1	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Durée des abus sexuels</b>							
Incident unique	97	32,7	63	42,6	34	22,8	20,634 ***
Depuis moins de 6 mois	60	20,2	33	22,3	27	18,1	
Depuis plus de 6 mois	121	40,7	42	28,4	79	53,0	
Ne sait pas	19	6,4	10	6,8	9	6,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Personnes impliquées dans la situation ou agresseur</b>							
<b>Mère biologique</b>							
Non	290	97,6	147	99,3	143	96,0	3,623
Oui	7	2,4	1	0,7	6	4,0	
<b>Père biologique</b>							
Non	250	84,2	136	91,9	114	76,5	13,188 ***
Oui	47	15,8	12	8,1	35	23,5	
<b>Mère adoptive</b>							
Non	297	100	148	100	149	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Père adoptif</b>							
Non	297	100	148	100	149	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Enfant lui-même</b>							
Non	297	100	148	100	149	100	nsp
Oui	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.5**  
**Caractéristiques des problématiques selon la décision statuant**  
**sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des problématiques	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Personnes impliquées dans la situation ou agresseur (suite)</b>							
<b>Conjoint de la mère</b>							
Non	251	84,5	134	90,5	117	78,5	8,192 **
Oui	46	15,5	14	9,5	32	21,5	
<b>Conjointe du père</b>							
Non	297	100	148	100	149	100	nsp
Oui	0	0	0	0,0	0	0	
<b>Membre de la famille d'accueil</b>							
Non	291	98	147	99,3	144	96,6	2,694
Oui	6	2	1	0,7	5	3,4	
<b>Membre apparenté à l'enfant</b>							
Non	203	68	93	62,8	110	73,8	4,144 *
Oui	94	32	55	37,2	39	26,2	
<b>Tiers en position d'autorité</b>							
Non	265	89,2	131	88,5	134	89,9	0,156
Oui	32	10,8	17	11,5	15	10,1	
<b>Inconnue</b>							
Non	282	94,9	139	93,9	143	96,0	0,653
Oui	15	5,1	9	6,1	6	4,0	
<b>Ne sait pas</b>							
Non	296	99,7	147	99,3	149	100	nsp
Oui	1	0,3	1	0,7	0	0,0	
<b>Autre</b>							
Non	223	75,1	104	70,3	119	79,9	3,654 *
Oui	74	24,9	44	29,7	30	20,1	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Présence de blessures/atteintes physiques</b>							
Non	272	91,6	139	93,9	133	89,3	2,089
Oui	25	8,4	9	6,1	16	10,7	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Type de blessures physiques</b>							
<b>Ecchymoses, coupures, éraflures</b>							
Non	13	52,0	4	44,4	9	56,3	0,322
Oui	12	48,0	5	55,6	7	43,8	
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	
<b>Blessures nécessitant un traitement médical</b>							
Non	14	70,0	5	55,6	9	81,8	nsp
Oui	6	30,0	4	44,4	2	18,2	
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	
<b>Atteintes à la santé mentale</b>							
Aucune atteinte	124	41,8	86	58,1	38	25,5	32,456 ***
Au moins une atteinte	173	58,2	62	41,9	111	74,5	
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Type d'atteintes à la santé mentale</b>							
<b>Retard cognitif</b>							
Non	156	90,2	56	90,3	100	90,1	0,002
Oui	17	9,8	6	9,7	11	9,9	
<b>Comportement à risque</b>							
Non	130	75,1	52	83,9	78	70,3	3,940 *
Oui	43	24,9	10	16,1	33	29,7	
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>62</b>	<b>100</b>	<b>111</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.5**  
**Caractéristiques des problématiques selon la décision statuant**  
**sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant (suite)**

Caractéristiques des problématiques	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Type d'atteintes à la santé mentale (suite)</b>							
<b>Retrait social/isolement/timidité</b>							
Non	122	70,5	38	61,3	84	75,7	3,960 *
Oui	51	29,5	24	38,7	27	24,3	
<b>Conformisme excessif</b>							
Non	167	96,5	62	100	105	94,6	3,472
Oui	6	3,5	0	0,0	6	5,4	
<b>Retard de langage</b>							
Non	164	94,8	61	98,4	103	92,8	2,524
Oui	9	5,2	1	1,6	8	7,2	
<b>Humeur dépressive</b>							
Non	129	74,6	46	74,2	83	74,8	0,007
Oui	44	25,4	16	25,8	28	25,2	
<b>Impulsivité/manque de contrôle</b>							
Non	125	72,3	46	74,2	79	71,2	0,181
Oui	48	27,7	16	25,8	32	28,8	
<b>Anxiété/insécurité</b>							
Non	162	93,6	53	85,5	109	98,2	10,800 ***
Oui	11	6,4	9	14,5	2	1,8	
<b>Autre atteinte à la santé mentale</b>							
Non	144	83,2	55	88,7	89	80,2	2,074
Oui	29	16,8	7	11,3	22	19,8	
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>100</b>	<b>62</b>	<b>100</b>	<b>111</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.

**Tableau 4.6**  
**Services et facteurs de protection selon la décision statuant**  
**sur la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant**

Caractéristiques des services et facteurs de protection	Décision de compromission ou non						Valeur du Chi <sup>2</sup>
	Total (N)	(%)	Non-compromission (N)	(%)	Compromission (N)	(%)	
<b>Plainte à la police</b>							
Non	109	36,7	65	43,9	44	29,5	
Oui	153	51,5	72	48,6	81	54,4	
Ne sait pas	35	11,8	11	7,4	24	16,1	9,401 **
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	
<b>Accusations criminelles si plainte à la police</b>							
Non	38	25,3	19	27,1	19	23,8	
Oui	77	51,4	36	51,4	41	51,3	
Ne sait pas	35	23,3	15	21,4	20	25,0	0,374
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>100</b>	<b>70</b>	<b>100</b>	<b>80</b>	<b>100</b>	
<b>L'enfant a le soutien émotif de l'adulte</b>							
Non	29	9,8	4	2,7	25	16,8	
Oui	207	69,7	113	76,4	94	63,1	
Ne sait pas	61	20,5	31	20,9	30	20,1	16,964 ***
<b>L'enfant est cru par l'adulte</b>							
Non	21	7,1	2	1,4	19	12,8	
Oui	223	75,1	118	79,7	105	70,5	
Ne sait pas	53	17,8	28	18,9	25	16,8	14,686 ***
<b>L'adulte pose des gestes concrets de protection</b>							
Non	30	10,1	4	2,7	26	17,5	
Oui	211	71,0	114	77,0	97	65,1	
Ne sait pas	56	18,9	30	20,3	26	17,5	17,786 ***
<b>Agresseur a déjà vécu avec l'enfant</b>							
Non	90	30,3	69	46,6	21	14,1	
Oui	152	51,2	49	33,1	103	69,1	
Ne sait pas	55	18,5	30	20,3	25	16,8	45,236 ***
<b>Total</b>							
<b>Agresseur vit encore avec l'enfant</b>							
Non	209	70,4	111	75,0	98	65,8	
Oui	35	11,8	9	6,1	26	17,4	
Ne sait pas	53	17,8	28	18,9	25	16,8	9,232 **
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>100</b>	<b>148</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100</b>	

Note. \* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001; nsp = Ne s'applique pas.